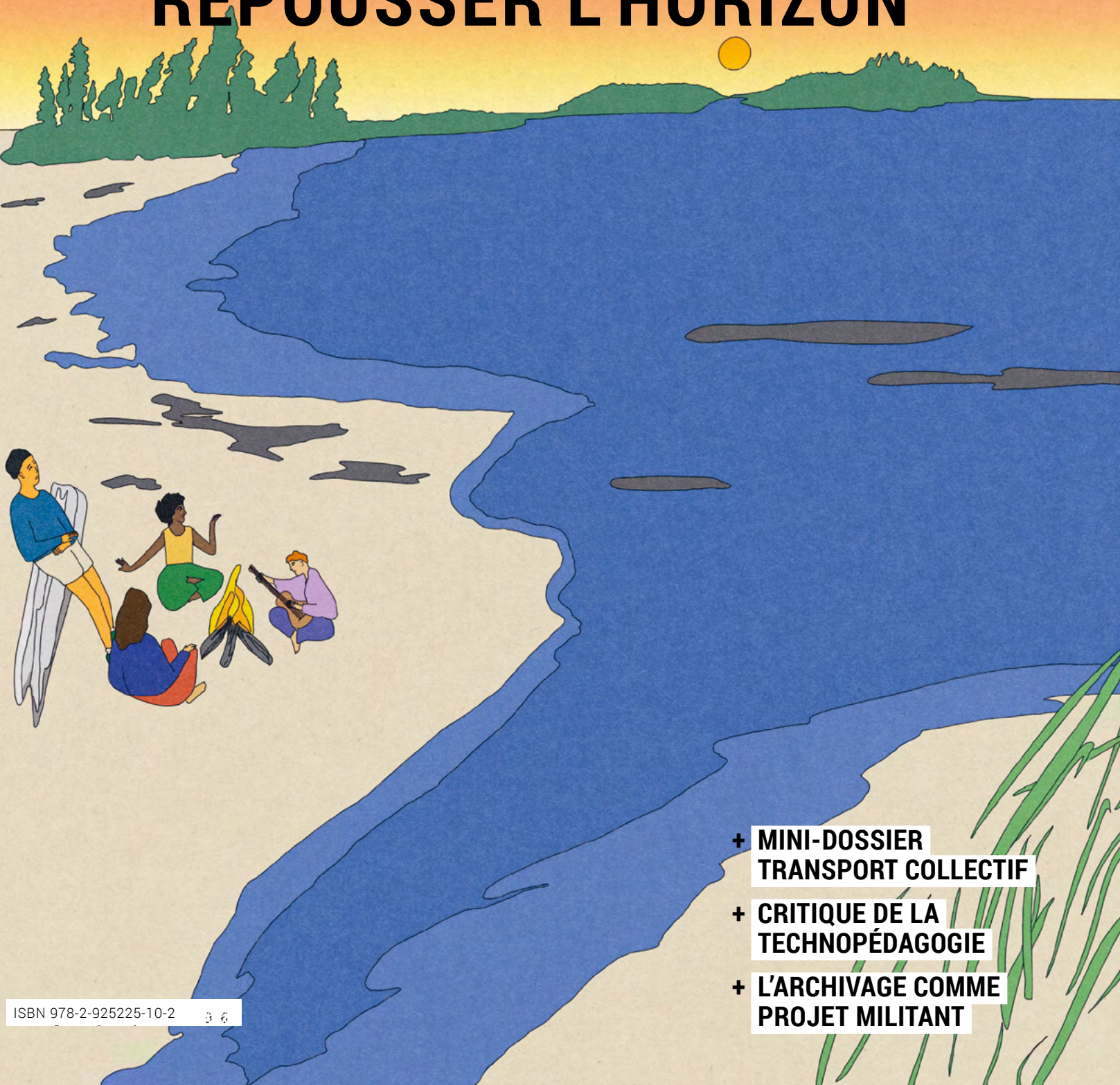


N°96

à babord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

BAS-SAINT-LAURENT REPOUSSER L'HORIZON



- + **MINI-DOSSIER
TRANSPORT COLLECTIF**
- + **CRITIQUE DE LA
TECHNOPÉDAGOGIE**
- + **L'ARCHIVAGE COMME
PROJET MILITANT**

ISBN 978-2-925225-10-2

3 6

SORTIE DES CALES

Quand la haine nous est contée 6
Jade Almeida

MÉMOIRE DES LUTTES

Aux origines du FLQ : pour l'indépendance et le socialisme 8

Alexis Lafleur-Paiement

Syndicalisme en France : Bataille des retraites 10

Thomas Collombat

TRAVAIL

Prolétaires de tous les jeux, unissez-vous ! 12

Entrevue avec Games Workers Unite Montréal. Propos recueillis par Yannick Delbecq

REGARDS FÉMINISTES

Le combat (inachevé) de Chantale Daigle 14

Kharoll-Ann Souffrant

ÉDUCATION

Numérique à l'école : L'idéologie technopédagogique au service de la Machine 16

Wilfried Cordeau

SOCIÉTÉ

Le tissu social des quartiers menacé : Protéger les locaux communautaires montréalais 18

Audrée T. Fontaine et Gessica Gropp

CLIMAT

Décarbonation du Québec : La cape d'invisibilité de Pierre Fitzgibbon 20

Carole Dupuis

ENVIRONNEMENT

Distribution d'électricité : Hydro-Québec doit respecter son obligation 22

Jean-Pierre Finet

SOUS LA LOUPE

Résister aux sirènes de l'OCDE : Comment la lutte aux paradis fiscaux a été récupérée 23

Edgar Lopez-Asselin et William Ross

ÉCONOMIE

S'enrichir avec les litiges 26

Colin Pratte

SOUS LA LOUPE

L'illibéralisme, le nouvel encerclement 28

Claude Vaillancourt

MINI-DOSSIER

Le transport est un bien commun! : Décarboner en développant les transports collectifs 30

Jean-François Boisvert

Planification : Un parcours semé d'embûches 31

Daniel Chartier

Mobilité durable : Un chaînon manquant 34

Jean-François Lefebvre, Marc-Olivier Mathieu et Anne-Hélène Mai

Mobilité en déroute : Comment sortir de l'impasse du financement ? 36

Anne-Hélène Mai

CULTURE

L'archivage culturel, une responsabilité collective 62

Philippe de Grosbois

Quand le temps devient fou 66

Jacques Pelletier

Recensions 69

À tout prendre ! 72

Ramon Vitesse

DOSSIER

BAS-SAINT-LAURENT : REPOUSSER L'HORIZON

Coordonné par Valérie Beauchamp et Miriam Hatabi



38

De l'exode à la reconquête 40

Bernard Vachon

La leçon de Sainte-Paule : Une histoire politique des Opérations Dignité 43

François L'Italien

Souveraineté et autonomie alimentaires menacées 45

Donald Dubé

L'économie circulaire : Une transition en cours vers un modèle plus soutenable ? 48

Jean-Michel Coderre-Proulx, Abigaille Dussol et Évariste Feurtey

Saint-Valérien : De la saine réintégration du politique dans le social 51

Une Néo-Valériennoise

De « Coule pas chez nous » à « Roule pas chez nous » : Une histoire de résistances 54

Mikael Rioux

Crise du logement : La mobilisation face à l'inaction 56

Cassandra Vassart-Courteau

Communautés LGBTQIA2S+ : La similitude de nos singularités 58

Tina Laphengphratheng

Arts oratoires : Une scène effervescente 60

Propos d'acteur·rices du milieu. Compilés par Yanick Perreault

L'ESPACE PUBLIC POUR TOUSTES!

Le collectif de rédaction s'indigne devant les récentes attaques au droit d'occuper les espaces publics des femmes, des personnes LGBTQIA+, racisées ou en situation de handicap, à commencer par la campagne *Check ton verre* lancée conjointement par Educ'alcool et le SPVM au mois d'avril 2023. Cette campagne visait principalement à outiller les personnes pour se protéger elles-mêmes de l'ajout de substances illicites dans leur verre dans les bars. On peut lire dans la présentation de la campagne que «[celle-ci] ne vise pas à mettre le fardeau sur les potentielles victimes, mais bien à les sensibiliser à l'adoption de comportements sécuritaires et responsables». Si le sujet n'avait pas été discuté un nombre incalculable de fois, cette tournure de phrase en serait presque comique.

En quoi responsabiliser les individus à adopter des comportements sécuritaires n'est pas de mettre le fardeau de se protéger sur les potentielles victimes? Bien que la présentation de la campagne ne vise pas directement les femmes dans le langage utilisé, tous et toutes savent qu'il s'agit de la population la plus à risque de subir ce genre d'attaque. Encore une fois, la responsabilité d'assurer sa sécurité revient aux femmes individuellement. On s'approche des rhétoriques soutenant la culture du viol où il n'est pas responsable et sécuritaire pour les femmes de porter des mini-jupes ou de se déplacer seules la nuit.

Et ce n'est pas la première fois que le SPVM nous sert une campagne de sensibilisation qui vise spécifiquement les femmes pour les éduquer à adopter des comportements de vigilance constante quand elles se retrouvent dans l'espace public. Dans un sens, ces campagnes participent au contrôle du corps des femmes dans l'espace public en s'adressant directement aux victimes plutôt qu'aux agresseurs. On fait planer le doute quant à la sécurité de la personne et on lui fait porter la responsabilité de son occupation sécuritaire de l'espace public sur ses épaules.

C'est exactement le même effet que provoque ce type d'agression, c'est-à-dire faire sentir aux femmes qu'elles n'ont pas leur place dans l'espace public parce que celui-ci est dangereux pour

elles. Dans le cas de cette campagne, on reconnaît qu'il existe un danger réel d'agression sexuelle, mais on ne remet pas en question ni la gravité du crime sexuel envers les femmes ni les peines criminelles clémentes. Cette campagne favorise le traitement indulgent de la violence genrée en promouvant le contrôle du corps dans l'espace public.

L'utilisation de la violence pour exclure de l'espace public les personnes jugées inaptées à l'occuper par l'idéologie en place dépasse la seule population des personnes s'identifiant comme femmes. Elle concerne l'ensemble des populations discriminées socialement, soit les personnes racisées, les personnes appartenant à la communauté LGBTQIA+ ou les personnes en situation de handicap.

Cette violence a été très apparente dans le passage de Barbada à la bibliothèque de la Ville de Sainte-Catherine où plusieurs individus d'extrême droite se sont réunis pour mettre un terme à cette activité si «offensive» qu'est la lecture d'un conte pour enfants par une drag queen.

Plus encore, les effets de cette violence se sont concrétisés dans une pétition initiée par Éric Duhaime afin de cesser de financer des activités exposant les enfants aux drag queens, un discours qui incite à la haine. Pour protéger cette personne, il a fallu compter sur une mobilisation de militant-es, car le service de police n'avait pas l'intention de protéger Barbada sous le couvert de la liberté d'expression des militant-es. Ici aussi, il revient aux personnes de se protéger, car les différentes institutions ne remplissent pas leur rôle pour assurer une occupation égalitaire de l'espace public.

Le droit de circuler et d'occuper son territoire est le socle pour la prise de parole citoyenne. Exister dans l'espace public, c'est le droit premier de tout citoyen et de toute citoyenne. Or, tant que les pouvoirs en place ne prendront pas au sérieux la violence qui est exercée envers les corps à contrôler pour les exclure de l'espace public, celle-ci restera un espace blanc, masculin et hétérosexuel.

Le collectif de rédaction

Un espace ouvert pour le débat
politique et l'intervention sociale

info@ababord.org

ababord.org

Facebook : [revueababord](https://www.facebook.com/revueababord)

Twitter :
[@revueababord](https://twitter.com/revueababord)



à bâbord!

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

La revue *À bâbord!* est une publication indépendante, sans but lucratif, paraissant quatre fois par année depuis sa fondation en 2003. Elle est éditée par des militantes et des militants de toutes origines, proposant une révolution dans l'organisation de notre société, dans les rapports entre hommes et femmes et dans nos liens avec la nature. La revue a pour but d'informer, de formuler des analyses et des critiques sociales et d'offrir un espace ouvert pour débattre et favoriser le renforcement des mouvements sociaux d'origine populaire. *À bâbord!* veut appuyer les efforts de celles et ceux qui dénoncent les injustices et organisent la rébellion.

Condition d'utilisation des articles de la revue

À bâbord! valorise la libre circulation et le partage des idées critiques. De même, il est fondamental que toute reproduction d'une partie ou de la totalité d'un article publié dans la revue par les auteur-trice-s respecte les règles de l'art en matière d'intégrité intellectuelle. Conséquemment, les articles de la revue peuvent être reproduits à condition d'en citer la source.

COLLECTIF DE RÉDACTION ◀

Valérie Beauchamp, Myriam Boivin-Comtois, Isabelle Bouchard, Wilfried Cordeau, Philippe de Grosbois, Yannick Delbecque, Francis Dolan, Elisabeth Doyon, Miriam Hatabi, Viviana Melisa Isaza Lescano, Audrée Thériault Lafontaine, Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage, Mat Michaud, Louise Nchet, Jacques Pelletier, Samuel Raymond, Alexis Ross, Camille Simard, Claude Vaillancourt, Ramon Vitesse

COMITÉ D'ÉDITION

Valérie Beauchamp, Elisabeth Doyon, Miriam Hatabi (co-secrétaire de rédaction), Isabelle Larrivée, Samuel-Élie Lesage, Mat Michaud, Louise Nchet (co-secrétaire de rédaction), Jacques Pelletier, Alexis Ross, Camille Simard, Ramon Vitesse

COLLABORATIONS SPÉCIALES

Jade Almeida, Gabrielle Ayotte Garneau, Jean-François Boisvert, Daniel Chartier, Jean-Michel Coderre-Proulx, Thomas Collombat, Donald Dubé, Carole Dupuis, Abigaëlle Dussol, Évariste Feurtey, Jean-Pierre Finet, Leary Gagné, Games Workers Unite Montréal, Camille Gosselin, Gessica Gropp, François L'Italien, Eve-Marie Lacasse, Alexis Lafleur-Paiement, Tina Laphengphratheng, Jean-François Lefebvre, Edgar Lopez-Asselin, Anne-Hélène Mai, Éric Martin, Marc-Olivier Mathieu, Louis Melon, Sébastien Mussi, Thierry Pauchant, Yanick Perreault, Colin Pratte, Mikael Rioux, William Ross, Émilie Saint-Pierre, Marc Simard, Kharoll-Ann Souffrant, Valentin Tardi, Maxime Tremblay, Bernard Vachon, Cassandre Vassart-Courteau

PRODUCTION ET INFOGRAPHIE

Anne-Laure Jean

VISUELS

Échec aux paradis fiscaux, Mike Boeing Photography, Michel Dompierre, Elisabeth Doyon, Ittmust, Anne-Laure Jean, Rémi Leroux, Jennifer Ricard, Liane Rioux, Guy Sanson, Ramon Vitesse, Marco Verch Professional,

La revue *À bâbord!* est imprimée par

Héon & Nadeau Ld

La revue est archivée numériquement par **Érudit erudit.org** et par Les classiques des sciences sociales **classiques.uqac.ca**

Le site de la revue est hébergé par **Koumbit.org**

À bâbord!

Revue À bâbord!

Montréal

N° 96 - Été 2023

4 fois par année

(Imprimé) ISSN 1710-209X | ISBN 978-2-925225-10-2

(En ligne) ISSN 1710-2103 | ISBN 978-2-925225-11-9

Dépôt légal bibliothèque nationale du Québec.

Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada.

Canada

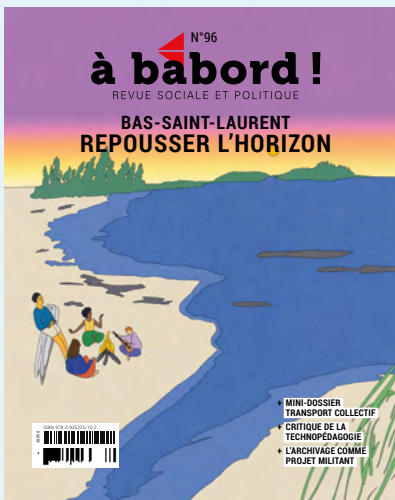
Érudit

La revue **À bâbord!** est disponible sur **Érudit!**

Votre revue rejoint cette plateforme de la recherche québécoise et sera accessible parmi d'autres revues savantes et culturelles.

www.erudit.org
/fr/revues/babord/

LANCEMENT
DU NUMÉRO 96



PASSEZ NOUS VOIR!

1^{er} juillet 2023 à 18 h
au cabaret culturel les
Bains publics à Rimouski

Retrouvez toutes les informations sur
notre site Web et notre page Facebook!
ababord.org / revueababord

LES BRÈVES

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION

Toute l'équipe d'*À bâbord!* souhaite la bienvenue à **Louise Nacet**, qui se joint au collectif et assurera désormais le secrétariat de rédaction: nous sentons déjà que la revue continuera d'être entre bonnes mains! Et du même souffle, le collectif remercie **Miriam Hatabi** qui, après avoir mené de front le secrétariat de rédaction et la révision linguistique tout au long de la dernière année, se concentrera désormais sur la correction de nos coquilles, phrases toutes croches et autres anacoluthes. Merci pour ta solidité, Miriam! Et bravo déjà à ce duo pour la co-réalisation du numéro que vous tenez entre les mains!

LANCEMENT À RIMOUSKI

À BÂBORD! VA À VOTRE RENCONTRE!

Le lancement du numéro 96 se tiendra le 1^{er} juillet aux Bains publics à Rimouski. Pour le collectif de la revue, faire le lancement dans la région sur laquelle porte le dossier régional est un moyen d'entretenir nos liens avec le lectorat du coin et en tisser d'autres avec les organismes et regroupements du coin. C'est aussi primordial pour toujours mieux mettre en lumière les luttes, les organisations et les initiatives des quatre coins du Québec. Le collectif a hâte de vous rencontrer!

QUAND LA HAINE NOUS EST CONTÉE

Jade Almeida

Avril 2023, une activité de lecture de conte par l'artiste drag Barbada est annulée par mesure de sécurité alors qu'une manifestation anti-drag prend de l'ampleur dans la ville de Sainte-Catherine. Loin d'être anecdotique, cet événement est un énième exemple de la montée des discours anti-LGBTQ+ qui traverse les Amériques.

L'heure du conte est une activité où des drag queens lisent des livres aux enfants d'une manière amusante et théâtrale. Ces événements visent à promouvoir l'alphabétisation, l'inclusion et la diversité, tout en célébrant l'art de la performance. Mais pour ses opposant-es, il s'agit d'une « propagande » qui vise la « sexualisation des enfants », comme le déclare par exemple l'animateur radio et chef du Parti conservateur du Québec Éric Duhaime. Prétendre qu'il faut « protéger les enfants » des dangers que représenteraient les drag queens n'est pas nouveau : cela s'inscrit dans une longue et vilaine histoire d'instrumentalisation des enfants qui vise à stigmatiser les communautés LGBTQ+. Un discours dont la violence fait échos à l'actualité états-unienne où les drag queens sont la cible de projets de loi visant leur bannissement : plus de 450 projets anti-LGBTQ+ y ont été déposés depuis le début de l'année. Au Québec, on déplore la mobilisation grandissante contre l'heure du conte qui a débouché sur l'annulation de l'activité avec Barbada, mais aussi le fait qu'en 2022, Saint-Laurent annule ce même événement sans explication, et qu'à Dorval, l'activité doit se faire sous surveillance policière.

AU-DELÀ DE L'ART DRAG

S'attaquer à l'art drag vient s'ajouter à l'arsenal déployé contre tout individu qui ose transgresser les normes de genre. Attention bien sûr à ne pas faire d'amalgame entre performeur-euses drag et personnes trans. Performer comme drag king ou drag queen est un art qui peut être pratiqué par tous-tes, quelle que soit son identité de genre, tandis qu'une personne trans est une personne qui ne s'identifie pas au genre qui lui a été assigné à la naissance. Reste que la transphobie et les

mobilisations anti-drag ont en commun de cibler des individus qui s'opposent à la manière dont notre société conçoit le genre.

Un autre point commun est de prétendre le faire « au nom des enfants ». Ainsi, les artistes drag sont accusé-es de les « endoctriner », quand on ne tombe carrément pas dans les accusations de prédation sexuelle. Les mêmes horreurs sont répétées contre les personnes trans – comme le témoignent malheureusement de nombreux-euses activistes comme Celeste Trianon. Cette dernière a organisé la Marche Trans de 2022 de Montréal, tient une clinique juridique d'accompagnement pour les personnes trans et non-binaires dans les démarches administratives pour les papiers d'identité, et était présente à la contre-manifestation en soutien à Barbada. Malheureusement, son militantisme lui vaut de recevoir quantité de messages haineux – dont des accusations d'endoctrinement d'enfants, des insultes, voire des menaces de mort sur les réseaux sociaux.

Ainsi, on ne peut saisir l'acharnement contre les artistes drag sans prendre en compte ce que subissent au quotidien les personnes trans. Tout comme on ne peut appréhender la transphobie sans y lier également les violences déployées contre les personnes intersexuées, notamment au sein du système médical. Lorsqu'un bébé possède des caractéristiques physiques en dehors des marqueurs naturalisés comme binaires et genrés à la naissance, soit clairement « mâle » ou « femelle », il est très souvent pathologisé, ce qui le place à risque de subir des traitements pouvant aller jusqu'à des interventions chirurgicales très lourdes pour le faire rentrer « dans le moule ». De ce fait, le milieu médical s'assure, jusque dans la chair des nouveau-nés,

de maintenir la norme qui devient une prophétie autoréalisatrice. Le système médical n'est bien sûr pas le seul domaine que l'on peut pointer du doigt : rappelons qu'en 2021, le ministre Jolin-Barrette a proposé une réforme du droit de la famille qui représentait une menace sérieuse pour les personnes trans et les personnes intersexuées (mais qui a finalement été empêchée grâce à la mobilisation du milieu communautaire). Il est ainsi primordial de comprendre les dénominateurs communs à toutes ces actions, car ils illustrent l'imbrication des systèmes d'oppression.

LA TRANSPHOBIE SUBVENTIONNÉE

Il n'est ainsi pas étonnant, et encore moins anodin, qu'un groupe comme PDF Québec (Pour le Droit des Femmes – mais bien sûr pas n'importe lesquelles) puisse déposer un rapport public pour soutenir le maintien des thérapies de conversion pour les personnes trans et continuer de recevoir des subventions gouvernementales à hauteur de plus de 400 000 \$ ces dernières années. C'est d'ailleurs ce même groupe qui a été dénoncé par des activistes trans pour du harcèlement en ligne et des campagnes mensongères. Ce même groupe que la ministre responsable de la Condition féminine Martine Biron rechigne à condamner et à leur retirer les fonds sous prétexte que « chacun a le droit à son opinion ».

Ainsi, malgré les dénonciations du milieu communautaire, PDF Québec continue de recevoir de l'argent public, tandis qu'Interligne (un organisme de défense des droits LGBTQ+) s'est vu couper le financement qui permettait de maintenir la ligne d'écoute de nuit à la prévention du suicide. Il a fallu des mois de mobilisations pour obtenir un sursis pour le service – mais la situation reste très précaire.



Barbada en plein conte. Photo : Jennifer Ricard (CC-BY-SA 2.0)

Que PDF Québec reçoive du financement tandis que la ligne d'écoute d'Interligne soit menacée de fermeture illustre bien la politique gouvernementale actuelle. PDF Québec s'aligne idéologiquement avec la CAQ, puisqu'il s'agit de l'organisme féministe qui a ouvertement pris position contre les droits des femmes voilées avec le projet de loi 21. C'est aussi un espace qui dénonce et s'oppose à toute approche intersectionnelle (bien évidemment), ce qui est en totale harmonie avec les positions du cabinet de Martine Biron. Une politique portée par un gouvernement qui refuse de reconnaître l'existence même du racisme systémique ou encore qui tergiverse à utiliser le terme «génocide» pour commenter la publication du rapport sur les filles et femmes autochtones disparues et assassinées.

SOLIDARITÉ FACE AUX EXTRÉMISTES

Encore une fois, il nous faut avoir une vision globale de ce qui se joue actuellement, car rien n'arrive en silo. La transphobie, tout comme l'acharnement contre les

artistes drag, s'inscrit dans une montée en puissance des idées et des groupes réactionnaires, sexistes et racistes, qui entretiennent souvent des liens entre eux et représentent un risque pour tout le monde. Ainsi, le contexte de mouvements anti-LGBTQ+ global marque une période de recul de droits effarant en matière d'autonomie corporelle des femmes. On pense ici aux droits reproductifs, où l'accès à l'avortement est attaqué de toute part (par voie juridique aux États-Unis certes – où la perte des droits est la plus spectaculaire – mais également par la difficulté grandissante d'accès à l'acte médical dans beaucoup de régions canadiennes). Qui dit légalité, ne veut pas dire accessibilité.

Dans une période qui voit des mobilisations grandissantes de communautés historiquement marginalisées, le backlash ne fait que s'intensifier. Faire preuve de solidarité envers les communautés drag, par exemple, c'est reconnaître que les traitements qu'iels subissent ne se déploient pas dans un vacuum de violence systémique. C'est y voir l'ancrage colonial

de la gestion des corps. Encore une fois, nous y revenons. La colonisation a imposé l'organisation genrée que nous subissons actuellement : la surveillance et le contrôle des corps, mais aussi des sexualités, des relations sexo-affectives, de l'organisation familiale, du rapport au territoire, du rapport à la nation... Tout cela est ancré dans une approche par la hiérarchisation des populations, des cultures, des êtres et, par conséquent, par l'obligation à la conformité. Une approche individualiste et capitaliste, que nous subissons tous-tes, finalement. Faire preuve de solidarité avec ces luttes, c'est reconnaître qu'il s'agit de lutter pour un monde où le droit de vivre, pas seulement de survivre, mais de vivre, dans la dignité, dans la liberté, dans la sécurité et l'autodétermination est indéniable à tout individu. **à b**



AUX ORIGINES DU FLQ : POUR L'INDÉPENDANCE ET LE SOCIALISME

Alexis Lafleur-Paiement*

Au début des années 1960, le Québec est en ébullition. La Révolution tranquille est en marche, mais pour plusieurs, elle est insuffisante. Dans ce contexte, de jeunes radicaux fondent en 1963 le Front de libération du Québec (FLQ), « pour l'indépendance et le socialisme ». Ce moment fondateur, moins connu que les coups d'éclat de la fin de la décennie, permet de comprendre les motivations de l'indépendantisme révolutionnaire au Québec et sa pérennité. Soixante ans plus tard, que reste-t-il du premier FLQ ?

En septembre 1960, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) est créé. Il fait la promotion de la souveraineté du Québec, tout en adoptant un discours résolument à gauche, incarné par son charismatique leader Pierre Bourgault¹. En marge du RIN, de petits groupes radicaux se forment, dont le Comité de libération nationale (CLN) et le Réseau de résistance (RR), qui envisagent une action clandestine en appui à l'action légale afin de parvenir à la souveraineté dans une perspective socialiste. De novembre 1962 à février 1963, le RR mène quelques attaques contre des symboles de la domination culturelle et économique anglo-saxonne, avant que trois de ses membres participent à la fondation d'une nouvelle organisation: le Front de libération du Québec (FLQ), dont le nom s'inspire directement du Front de libération nationale (FLN) algérien.

UN QUÉBEC À RÉVOLUTIONNER

Le nouveau groupe considère que les Canadiens français sont colonisés « politiquement, socialement, économiquement », puisque le Québec est inféodé aux intérêts anglo-saxons (britanniques, américains et canadiens). La domination régaliennne de Londres et d'Ottawa est bien réelle, ainsi que la dévalorisation du français dans de nombreux milieux de travail. Les conditions sociales des classes populaires francophones sont misérables, comme le démontrent les commissions Parent (1961-1966) ou Castonguay-Nepveu (1966-1971). En 1960, 36% des anglophones au Québec effectuent une 11^e année de scolarité,

contre 13% des francophones. Dans le même sens, 13% des anglophones de 20 à 24 ans fréquentent l'université, contre 3% des francophones du même âge. Enfin, l'économie est dominée par la bourgeoisie anglophone qui possède massivement les capitaux et les industries: elle détient 80% des actifs à Montréal, alors que les francophones, avec les travailleurs migrants, sont largement confinés à des emplois peu ou pas qualifiés, généralement mal payés et souvent dangereux. Le FLQ se veut une réponse à ces injustices.

Bien que les Québécois-es ne vivent pas, au sens strict, sous un régime colonial comme celui de l'Indochine ou de l'Algérie, leur identification aux peuples qui ont lutté pour leur indépendance est compréhensible. La comparaison sera aussi faite avec les Afro-Américains, malgré les limites d'une telle analogie. Dans tous les cas, la perception de soi comme peuple dominé et l'identification avec d'autres peuples soumis à des régimes coloniaux expliquent les choix théoriques du premier FLQ (nommément, l'indépendance et le socialisme) ainsi que ses choix stratégiques (la lutte armée en appui à une lutte populaire massive). En effet, lutter contre l'impérialisme implique un horizon social progressiste, ainsi qu'une volonté d'agir « par tous les moyens » face à un ennemi qui refuse le compromis.

Sur ces bases, le premier FLQ vise, par son action directe, plusieurs objectifs. D'abord, il désire attirer l'attention sur la condition des Québécois-es, au niveau national comme international. Ensuite,

il cherche à montrer qu'une action combative est possible ici même en Amérique du Nord, au cœur de « l'empire américain ». Il souhaite aussi galvaniser les groupes indépendantistes et accompagner le développement d'un mouvement souverainiste large. En somme, sa stratégie repose sur la propagande et l'agitation, communes aux groupes clandestins du même genre qui émergent partout en Occident à l'époque.

DE LA PAROLE AUX ACTES

À la fin du mois de février 1963, une demi-douzaine de personnes, notamment issues du Réseau de résistance, fonde officiellement le FLQ. Gabriel Hudon, Pierre Schneider, Georges Schoeters et Raymond Villeneuve sont au cœur de l'organisation. Ils passent une première fois à l'action dans la nuit du 7 au 8 mars 1963, ciblant trois casernes militaires de la région de Montréal avec des bombes incendiaires. Début avril, trois nouvelles bombes explosent, visant différents établissements fédéraux. La pression policière commence à se faire sentir, alors que plusieurs indépendantistes radicaux sont arrêtés et interrogés en lien avec ces attaques. Le 21 avril, un malheureux attentat du FLQ dans un centre de recrutement militaire de Montréal coûte la vie au veilleur de nuit de l'établissement. Le 3 mai, une bombe (non amorcée) est déposée au siège social de la Solbec Copper, en solidarité avec les travailleurs en grève de cette entreprise. Au printemps, différentes attaques sont menées, à nouveau contre des établissements de l'armée, mais aussi



Illustration: Ramon Vitesse


de sociétés canadiennes, dont Golden Eagle (Ultramar), et des boîtes aux lettres de la ville bourgeoise de Westmount.

Enfin, début juin 1963, une vingtaine de membres de ce premier réseau du FLQ sont arrêtés. Malgré la sympathie populaire et l'appui qu'ils reçoivent du «Comité Chénier» (un groupe de défense des prisonniers politiques du FLQ), onze felquistes sont condamnés en octobre. Hudon et Villeneuve écopent de 12 ans de prison, et Schoeters de 10 ans. C'est la fin du premier réseau du FLQ, qui sera suivi par (au moins) cinq autres réseaux successifs jusqu'en 1972. De sa première mouture, on peut retenir plusieurs éléments, notamment sa théorie du Québec comme «nation dominée», le lien organique qu'il établit entre indépendance et socialisme, et la nécessité, dans le contexte des années 1960, de dynamiser le mouvement social par une action de propagande armée. En sus de son intérêt historique, cet épisode peut-il encore nous apprendre quelque chose aujourd'hui?

LUTTER POUR CHANGER LE SYSTÈME

Un premier élément pertinent est certainement la conception qu'une lutte de libération doit nécessairement s'accompagner d'une lutte globale contre le système oppresseur. En effet, il semble illusoire de penser qu'on puisse lutter uniquement dans un horizon sectoriel. À l'époque comme de nos jours, les luttes doivent, sinon converger, du moins s'inscrire dans une stratégie de lutte anti-capitaliste. Le premier *Message du FLQ à la nation* (16 avril 1963) affirmait déjà: «L'indépendance seule ne résoudrait rien, elle doit à tout prix être complétée par la révolution sociale.» Aujourd'hui, alors que l'impérialisme sévit plus que jamais, que la grande industrie est responsable de la crise écocide et que les nationalismes réactionnaires gagnent du terrain, il semble inspirant de penser nos luttes d'émancipation collective dans un horizon de dépassement du capitalisme et d'instauration d'une nouvelle société juste et égalitaire. Un deuxième élément pertinent

est le rôle que peuvent jouer des groupes pratiquant l'action directe, à la fois pour faire connaître une cause et pour galvaniser un mouvement. S'il est moralement inacceptable de valoriser la violence en soi, la question se pose de son usage dans un contexte bloqué, comme la crise écologique que les capitalistes amplifient chaque jour un peu plus, au risque de nous annihiler tous. C'est ce vers quoi pointent les travaux récents d'Andreas Malm qui tente de lier l'action directe avec un mouvement de masse.

En somme, selon nous, plusieurs raisons justifient de porter attention au premier FLQ². Il nous aide d'abord à comprendre d'où vient l'indépendantisme au Québec et pourquoi il a pris une tendance révolutionnaire. Surtout, il nous rappelle que parfois, face à des situations iniques, dans lesquelles l'oppression se perpétue sans horizon de changement prévisible, l'action directe peut devenir un moyen légitime de galvaniser et d'accompagner un mouvement de masse. Malgré que l'activisme pratiquant la violence à la pièce ait montré ses limites, lutter dans un horizon de dépassement du capitalisme et envisager une diversité tactique nous semble important en cette époque trouble pour l'humanité. 

* Membre du collectif Archives Révolutionnaires (archivesrevolutionnaires.com).

1. Il déclare le 3 mars 1963: «L'indépendance en soi, ça ne veut rien dire. Il faut que l'indépendance s'accompagne de la révolution sociale.»

2. Pour en savoir plus sur le premier réseau du FLQ, on consultera les témoignages de deux de ses membres: *La véritable histoire du FLQ* (Claude Savoie, 1963) et *Ce n'était qu'un début* (Gabriel Hudon, 1977).

SYNDICALISME EN FRANCE

BATAILLE DES RETRAITES

Thomas Collombat

Le mouvement social qui a secoué la France cet hiver contre le projet de réforme du système public de retraite a soulevé intérêts et interrogations au Québec. Afin de mieux le comprendre, penchons-nous sur les raisons de cette colère sociale et politique ainsi que sur ses implications pour le mouvement syndical.

Ce n'est pas la première fois que la question des retraites soulève les passions en France. Vue d'ici, où le sujet est rarement débattu, cette situation peut sembler incongrue. Il y aurait pourtant un intérêt à ce que, partout, la dimension profondément politique des régimes de retraite soit remise de l'avant, plutôt que de les traiter comme des sujets techniques ou encore sous l'angle de la « responsabilité individuelle » à se constituer un pécule personnel pour ses « vieux jours ».

PLUS QUE DES RETRAITES, UN ACQUIS SOCIAL

Mais revenons à la France. La première chose à garder en tête est que, contrairement au Québec, la vaste majorité des revenus des personnes retraitées provient des pensions du régime public. Quand des régimes complémentaires existent, ils ne sont pas proposés entreprise par entreprise, mais concernent l'ensemble d'un secteur économique ou d'un corps de métiers. On est donc dans un système plus uniforme, où la part des régimes publics est très importante.

Autre caractéristique majeure: le système de retraite français est par répartition, plutôt que par capitalisation. Cela signifie que les cotisations payées au régime une année donnée vont directement servir à verser les retraites cette même année. Les personnes actives paient donc les pensions des personnes retraitées, tout en accumulant par là même des droits à en recevoir une quand leur tour sera venu. Ceci a l'avantage de ne pas faire passer les sommes dédiées aux retraites par le système financier et boursier, et donc de ne pas les exposer à ses soubresauts.

Le régime français repose sur un principe de solidarité intergénérationnelle qui est toutefois régulièrement testé par les évolutions démographiques. Si la proportion de personnes retraitées augmente trop par rapport au nombre de personnes actives, court-on le risque d'un déséquilibre ?

Cette question revient régulièrement dans le débat public français, au point où l'on a mis en place, en 2000, un Conseil d'orientation des retraites (COR) censé fournir des données objectives sur la question. Seulement, voilà, même sur les chiffres du COR et leur interprétation, il y a débat. À droite, on envisage un scénario catastrophe où le système s'effondrerait sans un allongement de la durée de cotisation (d'où la fameuse proposition de faire passer l'âge légal de départ à la retraite de 62 à 64 ans). À gauche, on souligne que les prévisions ne sont pas si alarmantes et on insiste sur le fait que si un effort doit être fait pour assurer la pérennité du régime, c'est au capital qu'il faut le demander, plutôt qu'au travail. On fait également remarquer que, malgré ses imperfections, le système français fait en sorte que le taux de pauvreté chez les personnes retraitées y est l'un des plus bas en Europe, et que plutôt que de faire du nivellement par le bas, on devrait encourager les autres à s'en inspirer¹.

Au-delà de l'impact matériel que ces enjeux ont sur la vaste majorité des personnes salariées en France, le régime de retraite par répartition revêt une forte dimension symbolique. Il est l'une des pierres d'assise du « modèle social » mis en place après la Deuxième Guerre mondiale et auquel la plupart des Français-es sont très attachés-es. Avec l'assurance maladie

et les allocations familiales, les retraites sont l'incarnation de ces « acquis sociaux » conquis de haute lutte. L'âge de départ à la retraite, et en particulier sa baisse, est devenu un indicateur du progrès social et des volontés d'émancipation des travailleuses et travailleurs. C'est dans ce contexte économique et politique qu'il faut comprendre les manifestations de cet hiver.

ET LE SYNDICALISME, DANS TOUT ÇA ?

Si la France est connue pour quelque chose, c'est bien sa capacité à voir ses rues s'emplier de manifestant·es lorsque la situation sociale ou politique l'exige. Le présent mouvement ne fait pas exception. Avec plus d'une dizaine de journées nationales d'action et des millions de personnes venues manifester, il s'agit d'une des plus fortes mobilisations que la France ait connues dans les dernières décennies. Fait notoire, ce ne sont pas seulement les grandes villes qui ont participé, mais aussi les régions moins densément peuplées, signe de la grande popularité du mouvement. Au cœur de ces dynamiques : les organisations syndicales qui, situation relativement inusitée, ont réussi à maintenir une unité presque sans failles depuis les débuts de cette lutte.

Le contraste est toujours frappant entre cette forte capacité de mobilisation et le taux de syndicalisation famélique (autour de 10 %) que connaît la France. Cet apparent paradoxe s'explique avant tout par le cadre juridique des relations du travail. Si les syndicats sont bien les agents négociateurs des conditions de travail, celles-ci s'appliquent à l'ensemble des salarié·es, quel que soit leur statut

syndical. Il n'y a donc pas d'avantage individuel immédiat à la syndicalisation, qui prend plutôt la forme d'un geste militant. Le taux de syndicalisation ne résume pas non plus à lui seul la situation. Le fait de se syndiquer étant un choix individuel, ces 10 % peuvent être répartis dans plusieurs milieux de travail, assurant une présence syndicale plus importante que les chiffres ne peuvent le laisser penser.


Difficile de ne pas mentionner également que la mobilisation a pris une nouvelle ampleur chaque fois que le gouvernement y répondait de façon autoritaire, une dynamique qui n'est pas sans rappeler celle du Printemps érable de 2012. Le recours à l'article 49.3 de la Constitution pour faire cesser les débats à l'Assemblée nationale (peu ou prou l'équivalent du « bâillon » au Québec), la répression policière et les limitations au droit de manifester n'ont fait qu'attiser la colère des Français-es qui finirent par... sortir les casseroles!

C'est bien sur ces bases que les syndicats ont réussi à faire lever le mouvement exceptionnel dont nous avons été témoins cet hiver. L'intersyndicale a réussi à conserver son unité notamment du fait que la Confédération française démocratique du travail (CFDT), habituellement plutôt frileuse à contester les réformes néolibérales, a décidé cette fois-ci de se joindre au mouvement. De son côté, la Confédération générale du travail (CGT), considérée comme plus combative, s'est engagée de plain-pied dans la mobilisation tout en tenant son 53^e congrès au cours duquel les courants internes se sont affrontés de façon parfois houleuse². Au final, c'est une candidate inattendue, Sophie Binet, qui est devenue nouvelle secrétaire générale de la CGT, la première femme à occuper ce poste. Elle semble porteuse à la fois d'espoir d'un renouveau démocratique de sa centrale, et d'une approche ouverte et innovante du syndicalisme (à l'image de l'organisation dont elle est issue, qui a notamment été en pointe des propositions sur le droit à la déconnexion, et ce bien avant la pandémie).

Ce mouvement aura incontestablement permis de réaffirmer non seulement la résilience, mais aussi la pertinence



Manifestation à Argentan, Normandie. Photo: Guy Sanson

politique des syndicats français. Au dire de trois sociologues rompus à l'analyse du mouvement syndical, celui-ci s'est fait « parti » des classes populaires, porte-parole d'un monde du travail de moins en moins représenté dans et par les partis politiques³. S'il est une leçon à retenir de ce mouvement, c'est bien celle-ci : les retraites, c'est politique. Et les syndicats peuvent et doivent jouer un rôle dans l'arène politique, au sens le plus noble du terme. 

1. Laurent Jeanneau, « Dix bonnes raisons de ne pas faire cette réforme des retraites, chiffres à l'appui », *Alternatives économiques*, 10 janvier 2023, www.alternatives-economiques.fr/dix-bonnes-raisons-de-ne-faire-cette-reforme-retraites-chiffres-a-l/00105748

2. Sophie Bérout, « Le 53^e congrès de la CGT, nouvel épisode d'une profonde crise de direction », *Contretemps*, 12 avril 2023, www.contretemps.eu/congres-cgt-crise-syndicalisme-binet-martinez

3. Baptiste Giraud, Maxime Quijoux et Karel Yon, « Le front syndical défend les classes populaires de moins en moins représentées », *Le Monde*, 3 mars 2023, p. 23.

PROLÉTAIRES DE TOUS LES JEUX, UNISSEZ-VOUS !

Entrevue avec Games Workers Unite Montréal
Propos recueillis par Yannick Delbecque ◀

Games Workers Unite Montréal est une organisation locale s'inscrivant dans le mouvement mondial Games Workers Unite (GWU). *À bâbord !* s'est entretenu avec eux pour discuter de la situation au Québec.

À bâbord !: Quels sont les objectifs de votre mouvement ?

Games Workers Unite Montréal: GWU est un mouvement composé de travailleur·euses de l'industrie du jeu vidéo apparu en 2018 et qui s'est rapidement répandu à l'international. Son objectif est la syndicalisation de l'industrie du jeu vidéo. C'est une industrie importante qui existe maintenant depuis des décennies et dont les conditions de travail causent de nombreux problèmes.

Dans les dernières années, plusieurs aspects de la culture de l'industrie du jeu vidéo ont été remis en question. Par exemple la normalisation du « *crunch* », terme de l'industrie pour les longues périodes où les heures supplémentaires non payées sont attendues de la main-d'œuvre. Le *crunch* est illégal au Québec, mais est néanmoins une pratique courante dans l'industrie. Les patrons répètent souvent que la « passion » pour le médium du jeu vidéo justifie les conditions de travail invivables ou encore que le studio représente une « famille » pour ceux qui y travaillent. Ce discours est maintenant reçu de manière critique par les travailleur·euses de l'industrie. Malgré cette situation, et jusqu'à tout récemment, il n'y a pas eu de formation de syndicats dans l'industrie.

Le mouvement mondial Game Workers Unite est formé d'un grand nombre d'organisations locales et de syndicats à travers le monde qui se sont formés dans le contexte du mouvement GWU. Ces organisations collaborent et communiquent les unes avec les autres, mais fonctionnent chacune de manière autonome.

Les membres de GWU Montréal sont employé·es dans différents lieux de travail. L'organisation vise à soutenir toute campagne de syndicalisation dans l'industrie locale, peu importe le lieu de travail ou la fédération syndicale existante avec laquelle les travailleur·euses concerné·es peuvent avoir décidé de collaborer. GWU Montréal répond au besoin d'avoir une organisation capable de soutenir les efforts de syndicalisation dans tous les lieux de travail de l'industrie, et ce, dès les premières étapes du processus jusqu'à la reconnaissance officielle.

ÀB !: Est-ce que GWU Montréal a des objectifs spécifiques à la situation montréalaise ?

GWUM: Aux États-Unis, depuis 2020, la fédération syndicale Communication Workers of America (CWA) offre un grand soutien aux campagnes de syndicalisation de l'industrie du jeu vidéo avec leur projet « CODE-CWA » (Campaign to Organize Digital Employees). La majorité des nouveaux syndicats dans l'industrie états-unienne ont rejoint cette fédération. En Ontario, GWU Toronto collabore étroitement avec la branche canadienne de CWA. Depuis 2018, plusieurs syndicats ont obtenu la reconnaissance officielle dans l'industrie canadienne du jeu vidéo. C'est le cas du syndicat KWS Edmonton United, qui a rejoint les Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce. Les travailleur·euses du studio Anemone Hug ont rejoint l'International Alliance of Theatrical Stage Employees (IATSE). Les travailleur·euses du studio Vodeo Games, réparti·es entre le Canada et les États-Unis,

se sont syndiqué·es en 2021. Leur syndicat, Vodeo Workers United, est le premier syndicat reconnu en jeu vidéo en Amérique du Nord et compte dans ses rangs plusieurs membres de GWU Montréal.

Par contraste, la syndicalisation de l'industrie québécoise n'est pas aussi avancée. Le paysage syndical québécois est unique et particulier, avec sa propre histoire et ses propres considérations. À travers GWU Montréal, les membres de différentes campagnes syndicales dans l'industrie peuvent partager leur expérience et leurs apprentissages, se tenir au courant des nouveaux développements et s'entraider dans leurs efforts. Nous organisons également des ateliers publics tels que notre atelier « Quels sont mes droits ? » sur le droit du travail au Québec, des formations à l'organisation syndicale, et nous diffusons du matériel d'éducation sur ces sujets. Nos membres s'impliquent aussi dans les luttes des industries sœurs de l'industrie du jeu vidéo, comme le cinéma d'animation et la tech, et participent aux manifestations en solidarité avec les communautés noires et autochtones de Montréal.

ÀB !: GWU est un mouvement parasyndical qui encourage et soutient les efforts de syndicalisation sans être lui-même un syndicat ou une fédération syndicale. Quels liens GWUM a-t-il avec les organisations syndicales ou militantes en place au Québec ?

GWUM: Au Québec, GWU Montréal maintient le contact avec le plus d'organisations syndicales possible, incluant les centrales syndicales québécoises (FTQ, CSN, CSQ,

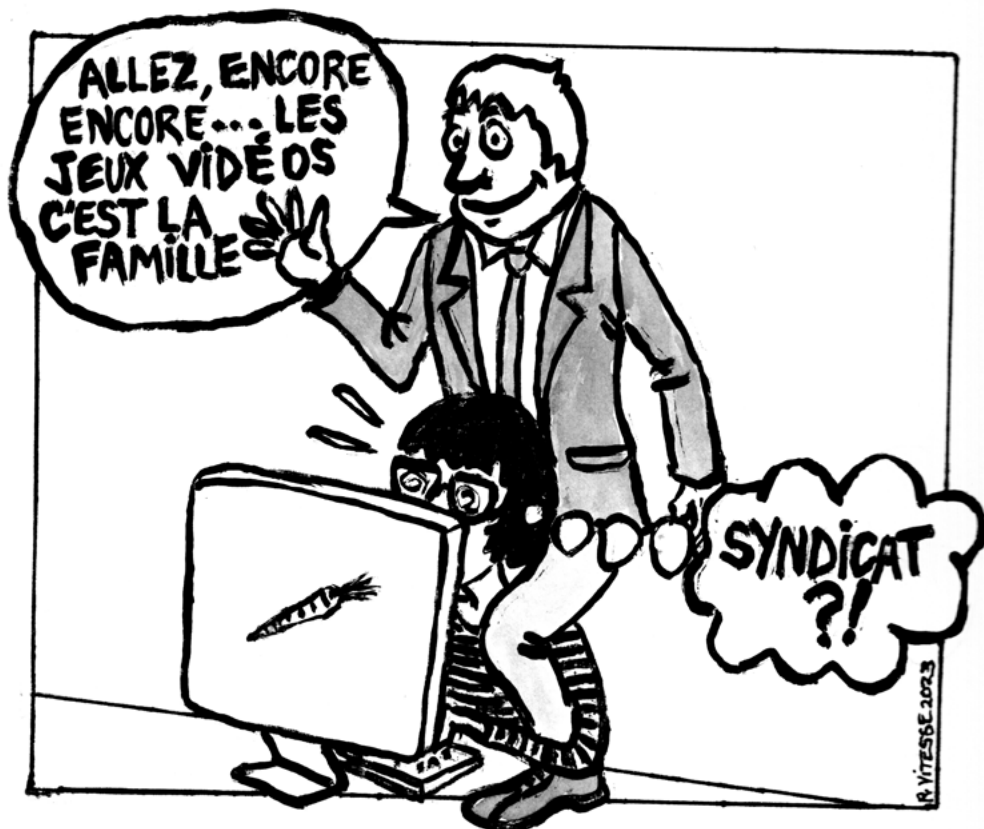


Illustration: Ramon Vitesse

etc.), les branches canadiennes de CWA et de IATSE, et le Syndicat industriel des travailleurs et des travailleuses, avec qui nous avons collaboré sur plusieurs projets. Comme il n'y a pas vraiment de précédent ou de mémoire institutionnelle pour la syndicalisation dans notre industrie, nous avons dû tout apprendre à partir de zéro. L'expérience et le soutien des organisations syndicales présentes dans d'autres industries ont été d'une aide immense et très appréciée. Nous avons également grandement profité du support matériel d'organisations étudiantes comme le groupe de recherche d'intérêt public GRIP-Concordia et l'Association facultaire étudiante des sciences humaines de l'UQAM.

ÀB! : Est-ce que l'industrie québécoise du jeu vidéo est hostile à la syndicalisation ?

GWUM: Pour leur part, les travailleuse-eurs de l'industrie québécoise sont en grande majorité sympathiques à la syndicalisation ! Un premier obstacle est le manque d'éducation au sujet des syndicats et de leur fonctionnement, surtout en ce qui concerne la création d'un syndicat. Un autre obstacle est l'hésitation, la peur et l'insécurité par rapport aux risques de riposte patronale.

Ce sont les dirigeants et les propriétaires de l'industrie qui sont hostiles aux syndicats, comme dans toutes les industries à profit. Sans syndicats pour donner une voix aux travailleuse-eurs, les chefs d'entreprise ont l'habitude de parler seuls au nom de l'industrie. La propagande anti-syndicale et les tactiques visant à briser les mouvements de syndicalisation sont faciles à reconnaître, car elles sont les mêmes que dans toutes les autres industries. Elles peuvent freiner l'enthousiasme soutenant un effort de syndicalisation quand on n'est pas prêt à y faire face, mais elles ont peu d'effet ou même l'effet contraire si on les voit venir !


ÀB! : Quelles sont les difficultés auxquelles font face les groupes souhaitant créer un syndicat ?

GWUM: C'est l'opposition des chefs d'entreprise et le pouvoir unilatéral détenu par le patronat qui représentent les obstacles principaux. Par exemple, les studios de jeux américains Activision-Blizzard-King ont récemment fait les manchettes à cause des pratiques antisyndicales de leurs dirigeants, notamment le recours aux services d'une firme spécialisée en action antisyndicale. Cette même firme est aussi sous

contrat avec plusieurs studios présents à Montréal, comme Ubisoft et Eidos.

On retrouve dans l'industrie du jeu vidéo une variété de conditions de travail, comme le télétravail ou les contrats de travail pigiste, qui peuvent présenter un défi pour les travailleuse-eurs voulant se syndiquer. Mais c'est également une opportunité d'adapter les stratégies syndicales classiques à de nouvelles qui pourraient bientôt survenir dans un grand nombre d'autres industries. Par exemple, le syndicat états-unien des travailleuse-eurs du studio Voltage a obtenu une augmentation de paie suite à une grève, et ce, malgré le statut de pigistes des travailleuse-eurs et l'absence de cadre juridique pour leur syndicalisation. Pour leur part, les travailleuse-eurs de Vodeo Workers United ont obtenu la reconnaissance officielle de leur syndicat, bien qu'ils soient réparti-es des deux côtés de la frontière canado-américaine, que le studio fonctionne exclusivement en télétravail, et que leur syndicat représente pigistes et employé-es dans la même unité de négociation ! Tout le mouvement syndical peut apprendre de cet exemple historique.

ÀB! : Est-ce que le mouvement de syndicalisation dans l'industrie du jeu vidéo pourrait encourager la syndicalisation dans d'autres secteurs technologiques, historiquement peu syndiqués ?

GWUM: Non seulement la syndicalisation dans l'industrie du jeu vidéo pourra avoir un tel effet, mais cela a déjà été le cas ! En effet, aux États-Unis, la campagne CODE-CWA a son origine dans le mouvement GWU, mais couvre l'entièreté du secteur technologique. Aujourd'hui, des unités syndicales se sont formées dans quatre des cinq grandes entreprises GAFAM : Alphabet (Google), Microsoft, Apple, et Amazon. Plusieurs syndicalistes maintenant actif-ves dans ce secteur ont auparavant travaillé dans l'industrie du jeu vidéo et ont fait leurs débuts au sein de GWU. 



LE COMBAT (INACHEVÉ) DE CHANTALE DAIGLE

Kharoll-Ann Souffrant

Cela fait 34 ans que le nom de Chantale Daigle est associé aux luttes pour le droit à l'avortement. Son combat, bien qu'important, demeure inachevé.

Par son combat, Daigle est devenue une sorte d'héroïne, et ce, un peu malgré elle. Un héritage important avec lequel elle aura toutefois toujours eu du mal à composer.

En 1989, Chantale Daigle tombe enceinte de Jean-Guy Tremblay, un homme avec qui elle entretenait une relation de couple. Comme beaucoup d'hommes violents, Tremblay changera alors aussitôt de visage. La relation prend fin. Chantale Daigle décide assez rapidement qu'elle ne veut pas poursuivre sa grossesse. Tremblay décide alors de saisir les tribunaux en allant chercher une injonction¹ pour empêcher l'avortement. Daigle affirmera dans son affidavit² : « À mon avis, Jean-Guy Tremblay n'a aucun motif ou intérêt dans le présent dossier, sauf celui d'essayer de maintenir son emprise sur ma personne³. » Pour elle, il ne fait aucun doute que son ex-conjoint veut se servir de cet enfant à naître pour maintenir un contrôle sur elle, sur son corps et ultimement sur sa vie.

Pendant plusieurs mois, Chantale Daigle essaiera de faire casser ladite injonction. Au fur et à mesure que les semaines avancent, la grogne des femmes se fait sentir et des manifestations qui galvanisèrent les médias du pays auront lieu. L'affaire se rendra jusqu'en Cour suprême, où un jugement lui donnera finalement raison. Un précédent qui continue de faire parler jusqu'à aujourd'hui.

Or, entretemps, dans ce qui était une véritable course contre la montre, Daigle, avec le soutien de plusieurs militantes féministes, avait fui vers Boston pour se faire avorter. C'est une victoire pour la jeune femme âgée de 21 ans. La grossesse prend alors fin à environ 22 semaines. Depuis ces événements, Daigle vit à l'abri

des regards et refuse régulièrement des demandes d'entrevue, puisqu'elle souhaite préserver sa vie privée coûte que coûte.

L'ACCÈS À L'AVORTEMENT AUJOURD'HUI

Au Canada, l'avortement est décriminalisé depuis 1988, notamment grâce aux efforts du Dr Henry Morgentaler⁴ qui a tenu tête aux tribunaux et qui a défié le droit en pratiquant des milliers d'avortements clandestins, mais sécuritaires pendant de nombreuses années. Or, le combat de Chantale Daigle, bien qu'il fût hautement et tout aussi important, est une lutte inachevée en Amérique du Nord.

Aux États-Unis, la situation actuelle avec l'invalidation de Roe c. Wade en 2022, cet arrêt qui existait depuis 1973 et qui protégeait le droit à l'avortement pour l'ensemble de la population américaine, a de quoi donner la chair de poule. Dorénavant, il appartient à chaque État américain de déterminer la manière dont ils encadreront la pratique, et certains l'interdiront ou en limiteront grandement l'accès. Les conséquences négatives sur la vie des Américain-es se font d'ailleurs déjà sentir. De plus, dans plusieurs États américains, des médecins risquent la prison et des amendes salées s'ils décident d'offrir des avortements à des patientes⁵.

Bien qu'on ne connaisse pas d'attaques aussi importantes au droit à l'avortement au Québec, de nombreuses luttes doivent encore être menées, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des services d'interruption de grossesse. De plus, l'an dernier, dans la foulée de la chute de Roe c. Wade, le parti conservateur du Canada a demandé à ses députés de taire le fond de leur pensée sur cet enjeu⁶. On comprend

donc à demi-mot que plusieurs d'entre eux sont « pro-vie » ou plutôt antiavortement, comme on devrait le nommer explicitement. La même année, un reportage d'Urbana avait révélé que de l'argent de l'actuel gouvernement du Québec était versé à des groupes antiavortement dans la province, et ce, probablement, sans véritablement le savoir. C'est le signe que le mouvement antiavortement s'organise, se concerte et use de stratégies de plus en plus sophistiquées pour étendre ses tentacules.

Selon la Fédération pour le planning des naissances du Québec (FPNQ), une femme sur trois aura recours à un avortement au cours de sa vie en Amérique du Nord. Nous connaissons tous quelqu'un-e, que nous en soyons conscient-es ou pas, qui a eu un avortement. Les personnes trans et non binaires ont elles aussi recours à ce type de soin de santé. Alors que plus de projets de loi anti-LGBTQ+ que de jours de l'année ont été déposés depuis le début de cette année aux États-Unis (soit près de 500 au mois de mai 2023!), il y a de quoi s'alarmer, s'indigner et s'inquiéter.

Au Canada, plusieurs barrières d'accès subsistent telles que le manque de points de service de proximité, obligeant les requérants à parcourir de longues distances pour avoir accès à ce service médical essentiel. Parmi les autres barrières, la FPNQ nomme « la langue dans laquelle sont fournis les services, l'accessibilité physique pour les personnes en situation de handicap, la méconnaissance des enjeux trans » ou encore le statut migratoire précaire faisant en sorte que certains services médicaux ne sont pas couverts par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).



Photo : Ittmust (CC-BY-SA 2.0)

Récemment, la ministre responsable de la Condition féminine du Québec, Martine Biron, a dit vouloir protéger le droit à l'avortement qu'elle considère comme « sacré ». Malgré une intention dite « louable », pour plusieurs juristes et militantes féministes, la question est en réalité beaucoup plus complexe. Pour l'avocate et professeure de droit à l'Université Laval Louise Langevin⁷, ouvrir un tel chantier n'est pas nécessaire d'un point de vue juridique et pourrait même produire l'effet inverse de celui recherché par la ministre Biron : soit de servir de « porte-voix aux groupes antiavortement ». Plutôt, à l'instar de plusieurs féministes⁸, elle plaide pour une meilleure accessibilité aux soins de santé, une façon de protéger le droit à l'avortement de manière plus concrète et tangible.

On comprend donc qu'agir sur les barrières et obstacles précédemment nommés serait une manière plus efficace de s'assurer que le combat de Chantale Daigle (et du Dr Henry Morgentaler) se concrétise complètement, et ce, sans entrave. Un droit qui devrait appartenir d'emblée à toutes les femmes. **à b**

1. Selon le site web Éducaloi, une injonction est une obligation que le tribunal qui impose à une personne de faire ou de ne pas faire quelque chose.

2. Un affidavit est d'une déclaration sous serment obtenue par la Cour.

3. Cour suprême du Canada, « Jugements de la Cour suprême: Tremblay c. Daigle ». En ligne : scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/515/index.do

4. Cour suprême du Canada, « Jugements de la Cour suprême: R. c. Morgentaler ». En ligne : scc-csc.lexum.com/scc-csc/scc-csc/fr/item/288/index.do

5. The New York Times, « A New Goal for Abortion Pills: Punish or Protect Doctors ». En ligne : www.nytimes.com/2023/02/16/us/abortion-bills-doctors.html

6. Radio-Canada, « Le Parti conservateur demande à ses députés de se taire sur l'avortement ». En ligne : ici.radio-canada.ca/nouvelle/1880657/pcc-avortement-silence-etats-unis-roe-wade

7. Louise Langevin dans La Presse, « Accès à l'avortement: A-t-on vraiment besoin d'une loi? ». En ligne : www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-04-26/acces-a-l-avortement/a-t-on-vraiment-besoin-d-une-loi.php

8. Julie S. Lalonde dans *Broadview*, « Here's why Canada doesn't need a new abortion law - Canadians need to fight for increased access instead ». En ligne : broadview.org/canada-abortion-law



Photo: Mike Boening Photography (CC-BY-SA 2.0)

NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE

L'IDÉOLOGIE TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE LA MACHINE

Wilfried Cordeau ◀

Au printemps 2020, la pandémie de COVID-19 a provoqué en quelques semaines la généralisation du télé-enseignement à tout le système scolaire. Marqués par cet événement exceptionnel, les enseignants de philosophie Éric Martin et Sébastien Mussi ont engagé une réflexion critique sur la profondeur, l'étendue et les conséquences de l'emprise technologique sur l'institution scolaire. Je les ai rencontrés autour de l'essai *Bienvenue dans la Machine*¹ qui en a résulté.

À bâbord! : *Quelle est cette Machine dont vous faites la critique dans votre livre?*

Sébastien Mussi : La Machine, c'est d'abord tout l'arsenal informatique qu'on essaie d'imposer dans les écoles par tous les moyens. C'est l'informatisation de l'école, l'abstraction de tous les rapports humains dans l'enseignement. Mais on parle aussi de la Machine dans un sens plus large. Il y a la Machine capitaliste, où tout est réduit à ces calculs de coûts-bénéfices, de rationalité, de rentabilité et de risques, et où on ne voit plus du tout ce qu'il y a

d'autre, c'est-à-dire le facteur humain. Aujourd'hui, dans plein de domaines, et j'inclus l'école là-dedans, on est en train de donner le relais aux machines pour des fonctions de soin, qui ont trait au sensible, un domaine qui n'est pas celui du calcul et qui ne devrait pas l'être. Et puis il y a évidemment la Machine au sens de système. Et donc on voit que ces différents aspects s'imbriquent, se mêlent et se confondent de plus en plus, mais œuvrent dans une même direction.

À B! : *Cette informatisation de la société et de l'école se déploie-t-elle de manière plus marquée depuis la pandémie?*

S.M. : C'est un mouvement qui préexistait à la pandémie, mais qui s'est accéléré grâce à elle. Et c'est un mouvement profond: tous les domaines qu'on peut informatiser, abstraire ou virtualiser, on est en train de le faire. Dans les établissements scolaires, l'informatique est omniprésente: on entre les notes sur un logiciel, on communique avec l'administration ou les étudiants par courriel ou portail, on se réunit via des plateformes, les

relations avec les collègues sont remplacées par des sondages en ligne... On est en train de vivre une abstraction de tous les actes de l'école, et bientôt probablement de l'enseignement lui-même, en se coupant de ce fondement qui est la parole, la discussion, l'écoute de l'autre, la collaboration au profit du sondage d'opinion, du clavardage, d'un contact avec un écran.

Éric Martin : On voit que la technologie est devenue la panacée en général pour répondre à chaque problème qui apparaît en éducation. Il manque de locaux ? On va déployer le télé-enseignement. Il y a un problème de gestion de classe ? On fait entrer un logiciel développé par une entreprise capitaliste propriétaire qui va s'en mettre plein les poches. Il y a un recours presque réflexe à l'accroissement de l'emprise de la médiation technique en remplacement du lien humain, une sorte de mantra idéologique, à tel point que même les effets négatifs sont évacués ou niés. Pourtant les études se multiplient et démontrent les problèmes de toute sorte qui découlent de l'usage croissant des appareils électroniques. Je pense qu'on a affaire à une idéologie générale, autour de la technopédagogie, qui est devenue inquestionnable, vertueuse, et qu'on achète aveuglément, sans envisager la moindre remise en question de sa pertinence.

ÀB ! : À terme, quels risques anticipez-vous pour une institution comme l'école ?

S.M. : On voit que tous ces éléments marchent ensemble, en réalité, qu'ils participent d'un même projet. Il y a des énoncés ou une attitude similaire entre les décisions gouvernementales et les rapports de l'OCDE qui laissent croire qu'il y a clairement un alignement idéologique, et une continuité. La volonté d'assouplir la formation, le découpage des disciplines en compétences pour pouvoir monter des programmes à la pièce pour l'entreprise, l'idée de *deschooling*, de déléguer à des ressources externes privées la gestion des infrastructures informatiques, etc., tout ça participe d'un même projet à long terme, d'une même conception de l'école. On voit qu'on veut redessiner pour le 21^e siècle des écoles qui


vont se contenter de développer les seules compétences transversales nécessaires pour la masse des travailleur-euses interchangeables dont on a besoin pour le socle économique, pendant que les privilégié-es destiné-es aux professions libérales auront accès aux fondements de l'économie du savoir et continueront d'être privilégié-es.

É.M. : Je pense que le tout-au-numérique relève d'une stratégie de remplacement. D'après les documents de l'OCDE, le scénario le plus probable est l'abolition à terme des écoles physiques pour aller vers un système d'apprentissage en réseau où chacun serait branché devant sa machine dans une société du télé-*everything*, où non seulement l'enseignement, mais l'ensemble des activités sociales, la médecine, la justice ou n'importe quelle autre institution, serait accessible à travers l'ordinateur. En éducation, on aurait accès à des fournisseurs de compétences en ligne, offrant des programmes à court terme bricolés pour les besoins économiques temporaires du moment. C'est un modèle qui va permettre de liquider non seulement la force de travail, mais même les bâtiments, qui de toute façon sont vétustes, trop petits et coûteux, et de mettre en concurrence des centaines de fournisseurs dans un grand marché mondial de l'enseignement. Le projet, c'est en fin de compte une forme de dénationalisation de l'enseignement dans tous les sens, c'est-à-dire que l'État se décharge et qu'il accepte de déterritorialiser sa compétence et de la soumettre à l'assaut des compétiteurs privés internationaux.

ÀB ! : Comment arrête-t-on cette Machine ? Y a-t-il de l'espace pour résister à sa marche infernale ?

S.M. : Cet espace, il ne faut pas l'attendre, il faut le créer. Cette résistance-là, à mon sens, actuellement, elle ne peut passer que par les profs, et il y a toujours un espace qui est encore préservé – pour combien de temps, on verra – c'est la salle de classe elle-même. Or, actuellement, on met la pression sur les jeunes pour qu'ils apprennent à s'adapter et à se conformer à la technologie, en somme à se faire avaler par la Machine. On n'est pas du tout en train de leur donner ce qu'on

pourrait appeler une littératie numérique. Je pense qu'il faudrait plutôt les équiper pour pouvoir contrôler les machines. Il faut leur parler de la technologie, de son accélération, de la manière dont ça fonctionne, leur donner des cours de programmation fondamentale, qu'on leur explique ce qu'est un ordinateur, un réseau, Internet, comment c'est branché sur la société, à quoi ça peut servir, quels en sont l'historique, les limites, les dangers. Qu'ils puissent s'approprier ces questions-là et amorcer une réflexion critique qu'on approfondit ensuite en classe. C'est un travail important à faire, c'est le monde dans lequel on vit, on ne peut pas l'ignorer. Mais on ne peut pas non plus rester passif-ves et les abandonner à eux- et elles-mêmes.

É.M. : Il y a une réflexion critique profonde à faire actuellement, et c'est pour ça qu'on demande un moratoire sur l'informatisation de l'école. D'abord, il faut résister au niveau local, refuser cette marche forcée qui n'a pas démontré sa pertinence et qui démontre plutôt ses effets néfastes pour les jeunes et le corps enseignant. Ensuite, il faut faire pression sur les pouvoirs publics pour y mettre un frein tant qu'on n'a pas une idée claire de ce qu'on veut faire. Actuellement, on nous présente le projet d'éducation du 21^e siècle comme l'inévitable adaptation à la société cybernétique, c'est l'école assujettie à l'idée d'un 21^e siècle de l'accélération technique. Cette école des machines, c'est le projet d'école d'une élite oligarchique. Alors que nous avons plutôt besoin d'une éducation du 21^e siècle qui réponde aux défis d'une société écologique, rationnelle, démocratique, égalitaire. Notre projet alternatif d'école est donc étroitement lié au projet politique contre-hégémonique que nous devons imaginer pour la société à venir. C'est pourquoi il faut qu'on commence par se réapproprier le pouvoir démocratique dans les écoles et dans la société en général, pour renverser la tendance par la base. 

1. Éric Martin et Sébastien Mussi, *Bienvenue dans la Machine. Enseigner à l'ère numérique*, Montréal, Écosociété, 2023, 181 pages.

LE TISSU SOCIAL DES QUARTIERS MENACÉ **PROTÉGER LES LOCAUX COMMUNAUTAIRES MONTRÉLAIS**

Audrée T. Fontaine ◀ et Gessica Gropp*

En 2017, des regroupements d'organismes communautaires ont réalisé une enquête révélant que 115 organismes seraient évincés de leurs locaux au cours des trois années suivantes, et que ces organismes n'arrivaient pas à établir un plan de relocalisation accessible. Les locaux étaient désormais plus rares, plus chers et plus éloignés de leur zone de desserte. Six ans plus tard, la situation ne s'améliore pas.

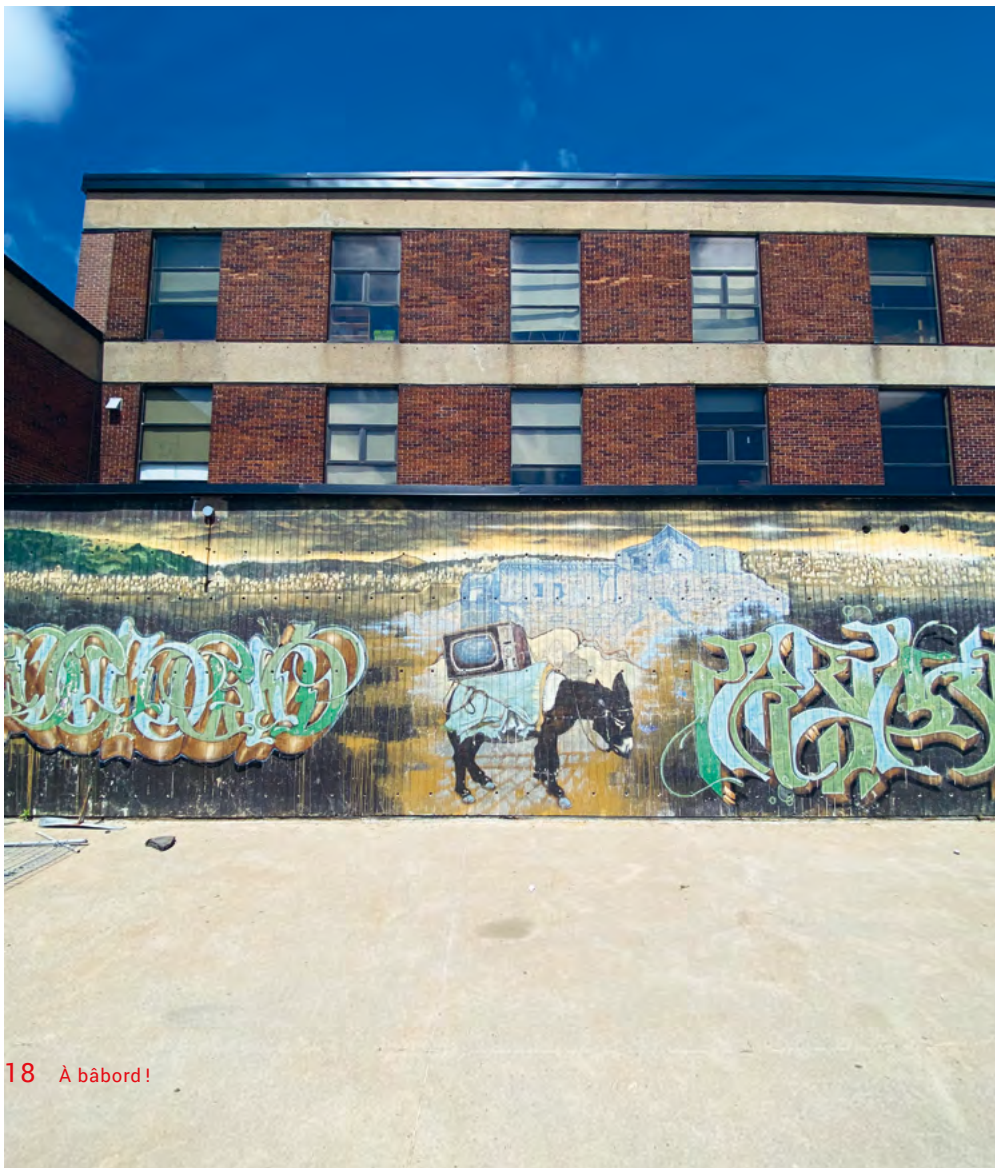
De nombreux organismes vivent une reprise de leurs locaux, des hausses indues de loyer, et sont confrontés à la rareté des options qui se présentent à eux pour se reloger. Ces situations risquent de déraciner les organismes de leur milieu et

de fragiliser le tissu social des quartiers vulnérables. C'est notamment ce qui s'est passé dans le quartier Villeray quand la commission scolaire a réquisitionné ses locaux du Centre Lajeunesse, forçant les organismes hébergés à se redéployer

ailleurs et autrement. Avec cette délocalisation, c'est tout un milieu de vie qui a été touché. Quatre ans plus tard, les organismes existent toujours, mais souvent, leur programmation et leur desserte ont dû être revues à la baisse, malgré l'ampleur des besoins. Certains de ces organismes font aujourd'hui face à des nouvelles annonces d'éviction. On peut comprendre à quel point cette situation fragilise la capacité des organismes à répondre aux besoins sociaux.

À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS

Face à la rareté d'espaces adéquats, les organismes qui n'ont pas la chance d'être hébergés dans des locaux publics (comme des équipements municipaux, une salle communautaire d'un complexe géré par l'OMHM, des bâtiments excédentaires d'un centre de services scolaires ou des espaces prêtés par le réseau de la santé) doivent se rabattre sur la location d'un espace commercial avec ce que cela comporte d'inconvénients, comme la responsabilité financière de tous les travaux d'aménagement et de réparations sans aucune protection pour encadrer ou empêcher les augmentations abusives de loyer. Pour ces raisons et avec la gentrification qui s'accroît dans les quartiers centraux de l'île, il semble impossible d'envisager les locaux



Le complexe William-Hingston qui loge une quinzaine d'organismes communautaires qui devront quitter sous peu leurs locaux.
 Photo : Rémi Leroux

commerciaux comme une solution viable à la crise actuelle.

D'autres organismes optent pour l'acquisition d'un local pour héberger leurs activités. L'idée de devenir propriétaire résonne comme un signe d'autonomie et de stabilité pour un organisme. Toutefois, l'acquisition immobilière communautaire est loin d'être accessible pour la plupart des organismes. Parmi les obstacles à l'acquisition, on peut penser à l'accumulation d'un pécule pour la mise de fonds, aux contraintes des règlements d'urbanisme, à l'accès à un prêt hypothécaire suffisant, à la capacité à rembourser la dette sans gruger sur la réalisation de la mission, à la gestion de la contamination des sols ou de l'isolant à l'amiante inhérente à certains sites, etc. De plus, le rôle de propriétaire est une fonction qui vient avec de nombreuses responsabilités et une charge mentale et financière qui perturbe la réalisation du mandat des organismes. Si, pour certains, c'est une voie qu'ils souhaitent emprunter, cela ne répond pas aux besoins et aux capacités d'un grand nombre.

LE PATRIMOINE PUBLIC POUR DES BESOINS PUBLICS

Lieux de culte désaffectés, bâtiments municipaux ou anciennes écoles excédentaires: ce sont tous des sites situés au cœur des quartiers où des locaux abordables sont recherchés. Là où le bât blesse, c'est que le maillage entre des sites en attente d'une vocation et les projets d'occupation convoités ne repose actuellement sur aucune vision de développement.

Certaines victoires menées par des communautés nous rappellent que cela est pourtant possible. Cependant, le parcours est sinueux et ces victoires demeurent l'exception. Le manque de soutien pour les phases de préparation et le manque de fonds dédiés à restaurer, à rendre accessible et à mettre aux normes des bâtiments vieillissants et vétustes expliquent probablement la désaffectation assez généralisée que l'on réserve à des sites pourtant propices à une prochaine vocation.

Ces bâtiments doivent rester dans le giron public. On emprunte un sillon dangereux qui consiste à penser que seuls les

promoteurs privés disposent des leviers de développement. Il pourrait en être autrement, mais c'est un débat qui nous échappe à l'heure actuelle.

CE SONT BIEN PLUS QUE DES BÂTIMENTS !


Ce dont il est question ici, c'est de tout un pan de notre maillage collectif et de nos leviers de développement en tant que société. Si nous avons pu construire ce réseau de sites publics en quelques générations, comment se fait-il que nous ne puissions pas l'entretenir et lui attribuer de nouvelles vocations? La proposition défendue ici consiste à réhabiliter des sites pour y accueillir un paquet de fonctions qui doivent pouvoir exister sans être soumises aux prix et aux fluctuations du marché. Actuellement, on perd du terrain, au sens propre et figuré! La Société québécoise des infrastructures, société paragon gouvernementale qui ne tient pas compte des besoins de la communauté lors de la caractérisation des sites dont elle fixe le prix, est plutôt connue pour vendre les sites publics, ce qui mène régulièrement à leur privatisation irréversible.

Tout porte à croire que c'est en mobilisant l'ensemble des acteurs qu'on peut trouver des solutions. À Ahuntsic, par exemple, la communauté et la ville testent un nouveau modèle pour développer une ancienne friche: une fiducie d'utilité sociale. L'objectif de cette démarche vise à planifier toutes les fonctions dont le quartier a besoin tout en maintenant leur accessibilité à travers le temps. Appelé l'écoquartier Louvain Est, le quartier projeté est axé sur la transition écologique et sur la résilience de la communauté.

La Ville de Montréal peut aussi intervenir pour favoriser l'accès à son patrimoine bâti. Elle a notamment lancé une initiative pour offrir à 1 \$ certains des 68 bâtiments vacants excédentaires dont elle a la propriété. Un appel d'intérêt est en cours pour le Centre Saint-Paul. Les candidat-es doivent s'engager à le restaurer et à l'aménager dans un délai raisonnable, ce qui représente la rondelette somme de 10 millions de dollars. Il est souhaitable mais peu probable que ce site soit repris à

des fins communautaires, car les contributions en subvention ne suffisent pas pour rénover des projets aussi coûteux.

RÉSORBER LA CRISE, UNE BRIQUE À LA FOIS

La revalorisation des sites publics est une occasion de répondre à plusieurs crises que l'on connaît actuellement. Ces terrains sont une occasion de créer des milieux de vie abordables et aux fonctions diversifiées: logements sociaux, centres de la petite enfance, centres communautaires et équipements publics. Au-delà du tas de briques qui s'effritent, nous y voyons une contribution attendue pour opérer une transition sociale et écologique. À quand une réelle rencontre entre le patrimoine bâti et le patrimoine *vivant*? 

* Gessica Gropp est chargée de projet pour les locaux communautaires adéquats à la Coalition montréalaise des Tables de quartier

DÉCARBONATION DU QUÉBEC

LA CAPE D'INVISIBILITÉ DE PIERRE FITZGIBBON

Carole Dupuis

Face aux impératifs de la transition énergétique et de la décarbonisation, le ministre Fitzgibbon n'a de yeux que pour l'électrification du système énergétique. Cette stratégie, contrairement aux solutions axées sur la sobriété énergétique, ne remet pas en question les modèles de croissance dont nous devons pourtant impérativement nous détacher.

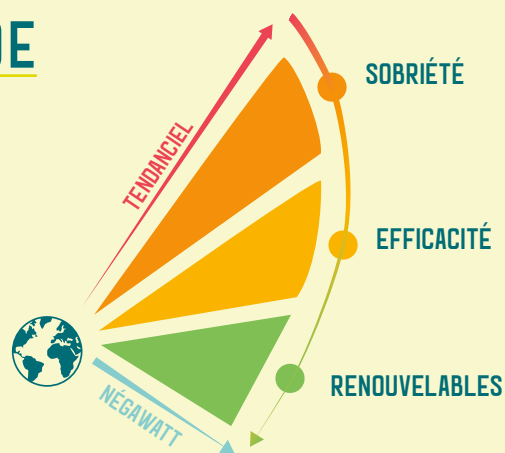
À son arrivée à Poudlard, Harry Potter découvre la cape d'invisibilité et prend vite l'habitude de s'y dissimuler pour mener ses missions ni vu ni connu. De même, lorsque François Legault lui a confié l'Énergie en plus de l'Économie et de l'Innovation, à l'aube du deuxième mandat de son gouvernement, le désormais super ministre Pierre Fitzgibbon semble avoir découvert que la décarbonation était la cape d'invisibilité toute trouvée pour dérober aux regards le projet industriel qui est la véritable raison d'être de son portefeuille Énergie, tel qu'il le conçoit. Le voile est mince et chacune a vu au travers, à commencer par Sophie Brochu. Le ministre n'en continue pas moins de brandir le mot «décarbonation» à chaque occasion, comme un mantra, et les médias se voient bien obligés de relayer ses propos.

Il existe plusieurs façons de sortir le pétrole, le gaz et le charbon du système énergétique, mais Pierre Fitzgibbon n'en connaît apparemment qu'une: électrifier. En effet, au-delà de mesures anecdotiques de déplacement de la demande, comme démarrer les lave-vaisselles à minuit, et d'une stratégie bancaire sur les bioénergies et l'hydrogène, sa vision de la décarbonation semble se résumer à l'électrification du *statu quo*. Cela oblige (comme ça tombe bien! On le voit se frotter les mains!) la mise en place d'un gigantesque chantier de construction d'installations de production d'électricité. Un demi Hydro-Québec à construire, 100 térawattheures d'énergie supplémentaire, un chantier...

LES PILLIERS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Adaptation de la démarche négaWatt. Association négaWatt. www.negawatt.org.

Schéma issu du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2026, page 6



pharaonique, pourrait-on dire! On poussera même le bouchon un peu plus, jusqu'à 137 TWh, pour accueillir de nouveaux projets qui «créeront de la richesse» (là, on le voit carrément saliver!). D'autant plus qu'en se drapant dans le voile de la décarbonation, le ministre prétend cacher l'archaïque mégaprojet de développement industriel dont il s'agit réellement, et ne laisser filtrer que l'aura verdâtre de la lutte au réchauffement climatique.

En fait, si l'objectif était réellement la décarbonation du système énergétique, M. Fitzgibbon n'aurait qu'à suivre le *Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétiques du Québec 2026* de son propre gouvernement, entré en vigueur en juin 2022. Selon ce plan, pour réussir sa transition énergétique, le Québec doit mettre en œuvre une approche structurée

selon trois piliers: la sobriété, l'efficacité et les énergies renouvelables.

Malheureusement, le ministre ne semble pas en avoir pris connaissance.

SOBRIÉTÉ ET EFFICACITÉ : NE PAS CONFONDRE

Après s'être brièvement aventuré sur le terrain de la sobriété énergétique, avoir démontré qu'il n'y comprenait que dalle et s'être fait contredire par son chef (qui ne voudrait surtout pas «imposer» la sobriété aux «consommateurs»), le ministre responsable de l'Énergie a bien vite cessé d'en parler en se rabattant sur l'efficacité énergétique. Certes, l'efficacité énergétique doit être exploitée à fond pour minimiser les pertes en cours de production, de transport et de consommation de l'énergie, qui absorbent 49% de l'énergie primaire

disponible au Québec selon le rapport *État de l'énergie au Québec 2023*. Mais efficacité et sobriété énergétique ne sont vraiment pas des synonymes et l'efficacité énergétique n'apporte qu'une partie de la réponse. Elle nous fait même souvent reculer.

Par exemple, toujours selon l'État de l'énergie au Québec 2023, la consommation énergétique par mètre carré de bâtiment a chuté de 37% au Québec entre 1990 et 2020, mais l'énergie consommée par ménage n'a diminué que de 20%, à cause de l'inflation des superficies. En industrie, le fabricant qui arrive à dépenser moins d'énergie par unité produite peut baisser ses prix et augmenter sa production, gonflant ainsi au passage sa consommation totale d'énergie; c'est ce qu'on appelle l'effet rebond, tel que décrit dans le Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2026. En transport, l'amélioration de l'efficacité énergétique des voitures à essence n'a pas fait reculer la consommation de carburant: elle a nourri la fièvre des VUS, l'augmentation de la motorisation et la hausse des déplacements. Ainsi, dans la grande région de Montréal, la consommation totale de carburant a augmenté de 22,6% entre 2008 et 2019, même si la performance énergétique des véhicules a progressé, selon Équiterre.

En somme, pour produire ses fruits, l'efficacité doit sans faute se combiner à la sobriété énergétique.

SOBRIÉTÉ 101

Pour viser la sobriété énergétique, il faut d'abord faire un tri afin de cibler les besoins réels (bonjour Pierre-Yves McSween!). Pour notre bien-être, en général, nous n'avons pas besoin de bâtiments passoires, d'un frigo plein de légumes ayant parcouru 3000 km, de perdre matin et soir une heure dans un embouteillage en solo dans notre VUS, ni de produire chacun et chacune, en moyenne, 716 kilos de déchets à envoyer au dépotoir chaque année.

Le tri fait, le défi est de trouver des manières moins énergivores de répondre aux vrais besoins. C'est un bien petit défi, car elles sont archi connues.

Il est devenu banal de le dire et pourtant, le gigantesque potentiel de la filière

de la sobriété en transport reste largement sous-exploité. À court terme, des baisses substantielles de demande énergétique peuvent être obtenues en misant sur la marche et le bon vieux vélo, ainsi que sur le vélo électrique. Selon les Ministères Écologie Énergie Territoires de France, le vélo électrique consomme 70 fois moins d'énergie que la voiture. La possibilité de l'utiliser régulièrement comme substitut à l'auto solo est réelle pour plusieurs au Québec puisque 36% de la population vit à moins de 5 km de son lieu de travail. Par ailleurs, le transport collectif et le covoiturage doivent enfin prendre leur place. Une étude de 2008 dans la région de Vancouver, mentionnée dans une étude de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain réalisée en collaboration avec SECOR, a démontré que sur ce territoire, à ce moment-là, la quantité d'énergie nécessaire pour déplacer une personne sur un kilomètre était 35 fois plus petite avec un tramway moderne qu'avec un VUS. Et covoiturer plutôt qu'utiliser deux autos coupe instantanément la consommation d'énergie de 50%!


Pour réduire la demande d'énergie et de puissance liée au chauffage et à la climatisation des bâtiments, il faut entre autres établir des règlements et des programmes incitatifs qui encouragent une occupation judicieuse de l'espace. On pense ici par exemple à des subventions favorisant la construction de petits ensembles (cités-jardins, etc.) plutôt que de résidences individuelles, à des ensembles immobiliers où les grandes surfaces qui dépassent largement les besoins courants des ménages (salles de réception ou mégacuisines) sont partagées et peu chauffées lorsqu'inoccupées, aux immeubles à condos proposant des suites pour accueillir les invité-es plutôt qu'un nombre inutilement élevé de chambres dans chaque unité, à la transformation d'habitations devenues trop grandes en maisons intergénérationnelles ou, dans les villages ou quartiers peu denses, à la construction de petites maisons autour d'une grande demeure servant à loger des invité-es, à organiser des fêtes ou à faire des corvées de cuisine pour la conservation au moment des récoltes.

La mise en place de ces moyens et de bien d'autres approches de sobriété – dans les secteurs de l'alimentation, de l'industrie, des biens de consommation et ailleurs – dépend en tout premier lieu de politiques publiques ambitieuses et bien réfléchies pour créer des environnements qui assureront leur popularité et leur acceptabilité.

DES ARBITRAGES BIEN CONCRETS

Selon un porte-parole d'Hydro-Québec, si les habitudes observées aujourd'hui restaient 100% identiques, l'impact en pointe des véhicules électriques serait de l'ordre de 7000MW en 2050. Trois centrales sur la rivière du Petit Mécatina, en Basse-Côte-Nord, produiraient ensemble 1500MW. Pour atteindre 7000MW et combler ainsi uniquement cette nouvelle demande, si on misait seulement sur l'hydroélectricité et sans abaisser la demande ailleurs, il faudrait aussi artificialiser par exemple le flot résiduel de la Caniapiscou, la rivière George et la rivière à la Baleine.

Bien sûr, il y a aussi d'autres manières d'augmenter l'offre d'électricité – outre l'indispensable optimisation des installations d'Hydro-Québec –, notamment par l'éolien et le solaire. Toutes, cependant, auront des impacts, parfois majeurs, sur les territoires appelés à accueillir ces infrastructures ou les projets d'extraction minière dont la construction d'infrastructures et l'électrification elle-même dépendent. Toutes affecteront les écosystèmes qui font vivre ces territoires ainsi que la santé et la qualité de vie des populations qui y habitent. Toutes présentent des enjeux capitaux de disponibilité des matières et d'accaparement de ces matières par les nations riches comme le Québec.

Ne fonçons pas tête baissée dans la cape d'invisibilité de Pierre Fitzgibbon. Exigeons que les arbitrages à faire et leurs impacts soient clairement exposés, et que des politiques publiques costaudes de sobriété, couplées à des efforts enfin sérieux d'efficacité, soient d'urgence incorporées à la réflexion collective sur l'avenir énergétique du Québec. 

DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

HYDRO-QUÉBEC DOIT RESPECTER SON OBLIGATION

Jean-Pierre Finet*

Hydro-Québec, dans ses activités de distribution d'électricité, doit assurer un approvisionnement suffisant et fiable. Devrait-on s'inquiéter de l'apparent manque de préparation et de capacité de la société d'État pour assumer ses responsabilités et faire face au défi de la décarbonation québécoise ?

Selon le rapport de la vérificatrice générale du Québec sur la maintenance préventive des actifs du réseau de distribution d'électricité publié en décembre 2022, la fiabilité du service de distribution d'électricité d'Hydro-Québec présente une baisse marquée, et le vieillissement des actifs va s'accroître alors qu'il faudrait intégrer plus de 100 TWh additionnels au réseau d'ici 2050 simplement pour décarboner notre économie.

L'épisode de verglas du début du mois d'avril 2023 aura démontré le manque de fiabilité du réseau, ranimé le débat sur l'enfouissement des fils, et souligné le besoin d'investir pour que les municipalités s'adaptent face aux changements climatiques.

Hydro-Québec doit s'assurer de disposer d'approvisionnements suffisants pour répondre en tout temps aux besoins en électricité du Québec. Et pourtant, l'entreprise semble avoir totalement ignoré les orientations réglementaires et les cibles de décarbonation des municipalités québécoises.

En effet, Hydro-Québec a récemment jugé comme irréalistes les recommandations d'une commission d'élus de Montréal concernant l'électrification intégrale des nouveaux bâtiments construits dans la ville, et l'abandon progressif des systèmes de chauffage aux combustibles fossiles dans les bâtiments existants.

Pour justifier sa réaction, l'entreprise prétend que la conversion des clients montréalais d'Énergir à l'électricité demanderait une puissance de l'ordre de 4500 mégawatts lors des grands froids qui « *compromettrait les projets d'électrification et le développement économique* ». Cependant,

Hydro-Québec est bien plus avenante lorsqu'il est question d'approvisionner des projets industriels tels que l'usine de batterie de Volkswagen. On peut donc constater qu'Hydro-Québec effectue un certain arbitrage parmi les usages destinés au développement économique et ceux nécessaires à la décarbonation, et ce, même parmi les projets de décarbonation.


La conversion du chauffage des clients d'Énergir à l'électricité est basée sur une efficacité de chauffage de 100 %, puisque les thermopompes peinent à combler les besoins de chauffage lors des périodes de froid intense. Ce faisant, Hydro-Québec fait fi des solutions technologiques proposées par la Ville de Montréal pour favoriser une décarbonation graduelle et complète des bâtiments tout en minimisant les impacts sur les besoins de puissance en heure de pointe, notamment grâce au déplacement des charges que permet dorénavant le chauffage par accumulation thermique, qui est déjà subventionné par Hydro-Québec. Ces propositions sont clairement explicitées dans la *Feuille de route vers des bâtiments montréalais zéro émission dès 2040*.

Hydro-Québec ne se contente pas d'essayer de décourager les efforts de décarbonation de la Ville de Montréal, mais aussi ceux des autres municipalités qui désirent décarboner leur territoire. En effet, Hydro-Québec a déclaré que la Ville de Laval faisait « *fausse route* » lorsqu'elle a exprimé l'intention d'imposer un moratoire sur l'installation d'appareils alimentés au gaz naturel dans le secteur résidentiel. De même, Hydro-Québec a récemment fait part de son incapacité à

répondre adéquatement aux perspectives de décarbonation évoquées en Outaouais.

On se rappellera qu'au début de l'année 2023, Hydro-Québec annonçait avoir reçu des demandes en alimentation électrique totalisant 23 000 mégawatts (MW) pour des projets industriels, qu'elle disait ne pas pouvoir tous alimenter. Avec l'adoption du projet de loi 2, Hydro-Québec n'a plus l'obligation de distribuer l'électricité pour les demandes d'alimentation de moins de 50 MW. Elle demeure toutefois soumise à l'obligation légale de fournir de l'électricité pour satisfaire toute demande inférieure à 5 MW, ce qui inclut les demandes individuelles de décarbonation des bâtiments.

Hydro-Québec a l'obligation de distribuer l'électricité, tel que prévu à l'article 76 de la Loi sur la Régie de l'énergie. Elle ne devrait pas se permettre de critiquer les demandes d'alimentation exprimées par sa clientèle ni les orientations réglementaires décidées démocratiquement par les gouvernements locaux élus par la population.

Plutôt que de s'efforcer de freiner l'électrification complète et intelligente du chauffage des bâtiments, Hydro-Québec devrait jouer un rôle de premier plan dans la décarbonation rendue plus que pressante par l'urgence climatique. Pour se faire, elle se doit d'assurer un approvisionnement suffisant et fiable. Point final. 

* Jean-Pierre Finet est analyste et porte-parole du Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEE)



RÉSISTER AUX SIRÈNES DE L'OCDE

COMMENT LA LUTTE AUX PARADIS FISCAUX A ÉTÉ RÉCUPÉRÉE

Edgar Lopez-Asselin, coordonnateur du collectif Échec aux paradis fiscaux
William Ross, chercheur postdoctoral, Université Goethe de Francfort

On apprenait récemment la publication d'un court essai intitulé *Paradis fiscaux. Comment on a changé le cours de l'histoire*, qui raconte les dernières tentatives de réformer la fiscalité internationale. Le titre témoigne de la confiance des privilégiés qui, aux commandes des grands chantiers de réforme, s'assurent que le vent du changement tourne toujours en leur faveur.

L'auteur, Pascal Saint-Amans, était jusqu'à tout récemment directeur du Centre de politique et d'administration fiscales (CPAF) de l'OCDE. Pendant qu'il occupait cette fonction, il a supervisé l'élaboration de la réforme de la fiscalité internationale connue sous le nom de Solution à Deux Piliers, mesure intégrée au projet BEPS pour «*Base Erosion and Profit Shifting*» ou «*Érosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices*». Une réforme attendue, car censée refonder les principes des

relations fiscales internationales, mais qui, à l'aube de son entrée en vigueur, menace de dissoudre la contestation citoyenne dans le processus de mondialisation capitaliste.

UN PÉTARD MOUILLÉ ?

Le premier Pilier de la réforme vise les déformations produites, entre autres, par l'économie numérique en créant un nouveau droit d'imposition consistant à réalouer une partie des «*surprofits*» (taux

de rentabilité dépassant 10%) aux pays où l'activité économique a réellement lieu. Le second Pilier instaure un taux d'imposition minimal mondial des entreprises multinationales avec un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 millions € (± 1,1 milliard CAD).

La proposition de réforme de l'OCDE fait, depuis sa signature en octobre 2021, l'objet d'importantes contestations. Des ONG reconnues – Oxfam ou le Tax Justice Network, par exemple – et des économistes de renom – Jayati Ghosh, Joseph Stiglitz, etc. – contestent le seuil d'imposition de 15 %, plutôt faible face au taux moyen d'imposition des sociétés de 22 % en vigueur dans les pays de l'OCDE. Par ailleurs, des États comme le Nigeria ont témoigné des lacunes démocratiques des négociations de l'OCDE. Nombreuses sont les voix qui s'élèvent pour critiquer l'insuffisance de cet accord qui doit «*changer le cours de l'histoire*» des paradis fiscaux¹.

Pourtant, ces critiques ne semblent pas trouver de relais médiatiques adéquats et peinent donc à opposer un contre-discours efficace à celui de l'OCDE, qui mène depuis peu une campagne autocongratatoire. Chaque avancée, qu'elle soit véritablement décisive ou non, est tenue pour une preuve supplémentaire du succès indiscutable de l'entente parrainée par l'organisation.

Ainsi, en janvier dernier, l'OCDE annonçait en grande pompe une ►

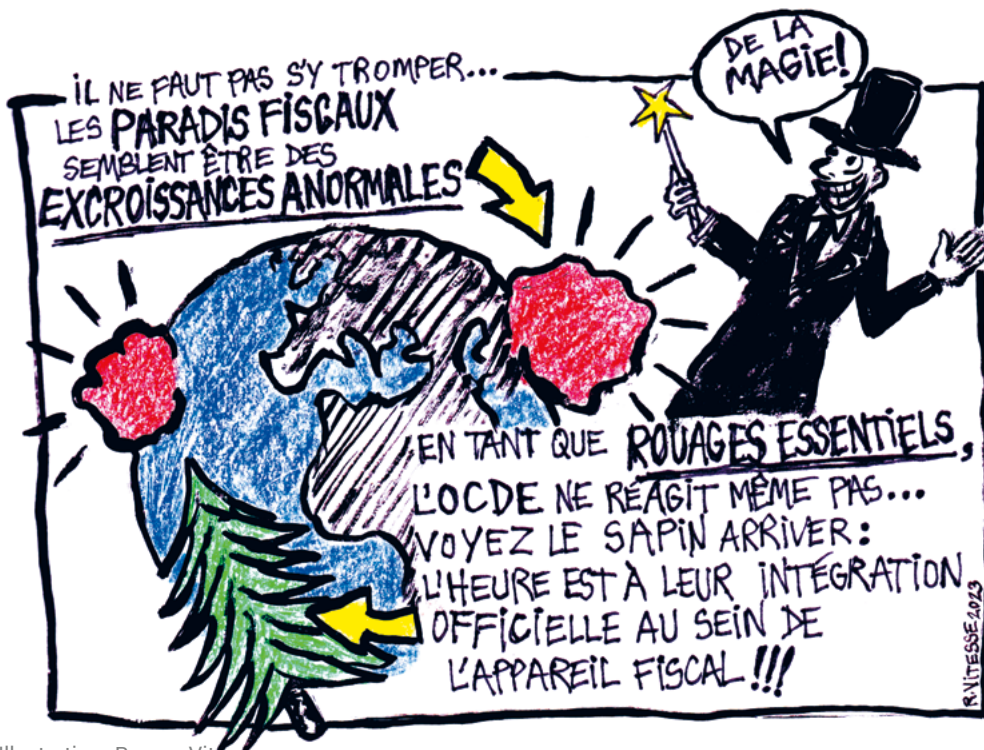


Illustration: Ramon Vitesse

importante réévaluation à la hausse des retombées économiques attribuables à l'entrée en vigueur du second Pilier de la réforme – passant de 150 milliards à 220 milliards USD (202 milliards à 297 milliards CAD)². Or, depuis peu, certains redoutent qu'un des mécanismes censés encourager les pays à adopter la réforme – l'impôt complémentaire minimum national³ – réduise les recettes anticipées dans plusieurs pays. Alors que les paradis fiscaux pourraient continuer d'attirer chez eux les profits des multinationales, les pays à fiscalité dite « normale » comme le Canada verraient leurs revenus amputés jusqu'à 97%.

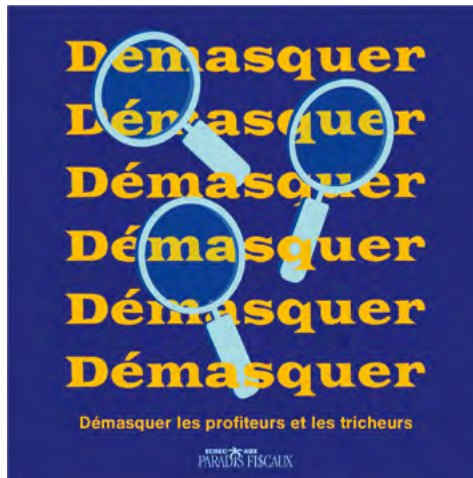
Quant au premier Pilier, la rumeur veut que celui-ci, dont le secrétaire général de l'OCDE Mathias Cormann espérait encore récemment l'entérinement rapide, soit mort au feuillet. Comble de l'ironie pour un projet censé « changer l'histoire », qui voit l'une de ses mesures phares être refusée par les pays riches membres de l'OCDE, ceux-là mêmes qu'elle devait avantager.



OPÉRATION DE RÉCUPÉRATION

Ce qui change cependant avec cette réforme, c'est l'intégration officielle de la concurrence entre États au sein du système fiscal mondial. Comme l'a affirmé récemment l'économiste Gabriel Zucman, la réforme est « *conceptuellement et philosophiquement déficiente* ».

D'une part, elle prévoit d'importantes exemptions qui auront pour conséquence



de maintenir le taux d'imposition effectif des multinationales sous la barre des 15%. L'une des exemptions les plus troublantes concerne l'absence de minimum d'imposition là où une activité économique substantielle est réalisée. Cela signifie que la concurrence fiscale est encore encouragée lorsqu'il s'agit d'une politique de développement économique. Ce faisant, la réforme ouvre un nouvel enfer sous nos pieds: les multinationales continueront de faire pression sur les gouvernements afin de magasiner leurs préférences fiscales et légales.

D'autre part, cette réforme lance le signal que les multinationales, acteurs économiques dominants, n'ont qu'à payer 15% d'impôts alors que les PME et les particuliers dans la majorité des pays de l'OCDE sont imposés à des taux beaucoup plus élevés.

Soyons clairs: cette réforme vise à pouvoir déclarer que seul le phénomène des paradis fiscaux à 0% d'imposition soit chose du passé. Or, ce modèle classique du paradis fiscal est aussi désuet que l'image d'île aux palmiers qui lui est associée. La réalité des paradis fiscaux et légaux est bien plus complexe et la réforme de l'OCDE cherche à la maintenir. Cette absence de profondeur reflète un manque de volonté de mettre fin au régime d'exception des paradis fiscaux. L'OCDE est moins gênée par les injustices dont ces législations complaisantes sont la source que par le fait que ces dernières grugent la confiance du public dans le projet de la mondialisation.

C'est d'ailleurs ce qu'affirmait Pascal Saint-Amans lui-même lors de sa dernière réunion à titre de directeur du CPAF⁵.

La réforme, dit-il, a pour but d'apporter du bon sens (*common sense*) à un système fiscal dans lequel la juridiction où sont déclarés les profits est artificiellement dissociée de la juridiction où sont réalisées les activités économiques réelles. Une telle distorsion est « *ce qui a conduit les gens dans les rues à penser que quelque chose n'allait pas et donc à rejeter la mondialisation.* » Saint-Amans poursuit: « *je pense que notre devoir, en tant que technocrates et politiciens, est de nous assurer que nous nous en tenons à ce bon sens et que nous veillons à ce que les règles produisent ce qu'elles sont censées produire.* »

On décèle, dans cet énoncé creux, l'un des motifs sourds du projet de l'OCDE: conserver vivante la mondialisation capitaliste en l'arrimant à la notion consensuelle, mais vide, du « bon sens ». Ce dernier ne suffit cependant pas à faire oublier le pacte ruineux passé entre nos démocraties dites libérales et cette mondialisation qui, bafouant les droits et décuplant les inégalités, alimente la montée d'une droite autoritaire partout dans le monde. La réforme de l'OCDE n'est pas fondée sur le besoin d'une plus grande justice, mais sur celui de créer les conditions favorables à la poursuite de la mondialisation. Voilà pourquoi il ne pourrait être question d'aller plus loin qu'« *un standard minimal c'est-à-dire un standard maximal* » comme Saint-Amans le disait lors de la même occasion dans un lapsus révélateur.

Le titre du livre de Pascal Saint-Amans tient de la mauvaise blague. *Comment on a changé le cours de l'histoire?* Réponse: en entérinant la tendance lourde de l'économie capitaliste pour laquelle les paradis fiscaux ne sont pas une excroissance anormale, mais bien un rouage essentiel. L'OCDE n'a nulle intention de lutter contre ces législations complaisantes: l'heure est à leur intégration officielle au sein de l'appareil fiscal international. L'accord de l'OCDE est un mirage de progrès.

DÉMASQUER, CONDAMNER, ENCAISSER

Une question s'impose au mouvement social pour la justice fiscale. Cette réforme ne fait que confirmer ce qui se produisait officieusement, tout en « renouvelant » la confiance du public en la mondialisation.

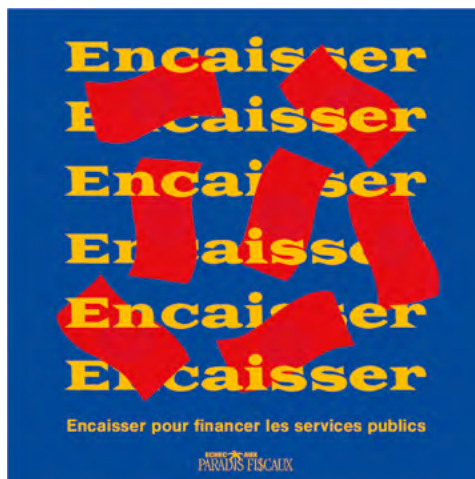
Ce faisant, elle étouffe les contestations. Car la situation, telle qu'elle se profile actuellement, compromet les efforts qui ont été déployés au fil des années pour assurer une redistribution plus juste de la richesse à travers le globe. La lutte aux paradis fiscaux et aux injustices qu'ils génèrent a démontré l'efficacité de la mobilisation citoyenne sur cette question. Or, une proposition comme celle de l'OCDE – brandie comme un succès par nos gouvernements qui assurent nous avoir entendu-es – devient paradoxalement le principal obstacle à la mobilisation. Une fois la réforme adoptée, comment lutter en l'absence (apparente) d'une cause? Le projet de l'OCDE ne se contente pas d'entériner la position dominante acquise par les grandes compagnies multinationales au fil des années: elle prévient également la naissance des foyers de contestation présents et à venir.

La dernière réforme de la fiscalité internationale datant des années 1920, nous n'avons pas le luxe de laisser cette occasion nous filer entre les mains. Il nous faut avoir le courage politique de mener la lutte à son terme.

UNE CAMPAGNE POUR POURSUIVRE LA LUTTE

Le collectif Échec aux paradis fiscaux, à l'instar de plusieurs autres organismes œuvrant pour la justice fiscale ailleurs dans le monde, a pris acte de la nécessité de prévenir ce relâchement de la pression militante. Sa campagne «Démâquer, Condamner, Encaisser»⁶ propose de poursuivre la lutte en tenant compte des mutations que le phénomène des paradis fiscaux a subies. En ramenant la lutte à sa plus simple expression, Échec aux paradis fiscaux souhaite rendre apparentes les causes des injustices fiscales afin de les cibler politiquement.

À la complaisance de l'OCDE, la campagne «Démâquer, Condamner, Encaisser» répond par une demande politique claire, qui articule trois perspectives différentes, mais complémentaires sur la lutte aux paradis fiscaux; le problème est à la fois présenté comme une zone d'ombre à éclaircir (Démâquer), comme



une injustice à punir (Condamner) et enfin comme un outil de lutte contre les inégalités (Encaisser).

Cette campagne fournit des orientations claires à l'action politique dans une perspective de justice fiscale. Elle doit être lue comme un programme qui, à travers ses treize revendications, conjugue des luttes locales à des considérations internationales. La campagne «Démâquer, Condamner, Encaisser» évite l'une des difficultés typiques du problème des paradis fiscaux, difficulté qui est par ailleurs entretenue par l'OCDE: faire de la justice fiscale le débat hermétique d'une communauté experte. Les revendications que porte Échec aux paradis fiscaux sont ancrées dans des inquiétudes concrètes, qui illustrent l'incidence des paradis fiscaux sur l'organisation de la société. Le collectif est ainsi en mesure d'intervenir dans le débat politique afin de défendre une conception alternative du bien commun, comme en témoignent ses contributions aux consultations publiques⁷.

Surtout, cette campagne est destinée à opposer un contre-discours à l'apparence de consensus qui règne au sein des gouvernements des pays de l'OCDE. Ce que propose le collectif, c'est une lunette de lecture qui aide à faire sens des enjeux associés aux paradis fiscaux et à mobiliser la société civile à partir d'objectifs communs. La sombre perspective qu'offre la réforme de l'OCDE montre que la lutte centrale demeure celle pour gagner l'opinion publique à la cause de la justice fiscale. Car c'est à la société civile, aux groupes

citoyens qui la composent, que revient en dernière analyse la tâche d'infléchir l'action des gouvernements. L'éducation populaire, la sensibilisation à ces enjeux ont engendré et continuent de provoquer des changements lents, graduels, mais nécessaires. **abf**

1. Pour un sommaire de ces critiques, voir l'article de Lison Rehbinder, « Taxation des multinationales: une réforme insuffisante », *Relations*, n° 818, 2022, p. 35-37.

2. OCDE, « Selon l'OCDE, l'impact de la réforme de la fiscalité internationale sur les recettes sera supérieur aux prévisions ». En ligne: www.oecd.org/fr/presse/l-impact-de-la-reforme-de-la-fiscalite-internationale-sur-les-recettes-sera-superieur-aux-previsions.htm.

3. L'impôt complémentaire minimum national (ICMN) est une mesure d'imposition de droit interne arrimée aux règles du Pilier Deux. Il donne à l'État qui le promulgue le droit de capter les recettes fiscales autrement redistribuées à des juridictions étrangères au titre des règles principales instaurant l'impôt minimum mondial. Plusieurs paradis fiscaux notoires envisagent l'instauration d'un ICMN puisque celui-ci leur donnerait préséance sur les pays où l'activité économique a réellement lieu.

4. Forum économique mondial, « Is Global Tax Reform Stalling? ». En ligne: www.weforum.org/events/world-economic-forum-annual-meeting-2023/sessions/is-global-tax-reform-stalling.

5. OECD, « 14th Meeting of the OECD /G20 Inclusive Framework on BEPS ». En ligne: www.oecd.org/tax/beps/oecd-g20-inclusive-framework-on-beps-meeting-october-2022.htm (à partir de 4h31 min).

6. Une présentation de la campagne «Démâquer, Condamner, Encaisser» est disponible sur le site internet du collectif Échec aux paradis fiscaux. En ligne: www.echecparadisfiscaux.ca/agir/demasquer-condamner-encaisser.

7. Consultez les publications du collectif à l'adresse suivante. En ligne: www.echecparadisfiscaux.ca/agir/publications/.

S'ENRICHIR AVEC LES LITIGES

Colin Pratte, chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques

Au sein du capitalisme mondial financiarisé, non seulement les entreprises privées ont leur propre instance de résolution des litiges commerciaux, parallèles aux tribunaux étatiques, mais des entreprises cotées en bourse ont pour principale activité de financer de tels litiges internationaux en vue d'un gain.

Quelle est la genèse de cette pratique financière déconcertante et pourquoi faut-il la craindre ?

En 2017, l'entreprise internationale d'investissement Burford Capital vendait, au prix de 107 millions \$ US, ses droits sur un litige opposant l'Argentine à des compagnies aériennes que le pays avait nationalisées en 2001, dans la foulée de la plus grave crise économique de son histoire. Burford Capital agissait à titre de bailleur de fonds tiers auprès des lignes aériennes poursuivantes. Le tiers financier est un acteur extérieur à un litige juridique qui assume les coûts des procédures légales de la partie poursuivante moyennant des droits sur les réparations qui pourraient être obtenues à l'issue de l'arbitrage. Quelques mois après la transaction, le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) rendait sa décision d'arbitrage et sommait l'État argentin de payer 320 millions \$US plus les intérêts aux lignes aériennes. L'année suivante, Burford capital se félicitait dans son rapport annuel pour son retour sur investissement de 722%, soit un profit de 94 millions \$US.

Comment ces entreprises en sont-elles venues à avoir pour principale activité le financement de litiges en vue d'un gain, et en quoi est-ce que cela devrait nous alarmer ?

DES TRAITÉS INTERNATIONAUX AU SERVICE DU CAPITAL

Il existe dans le monde plus de 3000 traités internationaux d'investissement qui prévoient un recours à une instance de règlement par arbitrage en cas de litige opposant un investisseur privé à un État. Ces traités ont été progressivement signés à partir de la seconde moitié du 20^e siècle, dans la foulée de la décolonisation et de la naissance d'États souverains. Il fallait

à ce moment encadrer cette souveraineté et protéger les investissements étrangers de possibles nationalisations ou expropriations. En s'assurant, notamment par le biais du droit international, de la continuité de leur domination, les puissances impériales scellaient le triomphe du néocolonialisme sur le postcolonialisme. Un négociateur de traités ayant œuvré dans les années 1990 en Amérique latine pour le compte de pays occidentaux témoigne [traduction libre] :

« Nombreux sont ceux qui, en Amérique latine, pensaient qu'il était inoffensif de

signer ces traités; personne n'avait la moindre idée de ce qu'ils signifiaient. Beaucoup de ceux qui ont négocié n'étaient pas des juristes, et ils les ont donc signés en quelques jours, en quelques heures, ou même par courrier électronique, parce que les voyages étaient trop chers. »

À ce jour, on compte plus de 1000 poursuites en arbitrage initiées contre les États, les audiences se déroulant pour la plupart devant le CIRDI, l'instance d'arbitrage de la Banque mondiale. Les montants en jeu sont considérables. Le Pakistan s'est par exemple vu imposer en 2019 des dommages



Photo : Marco Verch Professional (CC-BY-SA 2.0)

de 5,8 milliards \$US à deux minières, dont la canadienne Barrick Gold, dans une affaire relative à l'exploitation d'une mine de cuivre et d'or que l'État du Pakistan a finalement décidé d'exploiter lui-même.

Le paiement par les États des réparations exorbitantes est assuré par un autre instrument légal, la Convention de New York de 1958, qui prévoit notamment que les entreprises peuvent user des tribunaux à travers le monde pour saisir des actifs des États récalcitrants. Comble d'ironie, le Pakistan venait de recevoir quelques jours avant le jugement d'arbitrage un prêt de 6 milliards de \$US par le Fonds monétaire international pour faire face à une crise économique nationale. Du côté des minières dédommagées, l'affaire aura été fameuse, celles-ci ayant reçu des sommes 25 fois plus importantes que les dépenses engagées, grâce à la notion « d'expectative de profits perdus » retenue par les arbitres.

L'ÉTAT, L'ENTREPRISE ET LE FINANCIER

Jusqu'au tournant des années 2010, les acteurs en cause étaient limités aux États, aux entreprises privées et aux cabinets d'avocats à 1000 \$/h. Or, des financiers se sont invités depuis quelques années à ce simulacre de justice et ont proposé aux entreprises poursuivantes de payer le coût des procédures, qui sont en moyenne de 6 millions \$ US, en retour d'une partie des dommages et intérêts reçus. Pour les États, l'affaire est catastrophique puisqu'elle contribue à augmenter les poursuites à leur endroit, dont les coûts de défense atteignent en moyenne 5 millions \$US. Un État comme l'Argentine a dû se défendre à ce jour contre 62 poursuites depuis 1997, tandis que le Venezuela en a essuyé 53, et le Canada 13. Des 62 dossiers conclus de l'Argentine, seulement 6 se sont soldés en faveur du pays, les autres ayant été réglés hors cour ou à la suite d'un jugement d'arbitrage rendu.

Au tribunal d'arbitrage, l'entreprise peut se sentir chez elle. D'abord, le droit applicable est celui prévu au contrat, en plus de la *lex mercatoria* – le droit commercial international. Lorsque l'Argentine s'est défendue d'un litige l'opposant à la multinationale Total, les procureurs argentins

ont en vain plaidé que les décrets gouvernementaux passés en 2002, qui avaient entre autres pour effet de geler les tarifs gaziers imposés par l'entreprise, avaient été votés en vertu de la constitution argentine et du respect des droits fondamentaux, menacés par la crise économique. Le tout a été jugé irrecevable par les arbitres, puisque le droit constitutionnel et national des pays ne régit pas les parties et est suppléé par la *lex mercatoria*. L'Argentine a été condamnée à verser 270 millions US \$ à Total.

Les arbitres qui siègent au CIRDI sont pour la plupart issus du milieu privé. Dans un rapport choc publié en 2012, le Corporate Europe Observatory établissait que 15 arbitres provenant de la pratique du droit privé au Canada, en Europe et aux États-Unis s'étaient partagé 55% des litiges du CIRDI. Ce phénomène de porte-tournante entre les cabinets d'avocats du Nord et l'instance d'arbitrage contribue au fait qu'à ce jour, les États sont, dans près de la moitié des décisions rendues, condamnés à verser des dommages aux entreprises poursuivantes, sans compter les arrangements à l'amiable gardés confidentiels.

Dans ce contexte hautement favorable au secteur privé, le financement par des tiers devient une pratique spéculative attrayante que des acteurs du milieu présentent comme une forme de promotion de l'accès à la justice. Malheureusement, cet abus de langage se vérifie, car selon une estimation du professeur et ancien arbitre Stravos L. Brekoulakis, environ 40% des litiges opposant des investisseurs à des États sont financés par un bailleur de fonds externe.


SABOTAGE ÉCOLOGIQUE

Par ailleurs, les traités internationaux et instances de règlements des litiges s'ajoutent désormais aux nombreux outils et stratégies dont dispose l'industrie fossile pour résister à la transition écologique et énergétique. À ce jour, plus de 230 arbitrages internationaux ont été le fait d'investissements relatifs à des actifs fossiles, ce qui représente environ 20% de l'ensemble des litiges connus à ce jour. Dans ce secteur, la moyenne des réparations

accordées aux entreprises est d'environ 600 millions \$ US.

Cette menace juridique de taille qui plane sur les États a de quoi faire réfléchir. Par exemple, les projets de développement d'actifs fossiles de la Guyane qui n'ont pas encore reçu de décision finale d'investissement (DFI) représentent des risques de poursuite de 15 milliards \$ US, soit près de trois fois le PIB du pays. On estime que 20% des actifs fossiles n'ayant pas encore reçu de DFI sont protégés par des traités prévoyant un recours à une instance d'arbitrage privé.

Le GIEC s'est montré clair: la limite du 1,5 degré Celsius exigera non seulement d'empêcher tout nouveau développement fossile, mais aussi de démanteler des infrastructures existantes. Or, le capital fossile existant et potentiel jouit d'une protection légale. Le dernier exemple de ce verrouillage juridique est celui du projet d'exportation de gaz naturel liquéfié GNL Québec, dont les promoteurs ont déposé une poursuite en dommages de 20 milliards \$ US contre le Canada pour avoir refusé d'émettre les autorisations nécessaires. On ne peut toutefois déterminer si la poursuite entre le Canada et GNL Québec est l'objet d'un financement par un tiers, cette information n'étant pas publique.

S'il faut craindre la crise écologique et la croissance des inégalités socioéconomiques mondiales, alors il faut tout autant redouter ce régime de traités internationaux et ses instances de règlements parallèles protégeant les intérêts des acteurs puissants qui alimentent ces crises. 

L'ILLIBÉRALISME, LE NOUVEL ENCERCLEMENT

Claude Vaillancourt ◀

Si l'extrême droite est en expansion dans le monde, c'est dans sa version « illibérale » qu'elle menace le plus les pays démocratiques. Bien que très utilisé dans certains cercles, ce terme est peu connu au Québec. Est-ce parce qu'il demeure peu pertinent dans notre contexte politique, ou désigne-t-il une réalité que nous refusons de voir ?

Le terme « illibéralisme » ajoute le préfixe négatif « il » au mot « libéralisme ». L'illibéralisme serait ainsi une négation du libéralisme. Il est en quelque sorte un refus du libéralisme politique, de l'État de droit et de ses institutions plus particulièrement. S'accommodant d'élections libres et pluralistes (mais aux résultats très souvent attendus), il se permet d'affaiblir la démocratie en s'attaquant aux contre-pouvoirs, en contrôlant les médias. Et surtout, en inventant une forme hybride entre la dictature et la démocratie.

Ce mot, créé par l'auteur et journaliste Farreed Zakaria, s'est répandu peu à peu à la fin des années 1990 avant de devenir très courant depuis une dizaine d'années seulement. Zakaria a observé que plusieurs pays ayant adopté des processus démocratiques en sortant d'années de dictature ont élu des partis qui favorisent indirectement un retour à l'ancien régime, du moins, dans certains aspects et avec d'importantes transformations. Par le biais, les pays qui ont une plus longue expérience de la démocratie seront aussi rapidement touchés. Les partis illibéraux s'attaquent à des vaches sacrées en démocratie comme la Constitution, les droits et libertés fondamentales, l'indépendance du système judiciaire.

LA HONGRIE, LA POLOGNE ET LES AUTRES

En Europe, la Pologne de Jarosław Kaczyński et la Hongrie de Viktor Orbán ont donné un important élan à l'illibéralisme. Par ailleurs, le second utilise sans détour cette dénomination. Aujourd'hui élu pour un quatrième mandat, il s'est

distingué dès le départ par de forts discours contre la mondialisation et défend ouvertement les valeurs conservatrices : famille traditionnelle, foi chrétienne, nationalisme très prononcé et refus de l'immigration.

Le gouvernement d'Orbán est devenu un modèle pour plusieurs et on ne peut que constater les importantes avancées de l'illibéralisme depuis quelques années. S'il est difficile d'inclure dans ce courant un lieu aussi autoritaire que la Russie, par exemple, on y associe des pays très différents tels que les Philippines, l'Inde, le Venezuela, Israël.

En Europe, l'Italie vient de basculer dans le clan illibéral, avec l'élection de Georgia Meloni et des Frères d'Italie. La nouvelle première ministre se dit clairement admirative d'Orbán – même si jusqu'à maintenant, elle n'a pas encore ciblé les grandes institutions du pays et celles auxquelles l'Italie appartient. En France, la forte opposition au gouvernement Macron, conséquence de la grande impopularité de sa réforme des retraites, pourrait propulser Marine Le Pen et le Rassemblement national au pouvoir, ce qui amènerait un pays de plus, et des plus importants, dans le giron illibéral. Le président Macron, par son peu de respect de plusieurs institutions et du processus démocratique, et par certaines dérives autoritaires, a par ailleurs ouvert la voie à un éventuel changement de régime et a adopté certaines attitudes qui le rapprochent de l'illibéralisme.

La situation actuelle en Israël montre bien où peut aller un gouvernement illibéral dans la pure logique de ce qui définit

cette tendance. La mainmise du pouvoir judiciaire par le pouvoir politique, comme voulue par le gouvernement de Benjamin Netanyahu, est une grande dérive du fonctionnement de la démocratie, qui pourrait transformer en profondeur le pays, même si les élections sont maintenues. On comprend très bien l'indignation du peuple israélien engagé dans une grande bataille pour préserver une démocratie fragilisée.

LE CAS DES ÉTATS-UNIS

Même si le terme illibéralisme n'a pas été souvent utilisé ici pour qualifier le gouvernement de Donald Trump aux États-Unis, il demeure clair que l'ex-président a démontré un net acharnement contre les institutions du pays, ce qui l'associe sans réserve à la tendance illibérale : entre autres, il a détruit l'équilibre entre juges démocrates et républicains à la Cour suprême, il n'a pas reconnu le résultat des dernières élections, il s'en est même pris à des institutions pourtant considérées utiles pour bien régner, comme le FBI.

Aux États-Unis, on pourrait cependant affirmer que la tendance la plus forte de l'extrême droite demeure le courant libertarien. Les deux courants semblent en apparence difficiles à concilier. Le libertarisme prône un désengagement total de l'État dans le plus grand nombre de secteurs possible, alors que l'illibéralisme s'appuie sur un gouvernement central fort, autoritaire, et sur un chef d'État puissant qui parle et agit au nom du peuple.

Pourtant, illibéralisme et libertarisme marchent dans la même direction et s'accommodent bien l'un de l'autre. Selon ces deux systèmes, il ne faut contraindre

en rien l'économie de marché. Tant les grandes institutions et que les contrepouvoirs démocratiques doivent être démantelés ou, au minimum, affaiblis.

Aux États-Unis, il semble que les libertariens ont signé une sorte de pacte avec Trump: en s'appropriant le pouvoir et en s'attaquant aux institutions du pays comme il l'a fait et promet de le faire encore, Trump crée l'environnement propice à une diminution radicale du pouvoir de l'État qui permettrait à long terme, peut-être, d'installer un système mitoyen, ayant les caractéristiques de l'un et de l'autre régime. Cette alliance associe cependant les libertariens à des tendances particulièrement conservatrices, principalement aux groupes religieux extrémistes, un lien peu naturel qui pourrait peut-être se briser un jour.

QU'EN EST-IL CHEZ NOUS ?

La rareté de l'utilisation du terme «illibéralisme» au Québec et au Canada ne nous met cependant pas à l'abri d'avancées dans la propagation de ce régime. Comme à toutes les fois qu'on essaie de définir une tendance politique, la réalité des choses met à l'épreuve toute interprétation simpliste. L'illibéralisme reste complexe et peut s'appliquer de différentes manières. Ainsi, pourrions-nous qualifier le gouvernement de Stephen Harper d'illibéral? Très à droite, pas forcément populiste, s'attaquant à de nombreux contrepouvoirs sous le prétexte de compressions budgétaires, il s'en est surtout pris à une opposition en provenance des mouvements sociaux – et même du côté des artistes – sans oser affronter les grandes institutions reliées à l'État.

Il risque d'en être autrement avec son successeur Pierre Poilievre. Celui-ci semble clairement s'aligner sur la stratégie de Trump, en dépeignant, dans des discours réducteurs, un pays au bord de la catastrophe et en défiant les médias envers lesquels il a très peu de confiance. La CBC est d'ailleurs la première grande institution publique qu'il combat ouvertement et dont il souhaite l'élimination. Il faudra voir si son programme politique, peu élaboré pour le moment, continuera à s'inspirer de ce qui ressort de la tendance illibérale.



Illustration: Elisabeth Doyon

Au Québec, nous semblons plus éloignés d'un pareil régime. En 1997, le sociologue Dorval Brunelle a cependant utilisé le terme «illibéral» pour caractériser le gouvernement de Maurice Duplessis pendant la Grande Noirceur¹. Si le lien peut sembler de prime abord surprenant par son anachronisme, l'association avec les gouvernements illibéraux actuels semble assez claire, par ce mélange de corruption, d'élections systématiquement remportées, de fort contrôle étatique et de libéralisme économique, ce qui convient dans les deux cas.

L'actuel gouvernement Legault aurait-il en lui quelques germes d'illibéralisme? Son nationalisme, sa prédilection pour l'entreprise privée, son attachement à certaines valeurs conservatrices soulèvent quelques soupçons. Sûrement est-il nécessaire de bien s'en préserver et utiliser tous les ressorts de la démocratie devant un gouvernement profitant d'une si forte prédominance au parlement (par ailleurs, rappelons-le, non proportionnelle au vote obtenu), s'imaginant parler au nom de la majorité alors qu'il gouverne de plus en plus clairement pour la classe aisée.

UNE SURVEILLANCE QUI S'IMPOSE

L'illibéralisme, parmi ses grandes tares, ramène le chef d'État autoritaire, populiste et qui comprendrait mieux que personne, selon lui ou elle, les aspirations du peuple,

victime de la domination d'élites déconnectées et égoïstes. Les soi-disant capacités de cette personne à bien prendre le pouls de la population lui permettraient de faire le tri dans tout le système de contrepouvoirs dont la société s'est dotée justement pour éviter les abus et pour se protéger de l'autoritarisme.

L'illibéralisme est un terme qui définit bien la façon dont l'extrême droite et les héritiers des régimes autoritaires parviennent à s'insinuer dans les systèmes démocratiques, à les détourner de façon plus ou moins discrète, en se servant des frustrations de populations victimes d'une mondialisation si peu attentive à leurs besoins. Ce régime reste avant tout une grande duperie et une importante régression: il rétablit la chape de plomb d'un autoritarisme liberticide tout en accentuant les inégalités sociales, par son parti pris envers le libre marché et son acharnement contre les minorités discriminées. C'est pourquoi il nous faut être particulièrement attentif-ves à ses symptômes, même s'ils nous semblent légers pour le moment. **ab!**

1. «La société illibérale duplessiste», dans *Duplessis, entre la grande noirceur et la société libérale*, ouvrage collectif dirigé par Alain G. Gagnon et Michel Sarra-Bournet, Montréal, Québec-Amérique, 1997. pp. 327 à 347.

LE TRANSPORT EST UN BIEN COMMUN !

Coordonné par Jean-François Boisvert et Claude Vaillancourt ◀

Le transport collectif est un élément clé de la transition écologique. Le Québec reste cependant un cancre en ce domaine : mal organisé, insuffisant, mal financé, le transport collectif n'arrive pas à s'imposer devant la voiture individuelle – et devant les véhicules utilitaires sport plus particulièrement – toutes ces automobiles étant polluantes, coûteuses, encombrantes et dangereuses. Devant un projet de transport aussi mal conçu que le REM à Montréal, devant des transports interurbains nettement insuffisants, il nous a semblé urgent de réfléchir au déploiement d'un transport

collectif efficace et bien pensé. Les bonnes idées ne manquent pourtant pas ! Ce mini-dossier a ainsi deux objectifs : revenir sur ce qui ne fonctionne pas en espérant que cette démonstration soit constructive, et proposer des solutions pour que nous puissions prendre ce virage plus que nécessaire en faveur du transport collectif, limitant autant que possible l'usage de la voiture individuelle et permettant une bien meilleure protection de notre environnement. Nous aimerions remercier chaleureusement Jean-François Boisvert qui a si habilement coordonné ce dossier.

DÉCARBONER EN DÉVELOPPANT LES TRANSPORTS COLLECTIFS

Jean-François Boisvert, responsable de la Table transport du Front commun pour la transition énergétique

Le secteur des transports représente le plus grand émetteur de gaz à effet de serre (GES) au Québec, avec une part de 43 % des émissions. Dans l'objectif d'atteindre la carboneutralité d'ici le milieu du présent siècle, comme nous exhorte à le faire la communauté scientifique afin d'éviter la catastrophe climatique, nous devons donc entreprendre rapidement la décarbonation de nos transports, principalement celui des transports individuels.

Depuis des décennies, le parc automobile québécois ne cesse de croître. De plus, on achète désormais plus de camions légers (véhicules utilitaires sport, fourgonnettes et camionnettes) que de voitures, alors que ceux-ci, plus gros et plus gourmands, émettent davantage de GES.

LE LEURRE DE LA VOITURE ÉLECTRIQUE

Certain-es promeuvent l'électrification des véhicules, y voyant une panacée. La voiture électrique n'émet effectivement pas de GES lorsqu'elle roule, mais l'empreinte carbone et environnementale de sa fabrication est lourde ; l'extraction et le traitement des matières premières ainsi que la fabrication des véhicules et des batteries exigent beaucoup d'énergie

(pour l'instant, et pour longtemps encore, d'origine fossile) et les activités minières ont des impacts dévastateurs sur l'environnement.


Certaines études mettent aussi en doute la possibilité d'une telle transition, faisant valoir qu'il n'y aurait pas suffisamment de métaux disponibles sur Terre pour convertir à l'électrique un parc d'environ 1,4 milliard de véhicules¹.

Remplacer les quelque 5,5 millions de véhicules de promenade circulant au Québec par leur équivalent électrique ne réglerait pas non plus les problèmes de congestion dans les grands centres et continuerait à contribuer à l'étalement urbain, qui est possible et encouragé par la possession massive d'automobiles. La véritable solution passe par une réduction importante du parc automobile, conjointement à un développement du transport collectif, tant urbain qu'interurbain.

LES DÉFIS DU TRANSPORT COLLECTIF

Plusieurs abandonneraient la voiture s'ils ou elles disposaient d'un service fiable et efficace de transport collectif. Une telle transition entraînerait des économies importantes pour les individus, le coût d'utilisation d'une automobile neuve étant estimé au minimum à 8000 \$ par année. Les bénéfices environnementaux seraient encore plus grands, surtout dans une perspective où les transports collectifs seraient électrifiés.

Cependant, les sociétés de transport affrontent à ce jour de sérieux problèmes de financement. L'achalandage n'est pas revenu au niveau pré-pandémie et la pratique du télétravail a modifié les habitudes de déplacement. À titre d'exemple, la Société de transport de Montréal prévoit un déficit de 60 M\$ en 2023, et l'Autorité régionale de transport métropolitain estime le sien à 500 M\$. Elles se voient ainsi contraintes de réduire leurs services, ce qui entraîne une baisse de leur utilisation, et donc des revenus, entraînant à son tour de nouvelles coupures... Un cercle vicieux qu'il faut briser.

Considérant que pour engendrer un transfert modal, l'offre de service doit être développée significativement, il faut se doter de façons de financer l'expansion des réseaux, en plus d'assurer leur fonctionnement à long terme. Des solutions existent, mais il faut la volonté et le courage politique de les mettre en œuvre. Sans nous attaquer résolument à la décarbonation des transports, nous rateons nos cibles climatiques, avec les conséquences désastreuses que cet échec implique. 

1. Voir par exemple *The Mining of Minerals and the Limits to Growth*, Simon P. Michaux, en ligne : tupa.gtk.fi/raportti/arkisto/16_2021.pdf

PLANIFICATION

UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Daniel Chartier, vice-président du Collectif en environnement Mercier-Est

Les transports collectifs joueront un rôle central dans la transition écologique, de concert avec une requalification du territoire respectueuse des populations qui y vivent. Mais encore faut-il qu'ils soient efficaces et bien conçus. Le Réseau express métropolitain de Montréal a, quant à lui, de nombreux effets pernecieux sur cet écosystème de transport.

Pendant des décennies, des dizaines de compagnies de transport collectif offraient des services dans la région de Montréal sans obligation de coordonner leurs actions. À partir de 1996, l'Agence Métropolitaine de Transport améliore l'offre régionale, sans parvenir à générer la concertation espérée.


Vingt ans plus tard, en 2016, l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM) est créée, disposant des pouvoirs nécessaires pour la création d'un réseau de transport efficace. Malheureusement, elle voit aussitôt une filiale de la Caisse de dépôt du Québec, CDPQ Infra, lui arracher ses compétences sur un immense territoire pour créer son Réseau Express Métropolitain, le REM.

LE REM, UN AMI DANGEREUX

Rapidement, citoyen·nes et organismes dénoncent les vices du REM. La ligne Deux-Montagnes, le train de banlieue le plus fréquenté et le plus rentable, passe aux mains de CDPQ Infra afin de maximiser les profits du REM. Ce faisant, on empêche à jamais la création d'un lien ferroviaire (train à grande vitesse ou train à grande fréquence) menant au centre-ville.

Le pire est son modèle d'affaires qui exige le paiement d'un montant élevé pour chaque passager/kilomètre selon une somme indexée au coût de la vie pendant une période de 98 ans, renouvelable. Normalement, le financement d'infrastructures comme le métro se fait sur une trentaine d'années, période après laquelle les coûts d'exploitation diminuent. La facture totale du REM sera extraordinairement salée.

Les clauses du contrat du REM (exclusivité, gouvernance...) sont incroyablement contraignantes non seulement pour les autres sociétés de transport, mais aussi pour les citoyen·nes et les pouvoirs publics, si bien que le BAPE rejette ce projet sans la moindre ambivalence.

Malgré cela, le REM se construit. À beaucoup d'endroits, dont les abords du canal Lachine ou de l'autoroute A-40, la réalité 

MONTREAL → MAGOG

Une Montréalaise souhaite se reposer quelques jours dans la jolie ville de Baie-Saint-Paul. Elle parcourra les 248 kilomètres pour s'y rendre en 3 h 35 si elle choisit la voiture... et fera le même trajet en 13 h 30 si elle préfère l'autobus. Vous arrivez à Magog en autobus.... Manque de pot : ou vous parcourez à pied les cinq kilomètres qui vous séparent du centre-ville, ou vous prenez un taxi dont le prix se rapprochera de ce que vous avez payé pour l'autobus Montréal-Magog. Votre ami vit à Montmagny et veut visiter un parent à Shawinigan ? Bonne chance pour lui s'il n'a pas une voiture pour parcourir en 2 heures 7 minutes les 209 km qui séparent les deux villes ! Choisir l'autobus et le train se transformera en un vrai parcours du combattant et lui demandera au moins deux fois plus de temps.

Ces quelques exemples démontrent bien l'état déplorable du transport collectif interurbain au Québec. Alors qu'on a réduit

à presque rien un réseau ferroviaire pourtant bien déployé à l'origine, l'autobus, si mal organisé, n'arrive surtout pas à se poser comme solution de rechange à l'utilisation de la voiture. Moins il est utilisé, plus le service devient déplorable et moins on l'utilise encore. Pendant ce temps, on continue à vendre encore plus de voitures au Québec... Ainsi est-il nécessaire de penser autrement le transport interurbain, au-delà de la rentabilité immédiate pour des compagnies privées d'autobus, qui ne nous permettront jamais de nous sortir du tout à la voiture. Seul un investissement public majeur dans le transport interurbain pourrait régler le problème. Le défi est considérable dans un environnement aussi peu densément peuplé que le nôtre. Mais les avantages resteront considérables, encore plus devant la nécessité de combattre le réchauffement climatique.

Claude Vaillancourt 



Illustration: Elisabeth Doyon

est aux antipodes des espérances. D'autres belles promesses, dont celle de n'interrompre qu'occasionnellement le service sur la ligne Deux-Montagnes, sont elles aussi oubliées.

Le projet de REM a été conçu pour être vendu à des tiers dans un court laps de temps. C'est pourquoi des experts indépendants doivent rapidement dresser un bilan détaillé du dossier et tout particulièrement du gouffre financier que subiront les sociétés de transports et les villes concernées. Quelles seraient les conséquences sur Montréal et sa région si le REM devenait propriété d'intérêts étrangers négligents ou malveillants ?

UNE GROGNE CROISSANTE À L'EST

À l'automne 2019, l'ARTM donne enfin l'impression de pouvoir mener à bien sa tâche principale avec la publication de son *Projet de plan stratégique de développement du transport collectif*. Ce document propose des réseaux existants consolidés, de nouvelles infrastructures, des services améliorés et une meilleure interconnexion avec les transports actifs. En revanche, il ne laisse aucunement présager le REM de l'Est.

Citoyen·nes, organismes, villes et MRC déposent leurs mémoires avant le 14 décembre 2020. Mais le lendemain, le REM de l'Est est annoncé en grande pompe même s'il contredit les orientations du Projet de plan stratégique de l'ARTM. Plusieurs instances concernées jurent n'en avoir appris l'existence que lors

de son annonce officielle ou la veille. Les citoyen·nes et organismes révisent à la hâte leurs positions pendant le temps des fêtes, car les audiences publiques se tiennent début janvier.

D'un côté, tous s'entendent pour saluer l'ampleur de l'investissement prévu pour le REM de l'Est. De l'autre, les critiques qui visaient d'abord le volet aérien s'élargissent rapidement à tous les aspects du projet, et rallient de plus en plus voix expertes, médiatiques et citoyennes.

En février 2022, plus d'un an après l'annonce du projet, les grandes lignes des rapports de l'ARTM et de la STM fuient dans les médias. Elles révèlent autant l'inefficacité que le caractère pernicieux du REM de l'Est. Celui-ci ne répond pas aux principaux besoins de la population de l'Est, à savoir les déplacements à l'intérieur du territoire. Il ne répond qu'aux 12% de personnes se rendant au centre-ville, et encore, partiellement. Seulement 5,6% des automobilistes se convertiraient aux transports collectifs, plutôt que les 17% annoncés par les promoteurs de REM. En contrepartie, 94% de sa clientèle serait arrachée à la ligne verte et aux autres services de transport collectif. Ce transfert, combiné à un mode de financement extrêmement gourmand, aurait un impact délétère sur les finances des autres modes de transport collectif. À cela s'ajoute l'extrême difficulté d'insérer adéquatement les structures aériennes.

À partir de ce moment, le projet du REM de l'Est part en vrille. CDPQ Infra tente un dernier coup de force en dévoilant des aménagements urbains à très grande échelle dont les coûts faramineux seraient essentiellement assumés par les autres pouvoirs publics. La grogne explose. Après avoir demandé «*Peut-on encore croire CDPQ Infra?*», le chroniqueur Michel C. Auger conclut alors qu'il faut «*se débarrasser du cannibale*».

Devant son incapacité à imposer son train aérien au centre-ville, qui aurait maximisé la capture de client·es de la STM, CDPQ Infra laisse les rênes au gouvernement du Québec. Le train léger aérien/souterrain survivra, mais sera modifié. L'antenne est-ouest partant de la gare Pointe-aux-Trembles du train de Mascouche s'arrêtera au métro L'Assomption (un dédoublement de la ligne verte sur plusieurs kilomètres). L'antenne nord-sud, voisine du Service rapide par bus (SRB) Pie IX, diminuera significativement la clientèle de cette infrastructure récemment inaugurée. Pourquoi ne pas desservir plutôt le pôle Anjou, plus à l'est, une destination majeure et un pôle identifié comme devant être densifié depuis 1973 ?

LA RÉPLIQUE DE L'ARTM

La poursuite du projet est confiée à un groupe de travail dirigé par l'ARTM. Avant de recevoir la version écrite de son mandat, l'ARTM, par la voix de son vice-président, Michel Lemay, déclare publiquement que cet organisme étudiera toutes les options possibles et qu'elle consultera les parties prenantes avant la fin de l'année 2022.

L'ouverture promise se transforme en un long silence. Ce n'est guère surprenant étant donné la volonté manifeste du gouvernement Legault de tourner les coins ronds.

Fin janvier 2023, le rapport intermédiaire de l'ARTM sur le Projet structurant de l'Est (PSE) (nouveau nom du REM de l'Est)

est déposé sur un site Internet, sans conférence de presse. Le rapport répète 59 fois le mot «enjeu» et 37 fois «analyse», montrant le caractère hautement hypothétique de plusieurs aspects du projet. L'examen du rapport permet aussi de comprendre que le train automatisé n'est ni le bon mode ni le bon tracé et que ses coûts devraient être exorbitants par rapport aux maigres bénéfices escomptés.

Dans son mémoire sur le REM de l'Est, l'ARTM dit ceci: «À la lumière des constats qui se dégagent de nos analyses, nous suggérons d'envisager des options qui permettraient un projet mieux ancré dans un principe de complémentarité avec l'écosystème de transport collectif existant, ainsi qu'une meilleure adéquation entre les besoins de déplacement, les milieux urbains traversés, le mode proposé et les coûts d'investissement.» Depuis plus de deux ans, experts, chroniqueurs et groupes citoyens exigent eux aussi, à répétition, que tous les tracés, tous les modes soient étudiés, et que les processus de revitalisation de nos quartiers soient faits en collaboration avec

la population. De nombreuses publications témoignent de cette volonté, dont la lettre commune dans laquelle des groupes de l'Est et du Sud-Ouest demandent un réseau intégré de transport collectif. Cette lettre est d'ailleurs appuyée par des experts reconnus en urbanisme et en transport collectif.

Deux contrats, l'un de 3,3 millions\$, l'autre de 38,4 millions\$ pour l'ensemble de la région, permettraient à l'ARTM de mener un travail de qualité, en collaboration avec la Ville de Montréal et les autres municipalités, et surtout, avec la population.

Nous méritons beaucoup mieux que les improvisations coûteuses que l'on tente de nous imposer. Exigeons des processus rigoureux pour des résultats optimaux.



Illustration: Elisabeth Doyon

MOBILITÉ DURABLE

UN CHAÎNON MANQUANT

Jean-François Lefebvre, Marc-Olivier Mathieu et Anne-Hélène Mai*

«Le tramway s'est imposé au fil des années, car il répond à une logique de réaménagement urbain, de planification des transports et de préoccupations environnementales. C'est un choix politique: il s'ancre dans une logique de développement durable, permet de repenser la mobilité urbaine et les projets d'urbanisation. Le tramway est également devenu un outil de promotion de la ville, car implanter un tramway c'est aussi vouloir renouveler l'image de la ville qui l'accueille.»¹

Après qu'ils eurent été chassés de nombreuses villes, incluant Montréal, Québec et Sherbrooke, une nouvelle génération de tramways est réapparue partout dans le monde. On y voit maintenant l'un des modes de transports les mieux adaptés à un environnement plus sain et à une ville plus conviviale.

De nombreux pays ont accru leurs investissements dans les infrastructures de transports collectifs et actifs. Le résultat est notamment un regain de la part du rail dans les services de transports, lequel s'intègre à la popularité croissante des aménagements axés sur les transports collectifs (*Transit-Oriented Development* ou TOD).

À cet égard, la renaissance de réseaux modernes de tramways représente le chaînon manquant entre le mode léger, autobus et SRB (système rapide par bus) et les modes lourds (trains de

banlieue et métro). Son coût d'implantation est largement inférieur à celui du métro ou du métro automatique léger (le *skytrain* de la CDPQ-Infra) tout en induisant une qualité de service, un niveau de confort et surtout un effet structurant sur l'aménagement beaucoup plus importants que l'autobus, même en voies réservées.

L'EXEMPLE DE LYON

Un retour en force qui a clairement façonné les villes françaises. L'expérience de Lyon est fort révélatrice. Entre 1986 et 1995, l'ajout de onze stations de métro (hausse de 50% du réseau) n'a pas empêché la poursuite du déclin des transports collectifs et actifs au profit de l'automobile.

De 1995 à 2015, s'il y a eu sept nouvelles stations de métro, le plus déterminant fut l'ajout de six lignes de tramways, avec 92 stations (tableau 1). La part modale de la voiture a diminué de 9% (une baisse de l'utilisation de 17%), tandis que le transport collectif a gagné 5% de part modale, (une croissance de 37%). Le taux de possession d'automobiles a chuté de 14,3% entre 2006 et 2015 dans le quartier central Lyon-Villeurbanne et de 7,8% pour l'ensemble de la Métropole de Lyon. (Sytral, 2016)

Lyon anticipe maintenant de faire passer la part modale de l'automobile à moins de 35% des déplacements d'ici 2030. (voir tableau 1)

Un tel scénario est-il envisageable pour l'ensemble des grandes villes québécoises? Oui, avec l'intégration de plusieurs réseaux de tramways modernes, reliant notamment des Écoquartiers denses, aménagés en TOD.

La construction du tramway de Québec est bel et bien lancée et, contre toute attente, le gouvernement s'est mis à l'écoute des scientifiques et expert-es et vient d'annoncer que le troisième

TABLEAU 1

ÉVOLUTION DES PARTS MODALES VS DÉVELOPPEMENT DU MÉTRO ET DU TRAMWAY À LYON

	1986	1995	VARIATION 1986-1995	VARIATION 1986-1995	2015	VARIATION 1995-2015	VARIATION 1995-2015	CIBLE 2030
MODES DE TRANSPORT	PART MODALE	PART MODALE	VARIATION DE LA PART MODALE	VARIATION DE L'UTILISATION DU MODE	PART MODALE	VARIATION DE LA PART MODALE	VARIATION DE L'UTILISATION DU MODE	OBJECTIFS DE PART MODALE
VOITURE	48,2 %	53,0 %	4,9 %	10,1 %	43,9 %	-9,1 %	-17,2 %	35 %
TRANSPORT COLLECTIF	14,6 %	13,6 %	-1,0 %	-6,6 %	18,6 %	5,0 %	36,8 %	22 %
MARCHE	34,5 %	31,4 %	-3,1 %	-9,1 %	34,1 %	2,7 %	8,6 %	35 %
VÉLO	1,9 %	1,3 %	-0,6 %	-33,2 %	1,6 %	0,3 %	26,7 %	8 %
STATIONS DE MÉTRO	22	33	+11		40	+7		
STATIONS DE TRAMWAY	0	0	-		92	+92		

Région métropolitaine de Lyon. Données: Enquêtes Ménage-déplacement 1986, 1995 et 2015, Sytral.

lien sera finalement un tunnel réservé aux transports collectifs! Il serait logique d'y mettre un tramway. L'impact attendu du tram de Québec est une hausse des taux d'achalandage des transports collectifs de 30% à court terme et jusqu'à 50% par la suite.

LE CAS DE MONTRÉAL

À Montréal, la privatisation d'une partie de notre réseau de transport collectif au profit du projet de Réseau express métropolitain de la CDPQ-Infra a monopolisé l'attention et les investissements publics, tout en retardant de plusieurs années le développement du seul mode susceptible de nous permettre réellement d'atteindre nos objectifs de transition énergétique, le tramway.

Par dollar investi, le tramway permettra de réaliser près de dix fois plus de kilomètres de lignes et 20 fois plus de stations que les prolongements du métro (comparé à la ligne bleue). On peut raisonnablement estimer qu'un réseau de trams permettra d'offrir au moins quatre fois plus de kilomètres de lignes et douze fois plus de stations par dollar investi qu'avec le *skytrain* de la CDPQ infra. Au moins, car le contrat facturé (pour 99 ans...) par la CDPQ-Infra représente, dans les faits, une hausse des coûts d'opération par rapport aux alternatives publiques que représentent tramway, train de banlieue ou métro.

En évitant de dilapider les fonds publics dans un *skytrain* qui, en fait, vise à privatiser une partie du réseau de transport collectif, dans l'Est, à Laval et à Longueuil, un scénario réaliste nous permet d'envisager entre 2030 et 2040 la mise en service de près de 140 km de tramway (soit deux fois la longueur du réseau de métro) offrant près de 250 stations de transport collectif électrifié (soit presque quatre fois plus que le métro), confortables et accessibles universellement.

L'ossature en serait, à court terme, le Réseau électrifié est-ouest de Montréal partant de Dorval et Lachine, avec une antenne vers Lasalle, se rendant au centre-ville, puis reliant l'est de Montréal et offrant un réseau en boucle desservant Montréal-Nord, Rivière-des-Prairies et Pointe-aux-Trembles (80 stations pour 60 km, pour un coût semblable à celui du prolongement de la ligne bleue).

DE NOMBREUX AVANTAGES

Contrairement au *skytrain* aérien qui amplifie les vibrations, le nouveau tramway s'avère particulièrement silencieux et s'insère harmonieusement dans les quartiers résidentiels.

En offrant l'accessibilité universelle pour un très grand nombre de stations, un réseau de trams contribuera à diminuer les coûts croissants du transport adapté, tout en répondant au vieillissement de la population en pouvant offrir plus de places assises.


Le tramway est également adapté aux conditions hivernales, comme le démontre l'expérience de nombreux pays du nord de l'Europe et de l'Europe de l'Est.

Les temps de parcours dans l'est et le nord de Montréal ont été simulés pour 30 trajets différents, en auto, avec les transports collectifs actuels, pour le REM envisagé (aérien et souterrain) et avec un futur tramway. Le tram est systématiquement plus avantageux

que le service de bus actuel et s'avère plus rapide que le *skytrain* pour 26 trajets sur 30, en tenant compte du trajet porte-à-porte (omis dans les évaluations du REM). Ces tendances sont accentuées lorsqu'on prend en compte la valeur du temps perçue, que ce soit pour accéder à la station ou relativement au confort offert.

Il demeure possible de mettre un tramway en mode souterrain ou aérien au besoin, si les surcoûts sont jugés justifiés sur certains segments du tracé, tout en conservant un mode en surface pour la plus grande portion des trajets desservis.

Finalement, les trams contribueront fortement à tendre vers la carboneutralité. Ils permettront d'accroître de façon spectaculaire le nombre de stations de transport collectif électrifié par fil accessibles à distance de marche, un facteur essentiel pour favoriser le transfert modal. Leurs émissions par passager-kilomètre sont dix fois moindres que celles du *skytrain* (qui fait un usage massif du béton). Ils favorisent la densification de la population aux stations et tout le long des corridors desservis, l'aménagement d'écoquartiers et de quartiers sans voitures. Ils permettent une augmentation rapide de l'offre de transport (jumelés à quelques SRB). Ils réduisent les crises financières découlant de la privatisation partielle du réseau. Et ils rendent ainsi possible un abaissement des tarifs.

Pour toutes ces raisons, le tram à Montréal permettra de se rapprocher de l'objectif du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de faire passer la part modale en pointe dans la Communauté métropolitaine de Montréal de 26% (en 2018) à 35% en 2031. 

* Certains éléments mentionnés dans cet article sont tirés de travaux réalisés dans le cadre d'un projet de recherche d'Imagine Lachine-Est appuyé par Québec, dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030.

1. Ministère de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et CERTU (2011), *Le renouveau du tramway en France*, p. 3 : www.bv.transports.gouv.qc.ca/mono/1072818.pdf

MOBILITÉ EN DÉROUTE

COMMENT SORTIR DE L'IMPASSE DU FINANCEMENT ?

Anne-Hélène Mai, agente de recherche et conseillère en communication à Trajectoire Québec

Le transport coûte cher, très cher. La construction d'infrastructures de transports collectifs se chiffre en milliards de dollars, les frais d'exploitation en millions, et les dépenses liées à l'entretien ont tendance à grossir chaque année. Comment peut-on alors espérer financer de nouveaux projets, étendre nos réseaux et améliorer la qualité de l'expérience usager ?

Ces folles dépenses ne sont pas l'apanage des transports en commun. Les mégaprojets autoroutiers des 70 dernières années ont aussi été développés à coup de milliards de dollars, afin de stimuler la vitalité économique. Et les montants dédiés à leurs rénovations n'ont rien à envier aux sommes consacrées à l'entretien du transport collectif. La reconstruction de l'échangeur Turcot aura totalisé 3,67 G\$, le chantier de réfection de l'autoroute Ville-Marie, 2 G\$, et celui du pont-tunnel Louis-Hippolyte Lafontaine, encore plus. Selon le gouvernement provincial, à peine 53% des chaussées du réseau routier supérieur seraient en bon état.

Ceci dit, de plus en plus d'études démontrent que d'un point de vue économique, le transport en commun a un meilleur impact que le transport routier. Selon la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, les dépenses entraînées par la mobilité collective ont des retombées sur l'économie québécoise près de trois fois supérieures à celles de l'automobile privée en matière d'emplois et d'argent. L'Autorité métropolitaine de transport estime quant à elle que les coûts sociaux générés par l'utilisation de la voiture sont neuf fois plus élevés que ceux liés à l'utilisation des transports collectifs.

À cela s'ajoutent les calculs de Marion Voisin et Jean Dubé de l'Université Laval selon lesquels, dans la région de Québec, pour chaque dollar déboursé par un individu pour se déplacer en automobile, la collectivité paie 5,77\$, contre 1,21\$ pour se déplacer en autobus. Dans l'équation, les chercheurs ont inclus les dépenses en fonds publics, les dépenses personnelles des voyageurs, ainsi que les externalités négatives telles que les pollutions atmosphérique et sonore, la sédentarité, la disparition d'espaces verts et l'étalement urbain. Qui plus est, les données révèlent qu'une forte dépendance à la voiture restreint le développement économique d'une région.

Les chiffres sont sans équivoque: le transport en commun est un meilleur investissement pour nos communautés que

l'expansion du réseau routier. Pourquoi donc le financement du transport collectif semble-t-il si fragile ?

DES REVENUS EN DÉCLIN

Au Québec, le principal outil de financement des services et infrastructures de transport collectif publics et de la construction et de l'exploitation des routes est le Fonds des réseaux de transport terrestre (FORT). Ses revenus proviennent en grande partie des droits et permis d'immatriculation, de la taxe sur les carburants, du marché du carbone et des contributions fédérales.

Le FORT est censé s'autofinancer, mais il est déficitaire depuis 2017. Le manque à gagner est actuellement absorbé par les surplus cumulés, mais ceux-ci s'effritent rapidement. Au rythme où vont les choses, on anticipe un déficit de près d'un milliard de dollars d'ici 2026-2027 selon l'Alliance TRANSIT. La raison est simple: les revenus stagnent alors que les dépenses gonflent.

L'une des sources de revenus, la taxe sur les carburants, n'a pas été revalorisée depuis 2013, alors qu'il y a eu, en dix ans, 28% d'inflation... sans compter la présence grandissante de véhicules électriques qui réduisent la part de la consommation d'essence. Ainsi, depuis 2014, les revenus annuels générés par cette taxe ont diminué de plus de 750 M\$.

La contribution des automobilistes au transport en commun par le paiement de l'immatriculation n'a pas été indexée depuis sa création en... 1992 ! Elle est de 30\$ dans toutes les régions dotées d'une société de transport collectif. Dans l'agglomération de Montréal, une contribution supplémentaire de 45\$ est demandée depuis 2011, sans suivre l'inflation. Une mise à niveau est donc réclamée depuis plusieurs années, notamment par l'Alliance TRANSIT. Ce sera chose faite dans la région montréalaise: la Communauté métropolitaine de Montréal imposera une taxe d'immatriculation de 59\$ dès 2024. Cela permettra à l'Autorité métropolitaine de transport d'engranger quelque 125 M\$ par année et d'éponger partiellement son déficit qui atteint les 265,6 M\$.

Il faut aussi savoir qu'à partir du FORT, le gouvernement provincial redistribue les sommes aux municipalités et aux autorités organisatrices de transport par le biais de programmes à durée déterminée.

Ce mode de fonctionnement a pour principal défaut qu'il brouille la prévisibilité du financement, puisque ces organisateurs de transport doivent déposer des demandes annuellement, sans garantie des montants qui leur seront ensuite accordés. En outre, les investissements en transport collectif du gouvernement provincial se traduisent principalement par de la bonification (acquisition de trains, construction de garages, prolongement de lignes de métro, aménagement de voies réservées...), tandis que l'entretien et l'exploitation des réseaux sont principalement à la charge des municipalités.

L'entretien du réseau s'ajoute alors à l'éventail des responsabilités municipales, pour lesquelles le budget provient presque uniquement des taxes foncières, dont l'élasticité n'est pas infinie. Il reste donc les titres de transport des usagers et usagères, qui comptaient pour près de 30% des revenus des sociétés de transport

avant la baisse d'achalandage causée par la pandémie. Mais leurs prix restent limités si l'on veut éviter qu'ils soient rébarbatifs.

Cela dissuade les municipalités de développer le transport en commun sur leur territoire et les pousse à miser plutôt sur le réseau routier supérieur, qui, lui, est entièrement financé par Québec.

DÉSÉQUILIBRE ENTRE LE RÉSEAU ROUTIER ET LE TRANSPORT COLLECTIF

Même si le Québec a environ la moitié de la population ontarienne, son réseau routier est une fois et demie plus vaste que celui de l'Ontario... Et le gouvernement prévoit d'y verser 70% de nos investissements en transport des dix prochaines années, alors que cette part n'atteint pas 30% dans notre province voisine. Pourtant, le Plan pour une économie verte 2030 du Québec (PEV) soutient que le ratio des investissements en transport en commun et dans le réseau routier doit être de 50-50.

Parmi les investissements dans le réseau routier au Québec, près d'un quart est consacré à l'augmentation de la capacité routière: les dépenses en ce sens ont d'ailleurs triplé depuis cinq ans pour atteindre 7,2 G\$ dans le Plan québécois des infrastructures (PQI) de 2022-2023. La création de nouvelles routes ou l'élargissement de routes existantes, en plus d'accaparer de larges portions du budget, participent à la surchauffe du marché dans le domaine de la construction, accentuant l'inflation des prix des matériaux et la pénurie de main-d'œuvre. Qu'en vaut la peine, quand on sait que cela ne règle pas la congestion du fait de la demande induite?

En mars dernier, la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, affirmait que «pour une deuxième année consécutive, les investissements prévus au PQI en matière de transport collectif dépassent ceux du réseau routier». Or, ces montants reposent en bonne partie sur des projets d'investissements non confirmés, tels que le prolongement de la ligne jaune du métro de Montréal et le tunnel Québec-Lévis, dont on ne connaît ni le mode ni le tracé, et encore moins le coût estimé...

Si l'on se concentre sur les investissements confirmés et en réalisation, les données présentées dans le PQI montrent que le réseau routier reçoit

31,5 G\$, et le transport collectif 13,78 G\$. On obtient donc le ratio 70% – 30% mentionné plus haut.

LE CERCLE VICIEUX DU SOUS-FINANCEMENT

Face à un financement insuffisant, les sociétés de transport collectif sont forcées de réduire leurs services, entraînant ce que le chercheur Willem Klumpenhouwer appelle la «spirale de la mort». La fréquence des passages diminue, l'efficacité du service décline, le confort des usager·ères se détériore. L'achalandage s'affaiblit et la perception des individus envers le transport en commun se dégrade. Il devient alors moins populaire, politiquement, d'investir dans ces infrastructures plutôt que dans le réseau routier vers lequel les voyageur·euses se seront tourné·es. La baisse de l'achalandage fait que la demande ne justifie plus d'accroître les services.

Pour éviter ce cycle de désinvestissement, il faut urgemment trouver des solutions durables au financement du transport collectif, rééquilibrer les investissements dédiés au réseau routier et au transport en commun et pallier le déficit annoncé du FORT et des sociétés de transport qu'il soutient. Des mesures de diversification des revenus ont été proposées par plusieurs acteurs: taxation sur le stationnement non résidentiel, instauration d'une tarification kilométrique, meilleur partage du coût du réseau routier supérieur avec les municipalités, indexation des sources existantes, péage sur les routes et autres options d'écofiscalité.


La balle est dans le camp du Gouvernement du Québec, à lui de démontrer un leadership fort en faveur de la mobilité durable! 



Illustration: Elisabeth Doyon



38

À bâbord!

DOSSIER

BAS-SAINT-LAURENT REPOUSSER L'HORIZON

Coordonné par Valérie Beauchamp et Miriam Hatabi
Illustré par Liane Rioux (couverture et double page) et Michel Dompierre (photos)

Depuis plusieurs années déjà, *À bâbord!* consacre un dossier par année à une région, à ses acteurs et actrices des milieux communautaires et militants. Cette fois-ci, *À bâbord!* s'est penchée sur le Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec l'équipe du *Mouton Noir* – un journal citoyen bien connu dans la région et à l'extérieur, actif depuis près de 30 ans et dont la couverture est résolument axée sur des enjeux de justice sociale et climatique – et la Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent¹. C'est avec des personnes impliquées dans leur communauté que nous nous sommes interrogé-es sur les thématiques à explorer pour rendre compte de la vitalité de l'organisation citoyenne locale. Ce sont donc des gens qui œuvrent dans la région qui ont cerné les luttes et les initiatives à mettre à l'avant-plan de ce dossier. C'est aussi avec l'aide de ces collaborateur-rices que nous sommes entrées en contact avec des militant-es, des habitant-es et des organisations de la région.

Il nous est rapidement apparu que cette région se caractérise par une véritable effervescence des initiatives citoyennes! Comme en témoignent les prochaines pages, l'image dévitalisée qu'on a pu s'en faire à une certaine époque ne tient plus. Au contraire, le Bas-Saint-Laurent bat au rythme d'une scène culturelle vibrante, à laquelle contribue une communauté queer grandissante; de mobilisations historiques pour protéger les petites municipalités, et de plus récentes pour la protection des berges et du béluga; d'initiatives citoyennes et communautaires visant des modes de vie plus durables et adaptés au territoire bas-laurentien. Toutefois, de nombreuses luttes sont encore à mener, comme celle contre l'accaparement des terres agricoles par des acteurs privés, la crise du logement, ou encore celle pour la protection des milieux humides et des berges menacés par le prolongement de l'autoroute 20.

Comme pour chaque dossier régional, on souhaite que les luttes menées à divers endroits de la province rejoignent ceux et celles qui mènent des luttes analogues ailleurs. Nous prenons donc le pari que ce dossier régional contribuera modestement à fonder des solidarités.

1. Nous voulons remercier chaleureusement Marc Simard du *Mouton Noir* ainsi qu'Émilie Saint-Pierre et Maxime Tremblay de la TROC-BSL pour leur collaboration à la mise au point de ce dossier régional

DE L'EXODE À LA RECONQUÊTE

Bernard Vachon*

L'agriculture, la foresterie et la pêche côtière ont longtemps dominé l'activité économique de cette région. À partir des années 1950, l'industrialisation et l'urbanisation accélérée du Québec entraînent le territoire dans une profonde mutation marquée par la chute des économies traditionnelles et l'exode des populations éloignées vers les grands centres.



Les «Opérations dignité» qui se sont opposées à la fermeture de villages en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent constituent un marqueur historique de cette période de grands bouleversements. Aujourd'hui, le Bas-Saint-Laurent se distingue par la diversité de ses activités et son image de culture et de nature, à la source d'un art de vivre qui contribue à retenir la population et à exercer une attraction sur de nombreux résident-es des agglomérations métropolitaines en quête d'une meilleure qualité de vie. Or, l'étendue du territoire et la diversité géographique et socioéconomique de cette région entraînent l'absence d'une identité bas-laurentienne



forte. Ce sont plutôt les sous-régions (comme le Kamouraska, la Matapédia, la Matanie ou Rimouski-Neigette) qui sont les espaces d'appartenance. Regard sur ces identités multiples.

DIVERSITÉ TERRITORIALE

Les méthodes de travail, hautement mécanisées, voire automatisées et robotisées, en agriculture comme en forêt, participent à accroître la productivité et les rendements, mais diminuent d'autant les besoins en main-d'œuvre.

L'affaiblissement des secteurs agricole et forestier comme moteurs de développement des communautés rurales a été progressivement compensé par l'essor d'autres fonctions. Activités de transformation, économie du savoir, développement résidentiel, loisirs, tourisme, villégiature, préservation du milieu naturel, mise en valeur des potentiels énergétiques et autres ressources naturelles sont autant de fonctions qui se partagent désormais l'espace rural avec l'agriculture et la foresterie.

L'industrie bioalimentaire occupe une place importante dans la structure économique du Bas-Saint-Laurent. La valeur de sa production est estimée à 780 M\$, soit 11% du PIB régional et 3,2% du PIB du Québec.

Avec l'urbanisation progressive des centres de peuplement, 15 municipalités ont acquis un statut de ville, dont Rimouski, Rivière-du-Loup et Matane sont de véritables pôles régionaux. D'autres, de plus petites tailles, complémentaires aux villages, desservent en biens et services les territoires ruraux qui les entourent. C'est Amqui, Trois-Pistoles, Dégelis, La Pocatière, Pohénégamook, etc. Les anglophones ont une expression savoureuse pour désigner ces petites villes au cœur de la campagne : «*country towns*». Ce réseau de petites et moyennes villes compte une diversité d'entreprises manufacturières et de services, d'institutions d'enseignement et de recherche ainsi que des bureaux décentralisés de l'administration publique qui créent de l'emploi et de la richesse en région.

L'occupation et la vitalité du Bas-Saint-Laurent reposent donc aujourd'hui sur la présence et le développement de cette multifonctionnalité qui ne sont pas sans profiter de la révolution numérique dont un des effets est l'affranchissement de nombre d'entreprises et d'emplois de l'obligation de s'établir dans un grand centre.

Un écart de richesse subsiste toutefois entre les régions intermédiaires et périphériques, comme le Bas-Saint-Laurent, et les régions centrales de la vallée du Saint-Laurent en amont de Montmagny. Cet écart est révélé par les revenus annuels moyens des ménages, les taux de chômage et d'assistance sociale.

CROISSANCE DE LA POPULATION

Après plusieurs décennies de déclin économique et démographique, la région donne des signes de reprise. En 2017, on recensait 199 534 habitant-es dans le Bas-Saint-Laurent. Selon l'Institut

Une fillette et un adulte profitent de la vue sur un voilier sur un quai de Rimouski-Est. Photo : Michel Dompierre

SOLDE NET DE MIGRATION INTERNE

(ENTRANTS ET SORTANTS) POUR
LES MRC DU BAS-SAINT-LAURENT

MRC	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
La Matapédia	-105	7	44	202	200
La Matanie	-36	-50	114	131	319
La Mitis	-83	-8	67	143	117
Rimouski-Neigette	105	197	115	386	41
Les Basques	-8	-22	41	146	166
Rivière-du-Loup	145	68	153	223	129
Témiscouata	-83	9	84	238	220
Kamouraska	-67	-77	101	128	101
Total	-132	124	719	1 597	1 293

Institut de la statistique du Québec, janvier 2023

de la statistique du Québec (ISQ), la population estimée de la région au 1^{er} juillet 2022 était d'environ 200 500 habitants. Le taux de croissance est en constante augmentation depuis 2017-2019. Cette croissance démographique s'explique principalement par la migration entre les différentes régions du Québec dont profite le Bas-Saint-Laurent.

Il s'agit d'une tendance récente fort encourageante pour la région. En 2017-2018, le solde migratoire interrégional enregistrait une perte de 132 habitant-es suivant plusieurs années de résultats négatifs, ce qui, selon les projections de l'Institut de la statistique du Québec, devait se poursuivre. Or, en 2018-2019, on remarque un renversement de tendance.

Ceci dit, le Bas-Saint-Laurent compte toujours la population la plus âgée du Québec : 28,4% de la population a 65 ans et plus. Toutefois, l'afflux de jeunes (célibataires, en couple ou en famille) permet d'entrevoir une atténuation de cet effet de vieillissement dans les années à venir.


Les départs constatés depuis mars 2020 dans les régions de Montréal et Laval ne s'expliquent pas seulement par le contexte pandémique. Ils sont l'expression d'un mouvement plus vaste, plus profond, qui amène une partie des citoyen-es à fuir les grandes villes, faute de pouvoir y trouver des conditions de vie en accord avec leurs attentes et leurs moyens. La pandémie et les mesures de confinement ont exacerbé une tendance déjà présente depuis près d'une vingtaine d'années et qui va en s'accroissant.

Ces mouvements migratoires témoignent du regain d'intérêt pour les régions, leurs villes et leurs villages. Profitant de ce nouvel engouement pour les régions, le Bas-Saint-Laurent a connu une croissance soutenue de son solde migratoire au cours des vingt dernières années, passant d'un déficit de 1 095 en 2001-2002 à un gain de 1 293 en 2021-2022. Ce dernier gain est inférieur à celui de 2020-2021, mais il demeure supérieur à ceux des années précédentes.

Selon le rapport *Regard statistique sur la jeunesse* de 2019, les jeunes seraient moins enclins à quitter leur région d'origine qu'auparavant, et celles et ceux qui partent auraient plus tendance à y revenir. Deux principaux constats se dégagent de ce rapport, soit que les jeunes de 15 à 29 ans migrent de plus en plus vers les régions éloignées et que c'est dans la tranche d'âge des 25-29 ans que le flux migratoire est le plus important. Les raisons qui expliquent ces mouvements populationnels sont l'amélioration de la qualité de vie pour fonder une famille, obtenir un emploi ou démarrer une entreprise.

Le dynamisme nouveau qui traverse l'ensemble de la région du Bas-Saint-Laurent se manifeste non seulement sur les plans économique et démographique, mais aussi dans les sphères de la culture, du plein air, de la démocratie municipale, de l'engagement social et de la sensibilité envers les questions environnementales. En témoigne la prolifération des événements artistiques et des mouvements citoyens et participatifs. On constate aussi une volonté de prise en charge accrue du développement régional et local par les élu-es et les acteurs socioéconomiques. La création de la FabRégion est une illustration d'une démarche de mobilisation territoriale pour une plus grande autonomie durable et viable.

Des défis surgissent toutefois pour satisfaire les besoins en logement, places en garderie, soins de santé, transports collectifs intra et interrégionaux, fiscalité locale, aménagement et urbanisme, etc. Sur ce dernier point, les municipalités locales et les MRC devront disposer des moyens et des ressources appropriées pour gérer adéquatement le développement de leurs territoires sous la pression des nouvelles populations.

À coup sûr, le Bas-Saint-Laurent est une région du Québec où il fait bon vivre! La revitalisation se substitue à la dévitalisation. 

* Professeur retraité du département de géographie de l'UQAM et spécialiste en aménagement et développement territorial.



LA LEÇON DE SAINTE-PAULE

UNE HISTOIRE POLITIQUE DES OPÉRATIONS DIGNITÉ

François L'Italien, Institut de recherche en économie contemporaine

Au début des années 70, le gouvernement du Québec prend la décision de fermer plusieurs villages de l'Est-du-Québec, arguant que ceux-ci ne peuvent répondre aux besoins de leur population. Plusieurs familles s'opposent à la perte de leurs terres et se mobilisent dans ce qui portera le nom des Opérations Dignité pour lutter contre ce déracinement forcé.

Dans le Québec rural, il se trouve que des institutions ont été conçues et développées au siècle dernier dans la foulée de combats politiques menés par les mouvements sociaux ruraux afin justement d'accroître la maîtrise des communautés sur leur propre destin. Le Bas-Saint-Laurent est probablement l'endroit au Québec où l'on a poussé le plus loin les initiatives de développement local et régional. Pour cela, la mise en place de ces institutions a constitué un moment lumineux d'expérimentation sociale, dont l'histoire est susceptible d'alimenter les réflexions stratégiques sur l'avenir des territoires ruraux.

« CHEZ NOUS, C'EST CHEZ NOUS »

Nous pouvons faire remonter cette histoire à l'un de ses moments les plus significatifs. Un mois avant la crise d'Octobre, en 1970, des citoyen-nes d'un peu partout dans la région ont convergé vers l'église du village de Sainte-Paule, dans le haut pays du Bas-Saint-Laurent. Cette mobilisation populaire, animée par une élite locale ayant pris le parti de leur coin de pays, visait à préparer une riposte collective à un processus de rationalisation du territoire de tout l'Est-du-Québec. Ce processus s'était traduit par une première vague de fermetures de dix villages agroforestiers du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie en 1969. Une autre allait suivre peu de temps après, de 1970 à 1972. Un rouleau compresseur était en marche et il fallait l'arrêter.

Mais pourquoi ces fermetures? Alors appelés « paroisses marginales », ces villages étaient jugés inaptes à répondre aux besoins à long terme de leurs habitant-es par les équipes du Bureau d'aménagement de l'Est-du-Québec (BAEQ), un organisme du gouvernement du Québec. On proposait à ces habitant-es d'être relocalisé-es dans des centres urbanisés de la région, dans des maisons construites spécifiquement pour cela. Si des familles s'étaient résignées, d'autres se sont accrochées pendant un temps, avant d'être contraintes d'accepter l'offre de relocalisation. Des milieux de vie ont ainsi été disloqués et des villages ont été démolis par les mains de celles et ceux qui les avaient bâtis trente années plus tôt.

Si l'économie de ces paroisses était peu diversifiée et ces villages parvenaient encore difficilement à offrir des perspectives intéressantes à sa jeunesse, ce n'était pas par manque de volonté

ou d'ingéniosité de cette dernière. Ces établissements situés aux limites de l'écoumène habité avaient été ouverts à la colonisation dans les années 1930 sans avoir les moyens nécessaires pour se développer. Des familles entières avaient été invitées à s'installer dans ces « pays neufs », avec l'agriculture pionnière comme principale activité « économique ». Un râteau, une hache, au revoir et bonne chance. En dépit de l'omniprésence des massifs forestiers sur le territoire, leur accès était réservé à quelques grandes compagnies de pâte et à des clubs de villégiature fréquentés par des Américain-es, limitant substantiellement les possibilités de développer une économie forestière diversifiée. Ainsi, loin d'être une fatalité, la situation des « paroisses marginales » dans les années 1950 et 1960 était le fruit d'une série de choix économiques et politiques qui empêchaient d'avancer leur essor.

C'est précisément pour dénoncer ces choix qui culminaient maintenant dans la fermeture des villages qu'une première grande assemblée citoyenne eut lieu à Sainte-Paule en 1970 afin de donner du mordant et de la structure à ce mouvement de résistance rurale. Non seulement s'agissait-il d'arrêter le rouleau compresseur des relocalisations, mais il était surtout question d'avancer des propositions d'institutions destinées à donner aux localités une maîtrise de leur développement. Loin de se laisser abattre, les habitant-es du haut pays ont misé sur l'action politique de long terme, qui allait osciller entre conflictualité, concertation et pédagogie sociale. C'est ainsi qu'a pris forme un mouvement social rural que l'on a surnommé les Opérations Dignité.

UN AUTRE MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT

L'assemblée générale rurale qui eut lieu à Sainte-Paule entraîna toute une série d'actions politiques allant des manifestations spontanées à la création de comités locaux d'animation et de formation. Une autre grande assemblée populaire eut lieu à Esprit-Saint en 1971, et une troisième en 1972 à Les Méchins, lesquelles furent respectivement baptisées Opérations Dignité 2 et 3.

Les Opérations Dignité avaient plusieurs forces. L'une d'entre elles était de se concevoir comme un pilier de transformation de la société et de l'économie. Les Opérations Dignité ont très tôt proposé la création d'institutions susceptibles de donner à la ►

ruralité québécoise en général et bas-laurentienne en particulier des leviers de maîtrise de son avenir. Ces institutions étaient pensées comme l'amorce d'un autre modèle de développement, qui romprait aussi bien avec le tout au marché qu'avec le tout à l'État. On proposa notamment :

- l'élaboration d'un cadre favorisant le développement de fermes forestières, en permettant l'accès spécifique aux forêts publiques de proximité;
- la mise sur pied d'organismes de gestion en commun des ressources naturelles des localités pour un réinvestissement prioritaire dans la région;
- la mise à la disposition des communautés de capitaux patients destinés à financer sur le long terme des projets structurants pour l'économie et la vitalité des villages;
- des règles pour faciliter le regroupement des propriétaires de lots forestiers privés afin qu'ils puissent mutualiser des moyens pour soutenir la viabilité de leurs exploitations et contribuer à la vitalité de leurs villages;
- la décentralisation des lieux de décisions politiques vers les paliers régionaux du Québec, afin que les communautés puissent davantage agir par elles-mêmes et pour elles-mêmes.

Beaucoup de ces propositions sont restées lettre morte; d'autres ont été mises en œuvre. C'est le cas notamment des Groupements forestiers de l'Est, destinés à réunir des propriétaires de lots privés, mais aussi des Sociétés d'exploitation des ressources (SER). Mentionnons aussi que des mécanismes renforçant la viabilité des fermes de petite taille et les capacités de négociation des agriculteurs vis-à-vis l'industrie ont été adoptés dans la foulée des Opérations Dignité.

Il est clair que le modèle alternatif de développement que visaient les forces vives du mouvement ne s'est pas concrétisé: l'essoufflement des troupes, l'exode rural continu, la puissance des intérêts des compagnies privées et la situation constitutionnelle du Québec ont miné les assises de cette révolution tranquille espérée de la ruralité. Cela dit, les Opérations Dignité ont laissé dans la région des traces profondes qui sont encore visibles aujourd'hui. L'une d'entre elles est une culture de la concertation et de la participation, qui se manifeste dans plusieurs domaines et secteurs de la vie du Bas-Saint-Laurent.

QUE SONT DEVENUES LES INSTITUTIONS DE LA RURALITÉ ?


Des bilans de cette période ont été faits par plusieurs personnes impliquées de près ou de loin dans ce mouvement. Ces bilans sont importants: ils permettent de transmettre la mémoire des combats qui ont façonné la société à laquelle nous appartenons. Comme le suggère indirectement la devise du Québec que l'on retrouve sur les plaques automobiles, l'oubli accroît l'aliénation. Cela dit, il nous semble qu'un volet de ce bilan reste à faire, soit celui de l'évolution récente des institutions économiques issues de ce mouvement. Avec la transition écologique comme horizon, tout devra être questionné. Il s'agit d'institutions qui ont été créées pour soutenir le

MICHEL DOMPIERRE, PHOTOGRAPHE

Les photos présentées dans ce dossier ont été prises par le photographe documentaire rimouskois Michel Dompierre, dont les travaux l'ont fait voyager au Mali, au Pérou et en Haïti. Établi dans le Bas-Saint-Laurent depuis plus de quarante ans, Michel Dompierre s'est consacré à photographier les paysages et les gens de la région et a signé plusieurs livres sur l'est du Québec, dont la Matapédia, Mont-Joli et Rimouski. En 2019, il a fait don de 15 000 photographies choisies à la BANQ. Les photos présentées dans nos pages ont été prises entre 1980 et 2010 à divers endroits du Bas-Saint-Laurent.

développement endogène du milieu, combattre la dévitalisation et défendre un autre modèle où prime l'habitation du territoire sur l'extraction des ressources naturelles.

À ce titre, le cas des Groupements forestiers vient spontanément en tête. À bien voir comment ont évolué certains de ces groupements, il semble qu'ils se sont progressivement retournés contre la raison fondamentale qui les a fait naître. De moyens mis à la disposition des propriétaires de lots pour favoriser la pérennité de leurs entreprises ainsi que de leurs communautés, des groupements sont devenus dans certains cas des agents de déstructuration des milieux. Certains groupements sont ainsi très actifs sur le marché des terres forestières en achetant plusieurs lots, contribuant du même coup à la hausse moyenne du prix des terres et compétitionnant directement avec des candidates et candidats de la relève. Il s'agit là de vrais problèmes.

Les institutions issues d'une revendication pour la justice et la poursuite du bien commun sont constamment menacées d'être détournées des intentions initiales qui les ont fait naître. La normalisation du néolibéralisme, la puissance de l'imaginaire anglo-américain valorisant la propriété privée et disqualifiant la poursuite de l'intérêt général ont accru cette menace. Face à cela aussi bien qu'à la situation qui prévaut dans les grandes organisations ou vis-à-vis la crise écologique, il faut écouter la leçon de Sainte-Paule: la politique est la seule alchimie qui puisse métamorphoser une situation menaçante en une occasion de changer le monde. 



Au coin du chemin du Canada et de la route du Chômage, à Saint-Juste-du-Lac, dans le Témiscouata. Photo: Michel Dompierre

SOUVERAINETÉ ET AUTONOMIE ALIMENTAIRES MENACÉES

Donald Dubé, producteur et copropriétaire de la ferme maraîchère Le Vert Mouton de Saint-Valérien-de-Rimouski

Les phénomènes d'accaparement, de spéculation et de surenchère des terres et ils s'intensifient significativement depuis une quinzaine d'années. De grands investisseurs (parfois étrangers) s'approprient nos terres.

La production agricole en région nordique représente tout un défi, puisque les coûts de production y sont plus élevés et que le rendement des cultures ne peut rivaliser avec celui des régions du sud. À première vue, le terreau semble peu fertile pour la capitalisation foncière chez nous. Sachez qu'il n'en est rien. Le Québec n'y échappe pas et ces phénomènes s'accroîtront dans

l'avenir, notamment au Bas-Saint-Laurent. L'achat de terres par de gros exploitants locaux, des non-résident-es ou des non-agriculteur-trices peut-il fragiliser notre souveraineté et notre capacité à gagner en autonomie d'un point de vue alimentaire?

Oui. D'après François L'Italien¹, chercheur à l'Institut de recherche en économie contemporaine, les régions visées ►

encourent une déstructuration de leurs communautés, une augmentation des pressions financières et commerciales sur le foncier et une fragilisation générale du secteur agricole. Qu'en est-il réellement? Comme société (et région!) qui cherche à gagner en autonomie, sommes-nous réellement sensibles à ce qui se joue devant nos yeux?

PHÉNOMÈNE MONDIAL

L'intérêt des investisseur-es pour le secteur agricole s'accroît significativement à partir de 2005, où le mouvement de fond s'accélère dans le contexte de la crise financière de 2008. Les crises socio-économiques qui s'entrechoquent alors restructurent l'économie mondiale. Selon L'Italien¹, «*la crise financière de 2008 a généré les conditions pour une véritable "ruée" vers les terres considérées avec raison comme une valeur refuge par les gestionnaires de fonds en temps de crise.*» L'Italien nous apprend qu'en seulement cinq ans, soit de 2005 à 2010, le nombre d'hectares transigés annuellement passe de 2,8 millions à 8,3 millions... une augmentation vertigineuse de 296%! Même si ces transactions touchaient principalement les pays du Sud global comme des pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique du Sud, elles n'épargnent pas des territoires du Québec comme le Bas-Saint-Laurent, surtout en raison des changements climatiques. L'attrait des régions tempérées riches en eau ne fera qu'augmenter.

DES AGRICULTEUR-RICES ACTIF-VES SUR LES MARCHÉS

Dans une étude réalisée en collaboration avec le Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations², on fait le constat que ce sont majoritairement les agriculteurs et agricultrices qui transigent sur les marchés fonciers agricoles québécois. Plus récemment, dans un ouvrage écrit par Debailleul et Mundler (2018)³, le constat demeure le même. Au Bas-Saint-Laurent, les fermes bien établies (principalement laitières) cherchent à consolider leurs activités en prenant de l'expansion. Cette demande soutenue des exploitations agricoles pousse inévitablement les prix à la hausse, induisant une forte surenchère.

Dans un article de *La Presse* paru en février dernier, on fait mention des terres qui s'envolent à prix d'or. Selon le plus récent bilan de Financement agricole Canada, la hausse sur les 20 dernières années a atteint le taux stratosphérique de 474%! À titre d'exemple, le prix des terres situées en Montérégie, terres parmi les plus fertiles du Québec, est passé de 11431\$ à plus de 44460\$ l'hectare en 2023. À ce prix, les revenus tirés de ces dernières ne peuvent plus couvrir la valeur marchande ou l'emprunt nécessaire pour en faire l'acquisition: le «potentiel agronomique» est désormais dépassé! Peu importe, les actifs de grande valeur déjà détenus par les agriculteurs agissent comme garanties... au plus fort la poche! La situation peut sembler moins criante au Bas-Saint-Laurent en raison du coût inférieur des terres. Néanmoins, alors que le prix moyen des terres du Québec en 2022 bondissait de 10%, celui du Bas-Saint-Laurent augmentait de 9,3%, pour une valeur moyenne de 9250\$ l'hectare. À ce rythme, la situation bas-laurentienne ne sera bientôt plus étrangère à celle de la Montérégie.

N'oublions pas que le «potentiel agronomique» de notre région est bien inférieur à celui de plusieurs autres régions du Québec.

DE NOUVEAUX ACTEURS FINANCIERS NON-AGRICULTEURS

Les actifs agricoles font maintenant partie de la liste des marchés à fort potentiel de rendement. Les premières transactions documentées au Bas-Saint-Laurent datent de l'automne 2015. On y fait mention d'acquisitions dans la région du Kamouraska par le fonds d'investissement PANGEA et de possibles acquisitions dans le secteur de la Mitis. Ailleurs au Québec, en Abitibi-Témiscamingue notamment, Radio-Canada rapportait en 2019 que le taux de propriété des non-agriculteurs représentait, seulement pour cette région, plus de 14% des terres, soit une superficie de plus de 12000 hectares.

Qu'ils s'agissent de fonds d'investissement ou de sociétés d'acquisition, c'est l'épargne capitalisée des ménages des pays industrialisés qui est mobilisée. Que le modèle retenu par ces investisseurs soit la location (ex. PANGEA, Gestion AgriTerra inc., le FIRA), l'exploitation directe (ex. Fonds de pension des employés de la Banque Nationale) ou l'intégration (ex. Partenaires agricoles S.E.C.), l'épargne des travailleur-euses est mobilisée pour une seule raison: faire des gains en capitaux sur le long terme. Et les investisseurs étrangers dans tout ça? On semble n'avoir que les rumeurs d'acquisitions par des groupes d'intérêts chinois à se mettre sous la dent. Croyez-le ou non, on ne collecte pas les données sur la nature des propriétaires de terres agricoles. Le registre foncier du Québec les concernant ne le prévoit pas. On semble d'avis que l'accaparement des terres agricoles par des groupes d'intérêts, locaux ou étrangers, demeure marginal pour le moment. Pour plusieurs spécialistes, nous devons plancher sur la création d'une base de données sur la propriété agricole et sur les transactions foncières agricoles avant toute autre évaluation. C'est d'ailleurs la principale recommandation issue des audiences publiques de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles (CAPERN) tenue en 2015. Est-ce utile de rappeler que nous sommes en 2023 et que cette base de données n'existe toujours pas?

RELÈVE MENACÉE

Hors de contrôle, la financiarisation des actifs agricoles pourrait sérieusement compromettre notre souveraineté et notre autonomie alimentaire. On peut très bien imaginer le pire et particulièrement en l'absence de relève. Qu'elle soit apparentée (enfants ou membres plus éloigné-es de la famille) ou non, l'intérêt des plus jeunes à reprendre la gestion des exploitations agricoles n'a jamais été si bas... Allons-y avec un exemple fictif simple. Supposons que Maurice et Gisèle désirent vendre leurs terres et que ces dernières constituent leur unique fonds de pension. En l'absence de relève, ils se tournent vers le marché pour trouver un acquéreur. Parmi ces potentiels acquéreurs, il y a la ferme voisine, un fonds d'investissement privé et un couple qui désire démarrer une ferme familiale.



Vous comprendrez que le contexte agricole et économique actuel ne favorise en rien le démarrage d'une nouvelle ferme familiale de proximité. La partie se jouera entre la ferme voisine et l'investisseur privé. Cette situation entraînera sûrement une surenchère qui, au mieux, maintiendra les prix actuellement élevés ou, au pire, propulsera de nouveau les prix à la hausse. Si la ferme remporte la bataille, elle verra sa taille augmenter, éloignant toujours davantage les potentielles relèvees, puisque sa valeur croissante la rendra toujours plus difficilement transférable.


Si, en revanche, les terres sont avalées par le fonds d'investissement, l'objectif premier sera de capitaliser. Dans cette optique, produire localement pour nourrir et dynamiser la communauté au risque de concéder du rendement n'est pas une option. Comme le décrit L'Italien¹, «*la financiarisation de l'économie a généralisé le développement des pratiques spéculatives portant sur les biens dits "de base" dont font partie les produits et actifs agricoles*». Depuis 2005, les investisseurs sont à la recherche de placements dans des catégories d'actifs sûrs leur permettant d'échapper à la volatilité des marchés.

MOBILISÉ-ES POUR L'AVENIR !

Notre nordicité et nos lois en matière agricole ne constituent pas des remparts absolus contre la financiarisation. C'est à ce moment, quand tout nous paraît joué, que des solutions porteuses d'avenir doivent s'imposer. C'est notamment le cas de l'ambitieux projet bas-laurentien FabRégion. Mené par le Living Lab en innovation ouverte (LLio) du Cégep de Rivière-du-Loup depuis 2020, il vise à atteindre 50% d'autonomie locale dans les secteurs de la consommation alimentaire, énergétique et de biens manufacturés d'ici 2054. Parions que les regards seront tournés vers notre région pour suivre de près cette initiative unique au Canada. Ce que nous pourrions espérer, à tout le moins, c'est le maintien d'un certain équilibre entre investisseurs privés, fermes de grande taille et fermes familiales de proximité. Le pire des scénarios serait sans conteste des terres en friches se multipliant dans tout le Québec.

Au Bas-Saint-Laurent, les terres en friche ne manquent pas. Conserver les terres en production demeure une priorité. En ce sens, une alternative prometteuse inspirée des Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER), implantées en France dans les années 1960, mérite notre attention. Les SAFER ont été créées dans le but d'acquérir des terres agricoles et de les subdiviser au bénéfice de l'agriculture familiale et ainsi faciliter l'accès à la propriété. Notez que cette politique n'interdit pas explicitement l'achat de terres par des investisseurs, mais voit à favoriser un groupe précis d'acheteur·euses, soit la relève. L'Italien et Laplante⁴ proposaient en 2012 la mise en place d'une Société d'aménagement et de développement agricole du Québec (SADAC). Selon eux, la création d'une telle société constituerait une réponse institutionnelle forte pour freiner les phénomènes d'accaparement, de spéculation et de surenchère des terres tout en favorisant l'installation d'une relève.

Peu importe le modèle, rentabiliser les activités d'une ferme est un défi de taille. La fragilité financière constante et les heures


de travail incalculables ont raison de plusieurs d'entre nous chaque année. Qu'il soit physique ou psychologique, l'épuisement finit souvent par éroder la passion. Le contexte socioéconomique actuel exacerbe plus que jamais cet état de fait. Alors que le rapport au travail est en pleine mutation et que l'endettement n'épargne aucun projet d'établissement, comment transmettre notre savoir-faire sans sombrer dans le pessimisme? Et d'ailleurs, à qui le transmettre? Le manque criant de relève n'est certainement pas étranger aux conditions du métier. Et que dire du manque généralisé de main-d'œuvre? Alors que les changements climatiques bouleversent déjà notre capacité à s'approvisionner en denrées, l'avenir m'apparaît incertain. J'ose imaginer que la mobilisation des acteur·rices du Bas-Saint-Laurent jouera un rôle déterminant. J'ose imaginer qu'ils nous sensibiliseront à l'importance de ces enjeux avant qu'il ne soit trop tard. 

1. François L'Italien, « L'accaparement des terres et les dispositifs d'intervention sur le foncier agricole. Les enjeux pour l'agriculture québécoise », Institut de recherche en économie contemporaine, 2012.

2. Jean-Philippe Meloche et Guy Debailleul, « Acquisition des terres agricoles par des non-agriculteurs au Québec. Ampleur, causes et portée du phénomène. » CIRANO, 2013.

3. Guy Debailleul et Patrick Mundler, 2018. « Terres agricoles : entre propriétés privées et enjeux communs. Une réflexion sur les logiques d'accaparement et de concentration des terres agricoles ». Dans Lyne Letourneau et Louis-Étienne Pigeon, *L'éthique du Hamburger. Penser l'agriculture et l'alimentation au XXI^e siècle*. Québec, Presses de l'Université Laval, pp. 235-272.

4. François L'Italien, Robert Laplante, *La Société d'aménagement et de développement agricole du Québec : une mesure d'initiative pour renforcer la vocation et le contrôle du domaine agricole*, Rapport de recherche de L'IRÉC, Institut de recherche en économie contemporaine, 2012, 59 p.



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

UNE TRANSITION EN COURS VERS UN MODÈLE PLUS SOUTENABLE ?

Jean-Michel Coderre-Proulx, Abigaëlle Dussol et Évariste Feurtey*

L'économie circulaire permet de redéfinir notre mode de production et de consommation pour limiter l'utilisation de ressource et protéger les écosystèmes. Elle diffère de l'économie linéaire qui se caractérise par la chaîne de valeur suivante : extraire, fabriquer et éliminer. Pour une économie alternative, il s'agit de récupérer ce qui se perd comme énergie dans la production ou qui se retrouve à la fin du cycle pour le réinvestir. Au Bas-Saint-Laurent, ce modèle économique s'implante à travers de nombreuses initiatives citoyennes.



Chaque année au Québec, près de 271 millions de tonnes de ressources entrent dans les systèmes de production et de consommation, soit un niveau supérieur à la moyenne canadienne. Or, seulement 3,5% de ces ressources sont dites « circularisées » en 2022. Pour remédier à cette situation, nous devons réduire cette consommation insoutenable des ressources. C'est pourquoi il est pertinent de s'interroger sur le sujet suivant : peut-on miser sur l'économie circulaire pour réduire notre consommation de manière viable à long terme ?

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉCROISSANCE

À première vue, il serait erroné de voir l'économie circulaire comme une voie d'accès vers la décroissance. L'économie circulaire vise plutôt un découplage de la croissance économique et de la consommation grandissante de ressources naturelles. Valoriser ses matières résiduelles ou implanter des mesures d'efficacité énergétique n'empêche pas une entreprise de faire des profits ou d'être en croissance, bien au contraire.

En revanche, l'économie circulaire peut être vue comme une solution transitoire de transformation économique et sociale qui guide les acteurs économiques vers l'atteinte d'objectifs de la décroissance. L'économie circulaire introduit des concepts fondamentaux partagés par l'approche axée sur la décroissance, comme la mutualisation ou la coopération. En cela, l'économie circulaire permet aux entreprises de déroger du cadre économique dominant reposant sur l'extraction d'une ressource, la transformation et la vente de celle-ci, résultant en bout de piste par la production d'un déchet et/ou de gaz à effet de serre. Elle permet une sensibilisation des acteur·rices, les invitant à remettre en question les façons de faire dans l'ensemble du cycle économique (extraction, production, transformation, consommation, fin de vie).

Pour être réellement compatible avec la décroissance, il faut cependant que les gains d'efficacité engendrés par l'économie circulaire soient réinvestis en actifs immatériels, par exemple en temps de repos, et non en production supplémentaire. Plus concrète et socialement acceptée que la décroissance, l'économie circulaire peut donc être comprise comme une étape essentielle qui peut conduire nos sociétés vers une transformation beaucoup plus large de nos façons de vivre.

QUELQUES EXEMPLES AU BAS-SAINT-LAURENT

Il existe au Bas-Saint-Laurent une forte culture axée sur la concertation, les circuits courts, la valorisation des matières et le partage de ressources. Aujourd'hui, cette mentalité s'incarne de plusieurs façons à travers des projets menés tant par la communauté bas-laurentienne que par des entreprises et OBNL de notre région.

Par exemple, le Bas-Saint-Laurent est le premier territoire canadien membre du regroupement mondial Fabcity, un large réseau de villes et de territoires autosuffisants. Nommé ►

La pêcheuse de crabe Louise Lemay durant une sortie sur le crabier, un matin de printemps. Années 1990, au large de Rimouski. Au loin, on voit l'île Saint-Barnabé. Photo: Michel Dompierre

FabRégion Bas-Saint-Laurent, cette démarche mobilise un grand nombre d'acteur·rices, (élu·es, citoyen·nes, expert·es et institutions de recherche) dans le but d'atteindre d'ici 2054 un seuil d'autosuffisance de 50% de nos consommations. Après un diagnostic de la situation réalisé en 2021-2023, la seconde phase 2023-2026 visera à passer à l'action en mettant en œuvre des projets d'autosuffisance territoriale dans les différents axes de travail suivants : se vêtir, se nourrir, se transporter et se loger.

On retrouve aussi une grande concertation régionale sur les plastiques agricoles (notamment les plastiques employés pour l'ensilage), puisque le Bas-Saint-Laurent se classe au troisième rang des régions utilisatrices au Québec, avec près de 1000 tonnes de plastique agricole produit annuellement. Un projet débuté en 2021, piloté par Élyme Conseils, a permis de mettre en relation l'ensemble des acteur·rices de la chaîne de valeur afin de déterminer comment réduire à la source leur utilisation par de meilleures pratiques et comment améliorer le taux de recyclage de ces matières. La situation est d'autant plus urgente à traiter que ce taux de récupération est actuellement de seulement 10% (le reste se retrouvant à l'enfouissement ou à la valorisation énergétique) et qu'une réglementation provinciale va encadrer prochainement leur gestion et obliger l'atteinte de cibles plus ambitieuses d'ici juin 2023.

À une échelle plus locale, un projet de Synergie Matanie est en cours d'implantation à Matane pour réaliser un incubateur d'entreprises en économie circulaire dans une usine laissée à l'abandon depuis 2012, l'usine RockTenn. Ce projet implique la réhabilitation complète du site (décontamination, réhabilitation des installations et partage de l'espace) pour permettre de démarrer des entreprises et des projets innovateurs dans un environnement conçu pour générer des symbioses industrielles. Ce projet est novateur dans son concept puisqu'il envisage d'autres perspectives que la construction de nouveaux bâtiments, celle de la valorisation des «verruques urbaines» comme solutions à la crise du logement que la plupart des régions du Québec connaissent actuellement.

Enfin, on retrouve aussi des entreprises qui innovent en économie circulaire en trouvant des débouchés pour des sous-produits. C'est le cas par exemple de l'entreprise Ellipse conservation, qui revalorise des résidus d'épicerie pour les transformer en colation à partir d'un processus de lyophilisation.


FREINS ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Les initiatives foisonnent au Bas-Saint-Laurent pour mettre en place des produits et services faits par et pour la communauté dans le but de tendre vers une carboneutralité et une forte autonomie régionale. De plus en plus d'entrepreneur·euses, d'élu·es municipaux et de citoyen·nes sont conscient·es des gains économiques et sociaux que l'économie circulaire peut apporter à leur entreprise.

La croissance économique a apporté au Québec une prospérité qui profite beaucoup à de nombreuses industries. Toutefois, pour faire face aux enjeux socioéconomiques et environnementaux propres à notre époque, un changement de paradigme doit

s'opérer. Il nous faut, pour reprendre la définition du développement durable de Gro Harlem Brundtland, présidente de la commission mondiale sur l'environnement et le développement, «répondre à nos besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs». Maximiser le potentiel de circularité de l'économie québécoise nous semble une avenue porteuse pour respecter un tel engagement au regard du défi important qu'il reste encore à surmonter.

Pour y arriver, il importe de faire lever les nombreux freins qui empêchent de prendre le virage vers l'économie circulaire. Ceux-ci sont souvent de nature financière ou réglementaire. Par exemple, concernant les plastiques agricoles au Bas-Saint-Laurent, la plupart des municipalités régionales de comté (MRC) et producteur·rices de la région souhaiteraient s'aligner vers des collectes porte à porte par conteneur qui permettent d'atteindre les cibles gouvernementales de manière pérenne. Or, que faire lorsque la nouvelle réglementation implantée ne tient pas compte des meilleures pratiques du secteur, de la volonté de plusieurs organisations du milieu, et rend le financement de telles initiatives plus difficiles qu'auparavant? Il faut mobiliser les acteur·rices après coup pour faire adopter des ajustements aux règlements. D'ailleurs, un tel front commun s'est mis en place au cours des dernières semaines et des discussions en ce sens sont en cours pour obtenir gain de cause au niveau provincial. Cette situation est contre-productive et constitue une déplorable perte de temps. Et elle n'est malheureusement pas isolée! Pour la valorisation des résidus de viande, par exemple, des initiatives technologiques existent et permettraient de réduire le volume de ces résidus de 80%, mais ce sont des normes sanitaires qui bloquent la réalisation de projets pilotes en ce sens.

En tant qu'organisme d'accompagnement, on se demande comment soutenir les entreprises de manière pérenne alors que le financement du gouvernement est alloué au projet, et non à la mission. La transition vers une économie plus propre et durable exigera de nos gouvernements et des institutions publiques une grande proactivité et un soutien continu envers les acteurs locaux qui sont beaucoup plus disposés qu'on le pense à changer les façons de faire. Cela passera donc par une reconnaissance du travail des organismes d'accompagnement en développement durable. 

* Élyme conseils, Organisme spécialisé en développement durable basé à Rimouski



SAINT-VALÉRIEN

DE LA SAINTE RÉINTÉGRATION DU POLITIQUE DANS LE SOCIAL

Une Néo-Valériennoise en processus d'ancrage

Contrairement à plusieurs villages ruraux, la municipalité de Saint-Valérien résiste à la dévitalisation. Chaque année, de nouveaux ménages s'y installent et les initiatives citoyennes foisonnent, appuyées par les élu-es municipaux. Si bien que des gens d'un peu partout font la route pour venir comprendre le secret des irréductibles Valériennois-es.

Mentionnons d'abord la culture d'entraide et le savoir-faire transmis de génération en génération entre les familles y travaillant la terre depuis plus de 135 ans et les nouveaux ménages venus y élire domicile plus récemment. Puis, les organismes locaux et les

propriétaires d'entreprises ont toujours pris part à la vie communautaire, ce qui donne lieu à des échanges intra et intergénérationnels. Par exemple, le groupe de la *Tire de tracteurs antiques* supporte financièrement les activités parascolaires, parmi ►



Les cabanes de pêche apparaissent en hiver sur la banquise du Saint-Laurent, à l'embouchure de la rivière Rimouski. Selon la température, la pêche à l'éperlan s'étend sur trois semaines ou un mois chaque année. Photo: Michel Dompierre


lesquelles des ateliers d'artisanat donnés par les dames du Cercle de Fermières. Ces dernières se réjouissent de la compagnie des jeunes, parmi lesquelles certain-es rendront éventuellement la pareille par de menus travaux ou lors de corvées dans les champs.

Ensuite, comme en témoignent plusieurs initiatives au fil des ans, un souci de prendre soin du territoire est présent depuis longtemps. Le Cercle des jeunes naturalistes dans les années 30, la Fête des Arbres instiguée dans les années 40, l'école Saint-Rosaire inscrite comme Établissement Vert Brundtland dans les années 2000, la Fête des semences et le renouvellement de politiques de développement durable sont quelques exemples parmi d'autres de ces initiatives citoyennes qui traversent les époques.

POUVOIR ENVISAGER UNE VIE BONNE

La combinaison de la culture d'entraide à échelle humaine, de l'accès au patrimoine naturel et des engagements municipaux pour en prendre soin, ainsi que la proximité d'une ville de services comme Rimouski attirent les nouveaux ménages en quête d'une vie bonne. Une fois installés, ils trouvent rapidement des groupes et activités d'intérêt par lesquels s'ancrer. Jadis, cet ancrage se faisait en grande partie par le biais de l'église. Aujourd'hui, cela passe beaucoup par le Centre communautaire.

La conversion de l'église en centre communautaire a été un processus éprouvant, parfois tendu, qui a permis de maintenir un lieu central essentiel à la rencontre. Sa gestion étant assumée par les citoyen·nes impliqué·es dans les organismes communautaires locaux, ce lieu est devenu un *commun* où convergent et émergent un éventail d'activités culturelles, culinaires, nourricières, sportives, festives, éducatives, intérieures, extérieures, pour les enfants, les parents, les grands-parents et, parfois, tout cela en même temps. La liberté et la responsabilité de s'organiser permettent la création de projets qui alimentent l'appareil municipal, lequel voit une motivation à appuyer les initiatives citoyennes.

Cette dynamique entre le communautaire et le municipal, enrichie par la rencontre entre la tradition et le renouveau, permet au politique de regagner lentement mais sainement le social. Évidemment, nous ne sommes pas à l'abri des flammèches, mais le choc des idées garde la communauté bien vivante. 

Un travailleur du charbon de bois, recouvert de suie, près du village de Saint-Mathieu-de-Rieux, dans Les Basques. Dix grands fours se cachent derrière la fumée blanche. Michel Dompierre se souvient des jurons mélangés aux grincements métalliques. Photo: Michel Dompierre





DE « COULE PAS CHEZ NOUS » À « ROULE PAS CHEZ NOUS » UNE HISTOIRE DE RÉSISTANCES

Mikael Rioux, activiste

Les militant·es bas-laurentien·nes n'en sont pas à leur premier rodéo : l'industrie pétrolière canadienne reluque depuis longtemps ses berges et ses vallons pour y faire couler ou étaler du bitume. Comment une poignée de militant·es écologistes a-t-elle mis à genoux un géant de l'industrie ?

Au début des années 2000, le Bas-Saint-Laurent est à l'avant-plan de la lutte contre les mégaporcheries. Au Kamouraska, l'Union paysanne vient de voir le jour et mène une guerre de tranchées contre l'industrie porcine ! Elle réussira à éviter le pire en mobilisant toute une population effrayée à l'idée de voir cette industrie polluer l'air, le sol et l'eau si précieuse à la qualité de vie de celles et ceux qui habitent ce territoire.

À l'automne 2002, un peu plus à l'est sur la Rivière Trois-Pistoles, un groupe de personnes déterminées, dont je faisais partie, décide de s'opposer à la privatisation et au bétonnage de nos rivières en occupant le chantier de construction du barrage nuit et jour. À cette époque, près de 36 projets de petites centrales hydroélectriques privées devaient voir le jour et venir enrichir plusieurs des firmes d'ingénieurs qu'on a vues défilier à la Commission Charbonneau quelques années plus tard. Ce programme de petits barrages était en fait un bon moyen de venir remercier ces firmes qui enrichissaient les partis politiques par la technique des prête-noms. Ces derniers leur retournaient l'ascenseur en échange de petits cadeaux sous forme de projets énergétiques avec un prix d'achat garanti par Hydro-Québec Distribution.

Après une mobilisation citoyenne à la grandeur du Québec et la mise en place de la campagne « Adoptez une rivière », le gouvernement Landry refusait toujours de reculer. Par l'action directe, soit le blocage du chantier et son occupation pendant 40 jours par les militant·es écologistes, la médiatisation du dossier de la Rivière Trois-Pistoles prit une ampleur nationale. La pression populaire se fit sentir jusqu'à l'Assemblée nationale et le gouvernement n'eut d'autre choix que de mettre fin à ce programme de copinage déguisé en développement économique régional. Encore une fois, le Bas-Saint-Laurent était la figure de proue d'un mouvement national pour la protection du territoire. Des dizaines de rivières furent sauvées du bétonnage !

CACOUNA ET TRANS-CANADA : JAMAIS DEUX SANS TROIS

Au début des années 80, Trans-Canada a déjà dans ses cartons l'idée d'utiliser le port de mer en eau profonde de Gros-Cacouna comme port méthanier. Ce projet, complètement fou, avait même réussi à obtenir l'approbation du BAPE de l'époque, mais était finalement tombé à l'eau. Le projet qui comprenait une exploitation gazière dans le Grand Nord de l'Arctique était jugé trop risqué

techniquement et financièrement pour aller de l'avant. En 2005, Trans-Canada est de retour à Cacouna avec Petro-Canada comme partenaire, et propose cette fois-ci d'importer du gaz russe liquéfié et de le transporter aux États-Unis par gazoduc.

La population locale est divisée : d'un côté, on s'inquiétait de la sécurité et de la protection du territoire ; de l'autre, on était attiré par les promesses d'un eldorado économique que faisait miroiter la compagnie. Le projet nommé à l'époque Énergie Cacouna recevra également le OK du BAPE et laissera beaucoup d'amertume chez les citoyen·nes de la municipalité qui, par un référendum serré, s'étaient positionné·es en faveur du projet. La persévérance des habitant·es de Cacouna qui s'opposaient à Trans-Canada aura toutefois permis d'éviter le pire en retardant le début de la construction du terminal méthanier. Ce délai fit en sorte qu'au début 2008, Gazprom annonce qu'il retire ses billes des projets Rabaska à Beaumont et d'Énergie-Cacouna en tant que fournisseur de gaz naturel, anéantissant les espoirs des promoteurs. La découverte du gaz de schiste aux États-Unis sera le prélude d'un gigantesque boom gazier qui rendra obsolète l'importation du gaz naturel provenant de Russie, évitant du même coup les deux éléphants blancs que seraient devenus ces ports méthaniers.

En 2013, lorsque Trans-Canada annonce son retour à Cacouna, cette fois pour construire un port pétrolier voué à l'exportation des sables bitumineux, la population locale est pour une troisième fois prise en otage. Dans la communauté, très peu de gens osent lever la main pour reprendre une autre bataille, car les cicatrices des luttes précédentes ne sont pas encore guéries. C'est alors que commence l'une des plus belles luttes environnementales de l'histoire du Québec, qui finira par faire plier bagage à ces cowboys de l'Ouest venus cavalièrement tenter de dérouler leur tuyau de bitume pour exporter leur pétrole sale à travers Cacouna.

UNE LARGE MOBILISATION

Depuis quelques mois déjà s'activait un groupe au Kamouraska qui militait contre le projet Énergie Est et son projet d'oléoduc à 14 milliards de dollars. Ce groupe deviendra l'initiateur du mouvement « Coule pas chez nous », qui ne tardera pas à faire des petits au Témiscouata et tout le long du tracé de l'oléoduc traversant le Québec. Le 10 mai 2014, lors du lancement de la campagne « Coule pas chez nous » à Cacouna, se met en branle simultanément la Marche des peuples pour la terre mère. Cette grande marche de



Des adolescent·es sur la passerelle des portes de l'enfer, au-dessus de la rivière Rimouski dans la réserve Duchénier, à Saint-Narcisse-de-Rimouski, dans Rimouski-Neigette. Années 2000 Photo : Michel Dompierre


sensibilisation réunit plus d'une centaine de marcheur·euses, qui, parti·es de Cacouna, termineront leur périple de 700 km 34 jours plus tard à Kanehsatake. Cette marche contribuera à renforcer le mouvement anti-oléoduc et à réseauter les activistes de partout au Québec qui sont affecté·es et qui luttent contre ce projet.

À Rivière-du-Loup, les Pétroliques Anonymes sont également à l'affût, tout comme «Prospérité sans pétrole» et «Non à une marée noire dans le Saint-Laurent», deux groupes très actifs à Rimouski. Un groupe de Trois-Pistoles financé par Greenpeace organise une vigile citoyenne qui fera de la surveillance en kayak de mer et à partir de la montagne de Gros-Cacouna pour observer les travaux de relevés sismiques dans la pouponnière des bélugas. Cette surveillance, avec l'aide juridique du Centre québécois du droit à l'environnement, permettra de détecter plusieurs infractions au certificat d'autorisation environnementale de Trans-Canada qui, par la voix de son porte-parole Philippe Canon, se targuait de respecter les plus grands standards de sécurité environnementale. Ces groupes du Bas-Saint-Laurent iront chercher l'appui de nombreuses organisations environnementales nationales et seront à la tête des deux manifestations d'avril et octobre 2014, cette dernière venant mettre un clou dans le cercueil du projet de port pétrolier de Cacouna. Quelques mois plus tard, c'est tout le projet Énergie-Est qui tombera, mettant fin une fois pour toutes à cette saga.

TOUJOURS PLUS DE BITUME

Comme on peut le constater, la région du Bas-Saint-Laurent est foisonnante de groupes citoyens mobilisés pour la protection du territoire. On l'a vu plus haut, cette lutte n'est jamais réellement terminée, car le système capitaliste se nourrit de la destruction de l'environnement. La principale menace en 2023 pour le Bas-Saint-Laurent provient non pas de l'Alberta, mais plutôt de la Chambre de commerce de Rimouski, appuyée par une partie de

sa population souhaitant dérouler une autoroute de bitume sur un peu plus de 50 km entre Notre-Dame-des-Neiges et le village du Bic. Cette semi-autoroute 20 à deux voies contiguës viendrait défigurer et saccager la majestueuse vallée de la Rivière Trois-Pistoles avec la construction d'un pont gigantesque évalué à près de 300 millions de dollars. En plus du magnifique paysage bas-laurentien, le projet détruirait des terres agricoles, de nombreuses érablières, des milieux humides et des kilomètres de forêt, tout ça pour un coût total de près de 1,7 milliard de dollars. Alors que la Ville de Rimouski a signé la déclaration d'urgence climatique, que la perte de biodiversité est devenue un enjeu critique sur la planète et que le GIEC soutient qu'il faut un moratoire sur la construction d'autoroutes, comment se fait-il que l'on puisse toujours rêver à plus de bitume pour les générations futures?

La population active, celle qui se déplace le plus en voiture, sera en fort déclin au Bas-Saint-Laurent dans les années à venir. L'érosion côtière avec laquelle nous devons composer par la protection des infrastructures routières et le déplacement du parc immobilier dans l'Est-du-Québec, coûtera plusieurs milliards de dollars aux contribuables québécois·es. Pourquoi ne pas utiliser les centaines de millions de dollars qu'on veut dépenser pour ce bout d'autoroute et plutôt en investir une petite partie pour sécuriser la route 132 existante? On pourrait prendre le reste de l'argent pour protéger le mieux possible les nombreuses petites municipalités de l'Est-du-Québec. Ces municipalités doivent quémander au gouvernement des sommes d'argent astronomiques qu'elles reçoivent présentement au compte-gouttes alors que la situation est urgente. Quoi qu'il en soit, la mobilisation contre ce projet d'une autre époque s'organise et comme par le passé, les promoteurs de bitume croiseront sur leur route une résistance féroce, forte d'une expérience militante qui devrait leur faire réfléchir à deux fois avant de se lancer dans cette folie bitumineuse! 

CRISE DU LOGEMENT

LA MOBILISATION FACE À L'INACTION

Cassandra Vassart-Courteau, organisatrice communautaire au Comité Logement BSL

Le Bas-Saint-Laurent n'a pas été épargné par l'intensification de la crise du logement qui sévit partout au Québec. Voici un tour d'horizon de la situation du logement depuis le début de la pandémie et de la vague de mobilisation qui en découle.

Depuis longtemps, les régions « ressources » souffrent des kilomètres qui les séparent des lieux de pouvoir. On peine à faire entendre nos besoins qui varient d'un coin à l'autre de ce vaste territoire. De plus, la région est organisée autour d'impératifs économiques plutôt qu'autour des besoins des personnes qui l'habitent. Le logement ne fait pas exception. Alors que plusieurs circonscriptions ont récemment élu des députés caquistes, il est difficile de croire que les choses changeront de sitôt. Rappelons que le gouvernement a nié la crise du logement jusqu'en avril 2022 et que ses actions se résument à mettre fin au programme AccèsLogis, redirigeant les fonds publics vers un nouveau programme en habitation « abordable » accessible au privé. Avant d'aborder la situation actuelle du logement locatif et de la mobilisation de la communauté, mettons les dernières années en contexte.

DES STRUCTURES DISPARATES FACE À LA CRISE

Le portrait d'aujourd'hui n'est pas bien différent de celui de 2020. Au niveau de la répartition de la population et des services, on doit conjuguer avec quelques grandes villes et énormément de villages. Peu de municipalités encadrent formellement le logement locatif. Même lorsqu'un règlement en salubrité existe, il est méconnu et les employé-es de la municipalité peinent à faire les suivis nécessaires. Au niveau de l'organisation communautaire, les ressources d'aide sont éparées et limitées devant autant de réalités diversifiées. Elles sont surtout concentrées dans les villes comme Rimouski et Rivière-du-Loup et arrivent difficilement à desservir les municipalités en périphérie.

Un autre élément incontournable est la présence de grandes familles de propriétaires qui possèdent une grande proportion des logements et qui jouissent d'impunité lorsqu'elles brisent les lois. Chapeau aux locataires qui font valoir leurs droits, parce qu'être en mauvais termes avec ces entreprises, c'est courir le risque d'être barré-e de centaines de logements. Bref, le manque de ressources communautaires, de cadre municipal et de conséquences pour les propriétaires mettent déjà la table pour des pratiques abusives et nuisent à la défense des droits.

En mars 2020 arrive la pandémie : les inégalités sont exacerbées et les problèmes s'intensifient. Les conditions de vie se dégradent, surtout pour les locataires déjà précarisés par l'absence de contrôle sur leur milieu de vie. Alors qu'on observe des hausses des demandes d'aide alimentaire des ménages, on voit

apparaître une relève immobilière avec des pratiques plus agressives et décomplexées : coupures d'eau, rénovations surprises, intimidation... On veut évincer pour monter les prix, et ça presse! Ces aspirations financières concordent avec l'arrivée d'une vague de gens de la ville habitués à payer plus cher. Les logements déjà insuffisants se font plus rares, accélérant la hausse des loyers. La compétition est tellement forte que les propriétaires ne se cachent même plus pour discriminer.

Rappelons qu'en crise du logement, on manque surtout de logements salubres, réellement abordables, près des services essentiels, où l'on n'est pas menacé-e au quotidien de se faire évincer par une rénoviction ou parce qu'on refuse une hausse abusive de loyer. Les efforts pour remédier à l'exode des jeunes et la pénurie de travailleur-euses persistent malgré les listes d'attente qui s'allongent pour les logements, les soins et les services de garde. Incapables de se loger près des services, les gens s'éloignent des centres. Alors que se déplacer sans voiture est complexe, vivre en



périphérie signifie déboursier pour aller à l'épicerie, au bureau de poste, à l'hôpital... sans compter l'isolement vécu par les gens qui quittent leur quartier. Entre les démarches d'attractivité et les appels à l'aide de la population et des organismes locaux, on peine à voir le bout du tunnel.

LE COMITÉ LOGEMENT BAS-SAINT-LAURENT

Le logement ne fait pas exception en matière de sous-financement et d'essoufflement du communautaire. Jusqu'à l'an dernier, nous étions la seule association de locataires à l'est de Québec avec un seul employé permanent à Rimouski depuis notre fondation en 1999. Depuis, nous avons pris le nom de Comité logement BSL pour mieux représenter la taille du territoire desservi. Maintenant, nous sommes deux employé-es pour couvrir tout le BSL, mais en vérité, on reçoit des appels de la Côte-Nord, de la Gaspésie, des Îles-de-la-Madeleine. Il existe maintenant Solidarité logement Rivière-du-Loup et Action-Logement de l'Est à Matane, mais le financement reste incertain à court et long terme pour ces organismes.

Évidemment, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas d'organismes officiels qu'il n'y a pas de solidarité et de mobilisation. À Gaspé et à Sept-Îles, des groupes citoyens s'organisent pour informer les locataires. La population est plus informée sur ses droits et l'aide aux locataires prend plus de place au sein de notre organisme. Or, victimes de notre popularité, le téléphone ne déroutait pas, alors que l'accès au Tribunal administratif du logement (TAL) est difficile : il faut y trouver la bonne personne pour avoir droit à des informations sans se faire référer vers son comité logement. D'autant plus que les prises de rendez-vous sont laborieuses au TAL; il n'y a que quelques disponibilités par mois. Lorsqu'on a de la difficulté

à lire, qu'on n'a pas Internet ou de voiture, la situation s'empire! La mobilisation collective est essentielle, alors que l'aide individuelle comporte ses limites pour défendre l'accès à du logement abordable de qualité. Toutefois, il est difficile de se mobiliser pour les locataires à l'extérieur de Rimouski puisque l'éparpillement de la population sur un vaste territoire limite les occasions de rencontres et de concertation des luttes.


Vu la difficulté à se faire entendre par le provincial et les tentatives répétées par les gouvernements de «fermer les régions», nous nous sommes tourné-es vers un palier plus accessible : le municipal. Ainsi, on met la pression sur la ville de Rimouski pour agir face à l'impossibilité de se loger et aux pratiques illégales des propriétaires. Le comité logement BSL demande à cette instance de construire des logements hors marché, de clarifier les règles et mécanismes en matière de salubrité et de lutter activement contre la discrimination.

RÉPONSES CITOYENNES

Ceux et celles qui ont vécu hors des centres urbains le savent : en étant «loin de tout» et moins nombreux-ses, si on veut que quelque chose se passe, il y a de bonnes chances qu'il faille le faire soi-même! C'est un fardeau, mais aussi une carte blanche pour développer les espaces dont on a besoin. Malgré les embûches et le manque de lieux de rassemblement, les projets qui tiennent le coup sont fantastiques, à l'image des gens qui les portent.

Les gens ont soif de rencontres et d'entraide et ça paraît. On a envie de se donner les outils pour se rencontrer, réfléchir, faire avancer les choses. Dans les derniers mois, on remarque une mobilisation citoyenne dynamique à Rimouski : la sauvegarde des Ateliers Saint-Louis, de la Maison Brune ou du boisé à Pointe-au-Père. En plus des organismes communautaires qui effectuent un travail plus qu'essentiel avec de moins en moins de ressources, on voit beaucoup de projets collectifs grandir : les Bains Publics, la Couverte, la Frip Mobile, l'Aranéide, l'Outillerie, Lutte à l'Est, le FestiQueer et bien d'autres.

Au Comité logement BSL aussi, on désire se mobiliser et s'organiser concrètement. Nous avons la chance d'avoir une vingtaine de bénévoles qui s'impliquent activement à Rimouski. Depuis 2020, le groupe se rencontre pour jaser d'actualité, organiser des actions, se former sur des enjeux liés au logement. Ensemble, on cherche à comprendre ce qui se passe, à trouver les leviers de pouvoir citoyen et à mobiliser notre voisinage. Nous militons pour le développement de projets de logement communautaire où les locataires auront une emprise sur leur qualité de vie.

Même s'il est difficile d'être optimiste face à la situation actuelle, la population reste impliquée et créative. Elle a de l'audace dans ses projets, et on aimerait voir la même chose du côté des administrations municipales. Mais pendant que le municipal et le provincial se passent le blâme, prenons plutôt les devants! 

Des pêcheurs au saumon s'activent sur la rivière Matapédia, dans les environs de Causapscal, dans la Matapédia. Années 2000
Photo : Michel Dompierre



COMMUNAUTÉS LGBTQIA2S+

LA SIMILITUDE DE NOS SINGULARITÉS

Tina Laphengphratheng, citoyenne rimouskoise et rédactrice adjointe au journal *Le Mouton Noir**

elles sont de plus en plus nombreux·euses à choisir le Bas-Saint-Laurent pour s'établir : la communauté queer dans la région est en pleine croissance, tout particulièrement dans le Kamouraska, à Trois-Pistoles et à Rimouski. Sa présence est un moteur important de dynamisme culturel et événementiel dans notre coin, et elle mène plusieurs organismes et institutions à revoir leurs pratiques et leur offre de services afin de les rendre mieux adaptées aux besoins des membres de la communauté LGBTQIA2S+ installé·es dans notre région loin des grands centres.

Même si de nombreuses luttes demeurent, des actions concrètes sont posées afin de mieux répondre aux besoins de l'ensemble de la population bas-laurentienne, que ce soit par des initiatives citoyennes ou institutionnelles. Bien que ces actions soient souvent menées par et pour des personnes issues des communautés LGBTQIA2S+, cela se fait de manière non exclusive, c'est-à-dire qu'une ouverture est conservée pour l'inclusion d'individus d'autres communautés, quel que soit leur genre, leur origine ou leur orientation sexuelle.

– UNE LANGUE QUI PARLE À TOUS-TES

L'un des lieux où tout le monde devrait être en mesure de se reconnaître constitue la langue. Et c'est pourquoi avec l'essor de l'écriture inclusive, qui selon moi aurait dû s'affirmer et s'implanter bien avant, de nombreux établissements révisent leur protocole de rédaction. Le journal *Le Mouton Noir*, originaire de Rimouski, qui œuvre pour la parole citoyenne du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, est en train de réviser ses politiques linguistiques. En tant que rédactrice adjointe, je trouve qu'il est primordial pour un journal comme *Le Mouton Noir*, qui devrait se démarquer de la masse, d'accorder une place pour l'expression des communautés LGBTQIA2S+. D'autant plus qu'une foule de projets initiés par et pour ces communautés dans la région méritent d'avoir une tribune et que l'ensemble du lectorat, qui comprend de nombreuses personnes qui s'identifient aux communautés de la diversité sexuelle et de la pluralité de genres, puisse s'y reconnaître.

– L'UNIVERSITÉ, PLUS QU'UN LIEU D'APPRENTISSAGE

L'un des piliers d'une ville réside souvent dans ses établissements d'enseignement et c'est encore plus vrai lorsqu'il s'agit de la région. Ici, l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) constitue un maillon primordial non seulement pour Rimouski, mais également pour l'ensemble du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Le regroupement ID-est, installé à l'université et se portant à la défense de la diversité des identités de genre et de la diversité sexuelle, organise de nombreux événements : karaoqueer, soirée de jeux de société, club de lecture queer, etc. L'un des enjeux auxquels souhaitent répondre ces initiatives est la création d'espaces sécuritaires pour

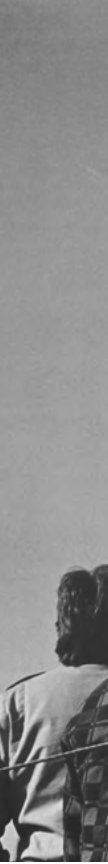
le rassemblement et l'expression des personnes des communautés LGBTQIA2S+. En plus d'offrir ces activités, ce même organisme met également sur pied le Festiqueer, un festival célébrant la diversité sexuelle et la pluralité des genres. Par ailleurs, l'organisation lutte activement au sein de l'UQAR pour la reconnaissance du choix du nom, du prénom et du genre sans égard à ce qui figure sur les documents légaux. Sans oublier la présence du Comité Institutionnel de l'UQAR pour l'Équité, la Diversité et l'Inclusion (CIÉDI) qui appuie ces nombreux projets et en met d'autres sur pied.

– SE REJOINDRE SUR UNE MÊME PAGE

Un autre vecteur primordial au sein d'une communauté est la possibilité d'avoir un lieu d'expression et de diffusion. Répondant à ce besoin, le magazine queer *Aranéide* se démarque par sa popularité autant dans le Bas-Saint-Laurent qu'en dehors de la région. Sa mission : offrir un espace de partage pour les artistes queers. Les appels d'œuvres s'adressent aux artistes hors de Montréal et de Québec qui s'identifient queers, peu importe ce que cela signifie pour elleux. Maintenant que le magazine connaît un franc succès, il est autosuffisant et contribue même à encourager d'autres initiatives queers. De ce fait, sous les mêmes pages se rassemblent les désirs d'un lieu commun, sécuritaire, ouvert et inclusif.

– UNE CULTURE DIVERSIFIÉE

Ce qui anime une région est également la vie culturelle qu'on y retrouve. Le foisonnement des diverses offres de contenus, qu'il s'agisse de spectacles, d'expositions ou de pièces de théâtre, permet à l'artiste de la relève que je suis de moins en moins ressentir le besoin d'aller à Québec ou à Montréal. Parmi ces offres, j'y retrouve les incontournables spectacles de drag. Plus besoin de faire appel à des troupes géographiquement éloignées, la Haus of Boudoir présente des spectacles mettant en vedette des artistes bas-laurentiennes dans de nombreux endroits culturels comme l'UQAR ou les Bains publics, un cabaret culturel situé en plein cœur du centre-ville de Rimouski. Dans ces soirées, les spectateur·trices sont souvent encouragé·es à défier les codes du genre et ainsi à célébrer la singularité des personnes au sein de la communauté LGBTQIA2S+.





Ce cœur dans le ciel est dessiné par les Snowbirds, ces avions militaires dans le cadre de l'un des rares spectacles aériens donnés dans le ciel de Rimouski. L'étonnant cœur dessiné par ces avions militaires rassemble les spectateurs aux côtés d'un chevreuil mort. Photo: Michel Dompierre


– VERS DES SERVICES INCLUSIFS

Les services en région peuvent bénéficier de certains avantages et désavantages. Au Bas-Saint-Laurent, parmi les aspects bénéfiques, on retrouve la mise à jour du mandat de La Débrouille. Ce centre d'aide aux femmes victimes de violence conjugale s'adresse maintenant à la fois aux femmes cis et aux personnes trans. Le Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel et la violence faites aux femmes (CALACS) de l'est du Bas-Saint-Laurent a également emboîté le pas. L'organisme travaille en ce moment avec un comité consultatif de personnes non-binaires afin de réviser leur vision, leurs valeurs et leur mandat. Le fait de prendre en compte le point de vue de personnes de la communauté dans la mise à jour manifeste un profond désir de proposer des services cohérents qui correspondent réellement aux besoins des personnes visées par ces changements. Ces nouvelles inclusions témoignent d'une capacité majeure à s'adapter aux réalités de la population.

Avec tous ces changements, il est facile d'affirmer que le Bas-Saint-Laurent, une région loin des grands centres, prolifère de projets et de lieux inclusifs pour les communautés LGBTQIA2S+. Toutefois, il reste de nombreuses choses à entreprendre. Les spécialistes de soins du Bas-Saint-Laurent – qu'il s'agisse de travailleur·euses social, d'infirmier·ères, de médecins, de psychologues, de psychiatres, etc. – ne bénéficient pas d'une formation permettant de répondre et d'accompagner adéquatement les personnes trans et non-binaires. Les personnes de la communauté LGBTQIA2S+ doivent encore aujourd'hui se rendre à Québec pour consulter des expert·es ayant la formation «Standards of care»², une formation pourtant accessible en ligne et qui devrait, selon moi, être dorénavant incluse dans toutes les formations de soins.

– UNE DOUBLE DÉCENTRALISATION

Rimouski, la plus grande ville à l'est de Québec, reste un lieu de centralisation des mouvements dans le Bas-Saint-Laurent. Toutefois, la dynamique entre les différents acteur·trices de la communauté LGBTQIA2S+ déborde des frontières de Rimouski. Malgré la distance, un lien de solidarité et de partage subsiste, comme le confiait Boud lors d'une entrevue avec *Le Mouton Noir*¹. Et cette dynamique s'étend au-delà des liens d'un individu à un autre. Les organismes collaborent pour s'informer et informer la population, créer des lieux de rassemblement, des événements, etc., et cette collaboration dépasse les frontières du Bas-Saint-Laurent avec quelques autres organismes provinciaux dont Divergenres, basé à Québec, qui a pour mandat de décloisonner les réalités des personnes de la diversité de genres.

De plus, certaines personnes de la communauté ont manifesté le souhait d'avoir des bars gais en région. Ces exemples ne constituent qu'une fine part des améliorations qu'il serait possible d'apporter. Je croise les doigts pour que le Bas-Saint-Laurent et toutes les autres régions du Québec (et du monde, mais ce n'est pas réaliste, du moins, pas pour le moment) commencent ou poursuivent le mouvement d'inclusion des communautés LGBTQIA2S+ afin que les personnes qui en font partie puissent s'épanouir, peu importe leur lieu de vie. 

* Merci à Maxence St-Onge, consultant en équité, diversité et inclusion, pour les nombreuses références, les discussions et les réflexions engendrées lors de nos échanges. Ce texte n'aurait pas pu être aussi représentatif des initiatives LGBTQIA2S+ sans sa généreuse collaboration.

1. Belleau-Arsenault, Catherine. 2022, *La communauté queer est effervescente dans l'est du Québec (partie 1)*, www.moutonnoir.com/2022/10/la-communauté-queer-est-effervescente-dans-lest-du-quebec (page consultée le 23 février 2023)

2. Cette formation offerte par The World Professional Association for Transgender Health (WPATH) permet de s'ajuster aux besoins de santé des personnes transsexuelles, transgenres et au genre non conforme. The World Professional Association for Transgender Health, *Standards of care version 8*. En ligne : www.wpath.org/publications (page consultée le 23 février 2023)

ARTS ORATOIRES : UNE SCÈNE EFFERVESCENTE

Propos d'acteur-rices du milieu
Compilés par Yanick Perreault, slammeur basé à Rimouski

Quelle est la portée politique des arts de la parole ? Qu'est-ce que ça signifie, avoir une telle pratique artistique au Bas-Saint-Laurent ? J'ai questionné des personnes qui animent ces scènes et qui organisent ces événements, ces joyeuses révolutions et protestations.

Le Bas-Saint-Laurent regorge d'artistes et de scènes des arts de la parole. Étant moi-même slammeur depuis près de cinq ans, j'avais envie d'en apprendre plus sur cette scène à laquelle j'appartiens. J'ai demandé à quelques artistes de nous parler de la portée politique des arts oratoires, et des événements qu'elles souhaitent mettre en lumière. À mon avis, la solidarité qu'elles cultivent, en plus de l'admiration et la reconnaissance qu'elles témoignent les un-es envers autres, fait de cette pratique artistique un espace propice aux rassemblements et à la création d'autres mondes. Place à la parole !



LOUIS MELON

Artiste de la parole bas-laurentien,
habitant dans la région du
Kamouraska

« Le slam au Bas-Saint-Laurent, c'est des belles soirées sans prétention, où l'amateurisme côtoie l'extraordinaire. Donc, accessible par définition, électorique et flexible. La portée politique du slam,

pour moi, c'est sa propension à débroussailler des tabous, à engager des réflexions sur des sujets intimes et à s'attaquer au pouvoir, à l'ordre, à la moutonnerie et l'immobilisme – un bon coup de gueule, ça fait un peu partie de mon identité de slammeur. S'impliquer dans le milieu du slam, c'est amener sa pierre à l'édifice peu importe la manière, que ce soit en animant, en organisant, en slamant, mais surtout en étant dans le public. »



CAMILLE GOSSELIN

Artiste de la parole et organisatrice
de soirées et événements, région du
Kamouraska

« L'art oratoire est nécessaire dans la vie culturelle d'une région, autant pour rassembler les gens autour d'un point commun inspirant que pour permettre de découvrir des gens avec des histoires pertinentes et mystérieuses. C'est un devoir de s'entraider à nommer des maux dans une communauté et de créer des espaces pour les

partager et nourrir notre imagination créatrice. C'est formidable que dans une si petite région, plusieurs types de soirées poétiques s'offrent et qu'elles soient toutes de grands succès. J'aime particulièrement les Slam Poésie à la Baleine Endiablée de Rivière-Ouelle, car c'est un lieu confortable et neutre qui va chercher un public très varié, passant de jeunes étudiant-es à personnes âgées. C'est une petite région avec des grand-es artistes. »



GABRIELLE AYOTTE GARNEAU

Directrice générale de l'organisme les
Compagnons de la mise en valeur du
patrimoine vivant de Trois-Pistoles,
artiste de la parole, région Trois-
Pistoles et les Basques

« Autant le slam que les arts de la parole en général me semblent des formes d'art très fortes, dotées d'une longue tradition et

ancrées dans la communauté du Bas-Saint-Laurent. D'abord, le slam: Slam-Est-du-Québec a fait un travail considérable au cours des dix dernières années pour qu'il soit bien en vie, dynamique et d'une grande qualité. Il n'y a aucune scène de slam où l'écoute est aussi bonne, la salle aussi pleine (proportionnellement parlant) et le niveau aussi fort malgré l'accessibilité et la diversité des voix que celle de la brasserie le Bien le Malt à Rimouski. Slam Rivière-du-Loup accomplit aussi un immense travail de mobilisation avec le slam. Quand je me suis installée dans la région, je n'en revenais pas de voir le bar plein à craquer un lundi soir pour écouter de la poésie. Et de voir un public aussi varié, pas uniquement constitué de profs de littérature, ça m'a fortement impressionnée.

Ensuite, le milieu du conte est fort dans la région des Basques depuis longtemps. Trois-Pistoles est l'hôte de l'un des plus gros festivals de contes au Québec, le Rendez-vous des Grandes Gueules qui s'y tient depuis 26 ans. S'y passent du conte, du récit de vie, de la poésie, des performances... et l'événement est précédé d'une réputation internationale pas piquée des vers ! Le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) de la Mitis fait aussi un super travail pour faire vivre les arts littéraires au Bas-Saint-Laurent, autant avec ses résidences qu'avec son festival et sa programmation régulière. Bref, le slam et l'art oratoire dans la région




c'est, selon moi, notre grosse force, notre spécialité, c'est une source de fierté et c'est surtout très vivant !

Je pense que la culture est un vecteur politique considérable et donc que ces scènes ont un rôle important à jouer. Une bonne façon d'amener le public et les artistes à réfléchir sans leçon moralisatrice, c'est de laisser les valeurs et les principes s'inviter dans les lieux culturels. Je ne parle pas nécessairement d'avoir des événements politiques en soi, mais bien que la direction artistique des scènes culturelles soit traversée d'enjeux actuels. Pour favoriser cela, il faut que les programmations paritaires mettent en valeur une diversité de voix : c'est non négociable et ça amène le public à nous suivre, à découvrir et à s'ouvrir. La programmation culturelle, ce n'est pas de la politique frontale, mais c'est un outil politique fondamental. Nos choix de programmation ont des répercussions que je souhaite positives autant pour le milieu local (le public et les artistes) que pour le milieu du conte au Québec. C'est un sujet que nous ne prenons pas à la légère dans la direction artistique de nos événements. D'ailleurs, à l'inverse, je tombe des nues quand j'entends des programmeurs se défendre de leur programmation exclusivement masculine en disant "je n'avais pas remarqué!". Programmer est un pouvoir politique important.

À titre d'exemple, l'organisme les Compagnons, qui opère à Trois-Pistoles et qui est consacré à la mise en valeur du patrimoine vivant, est un gros joueur dans le développement des arts de la parole. Sa responsabilité, lorsque vient le temps de faire des choix artistiques, est d'autant plus importante à mon sens. Nous souhaitons offrir des cachets exemplaires, offrir des expériences enrichissantes autant pour le public que pour les artistes. Nous devons rester accessibles, nous souhaitons que notre salle de spectacle le

soit tout autant. Il est aussi essentiel de travailler en collaboration avec les autres organisations culturelles régionales et les autres organismes diffuseurs de contes au Canada. Personnellement, je souhaite que les Compagnons soit un centre culturel dans les Basques, un organisme solide qui peut soutenir les projets culturels naissants, soutenir les artistes dans leur création. Outre être un diffuseur, je pense que nous pouvons être un acteur du développement culturel du Bas-Saint-Laurent. »

Impossible de terminer ce tour d'horizon des arts de la parole au Bas-Saint-Laurent sans mentionner des personnes comme Caroline Jacques et Gervais Bergeron qui font un super travail pour organiser le festival Slam ton Festival à Saint-Fabien. Iels organisent aussi occasionnellement les soirées Slam ton Pirate au Vieux Théâtre de St-Fabien. Je peux affirmer que ce furent des soirées et un festival mémorables. Iels ont pris une pause durant la dernière année, mais il y a une rumeur qui court que le festival Slam ton Festival pourrait être de retour. Il y a aussi de belles soirées micro ouvert au BeauLieu Culturel du Témiscouata à Témiscouata-sur-le-Lac qui voient le jour de plus en plus. Ce sont des soirées qui font rayonner des artistes du Témiscouata et d'ailleurs. Il y a aussi des soirées micro ouvert qui émergent ici et là, notamment des soirées à la Microbrasserie La Captive à Amqui que j'organise où j'aimerais le plus possible faire rayonner des artistes du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie. Les arts de la parole sont en ébullition dans le Bas-Saint-Laurent, de plus en plus d'événements et d'artistes émergent. Il reste encore beaucoup à explorer. À vous la parole, maintenant! 

L'ARCHIVAGE CULTUREL, UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Philippe de Grosbois ◀

Même si elle n'a plus la cote depuis l'ère numérique, la télé est toujours parmi nous et demeure très influente. Depuis 70 ans, elle marque notre imaginaire collectif et notre discours politique. Pourtant, on ne l'archive pas de manière systématique. Ce travail dépend en grande partie de passionné·es et de militant·es. Regard sur deux documentaires qui soulignent cette tâche essentielle, ainsi que l'état inquiétant de l'archivage culturel à l'ère numérique.

« All archives create futures »

Thomas Levin

RECORDER. THE MARION STOKES PROJECT

Dans les années 1960, l'Afro-Américaine Marion Butler est bibliothécaire. Elle se marie avec un socialiste et milite au Parti communiste – ce qui a peut-être mené à son renvoi éventuel de la bibliothèque. Entre 1967 et 1971, elle co-anime l'émission d'affaires publiques *Input* avec celui qui deviendra son deuxième mari, John Stokes. Elle est très sensible au pouvoir de la télévision pour façonner notre vision du monde.

À partir de 1977, Marion Stokes entreprend d'enregistrer du contenu télévisuel de manière continue. Sa démarche augmente peu à peu en intensité, notamment à partir de 1979, lors de la crise des otages américain·es en Iran. Stokes est méfiante à l'égard du récit médiatique dominant à propos de cette saga étalée sur plus d'un an. Son projet est aussi encouragé par les débuts de l'information en continu (CNN débute ses activités en 1980), qui accroît la rapidité de production et de circulation des nouvelles. Elle s'inquiète des effets de ces chaînes émergentes, notamment le temps accordé aux faits divers sensationnalistes



ou sordides qui leur permettent de meubler l'espace disponible et faire de l'audience.

Les magnétoscopes de Stokes tournent sans arrêt jusqu'à son décès en 2012. Dans

une journée « ordinaire », il y a trois à cinq enregistrements simultanés; lors de grands événements, il peut y en avoir jusqu'à huit. La démarche de Stokes semble nourrie à la fois par la compulsion et par une remarquable capacité à anticiper les tendances à venir: elle refuse d'utiliser le système de programmation de sa télévision par crainte que ses enregistrements soient surveillés (inquiétude qui ne relève plus du fantasme à l'ère des

Matt Wolf, *Recorder: The Marion Stokes Project*, Zeitgeist Films, 2019, 87 minutes. Voir en.wikipedia.org/wiki/Recorder:_The_Marion_Stokes_Project

Paul Almond/Michael Apted, *Up Series*, ITV/Granada Television, 9 films (1964-2019). Voir [en.wikipedia.org/wiki/Up_\(film_series\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Up_(film_series))

télévisions connectées). Elle investit très tôt dans Apple, ce qui accroît la fortune dont disposait déjà son mari.

Après sa mort, son fils peine à trouver une organisation qui voudrait bien stocker et traiter les 71000 cassettes vidéo de matériel, entreposées dans pas moins de neuf appartements différents! À noter que Stokes accumulait aussi une quantité colossale de journaux, de magazines, de livres et d'ordinateurs.

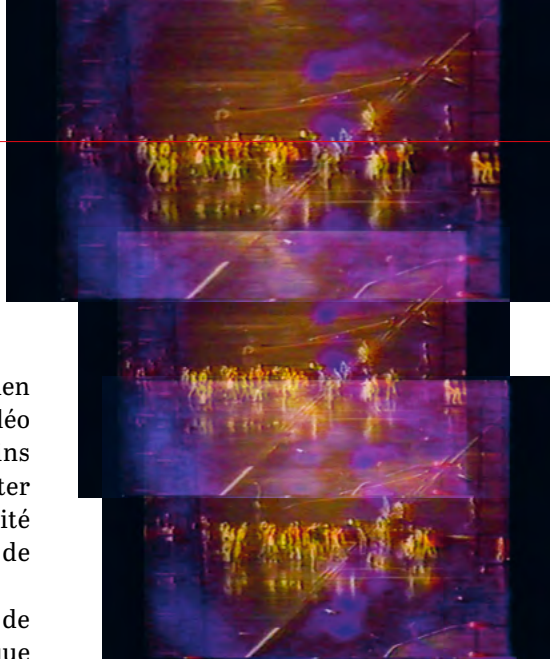
C'est finalement Roger Macdonald de l'Internet Archive (sorte de bibliothèque d'Alexandrie du numérique; voir encadré) qui va manifester de l'intérêt pour cette collection sans égal. Le matériel est transféré dans quatre conteneurs, de Philadelphie à San Francisco, où il est toujours en cours de numérisation à ce jour.

LA SÉRIE 7 UP – 63 UP

Le projet du Britannique Michael Apter (qui fût d'abord chercheur puis réalisateur) est d'un autre ordre, mais révèle tout autant la pertinence de l'archivage des productions télévisuelles. En 1964, l'émission d'affaires publiques *World in Action* présente *Seven up!*. On y rencontre quatorze enfants de sept ans, choisis pour refléter la société britannique de l'époque). Certain-es proviennent de milieux très privilégiés (et affirment déjà lire le *Financial Times* et vouloir étudier à Cambridge!) et d'autres, de milieux plus populaires. Peu de femmes, cela dit – ce que regrettera Apter –, et une seule personne racisée.

Au départ, il n'était pas question de faire une série, mais sept ans après la première mouture, on propose de retourner voir les jeunes, devenu-es adolescent-es. Suite à cela, le rythme est pris: le public britannique aura l'occasion de retrouver ces protagonistes à 21, 28, 35, 42, 49, 56... et finalement 63 ans en 2019.

Une telle archive est véritablement unique: elle nous permet d'être témoin des aspirations, des réussites et des regrets qui tissent la trame d'une existence humaine. En filigrane, on voit aussi le Royaume-Uni se transformer, notamment lors des années Thatcher, et après le vote en faveur du Brexit en 2016.



La préoccupation initiale pour les classes sociales s'est avérée une intuition très fructueuse. Comme sociologue, j'y ai vu une démonstration éloquent de la reproduction sociale: les choix de carrière, les dispositions sociales et même le vieillissement des corps montrent sans conteste l'influence du milieu d'origine sur les parcours individuels.

Et pourtant, ces films viennent aussi montrer que ces destins ne sont jamais écrits d'avance, en particulier avec le cas de Neil, dont le parcours de vie est digne d'un roman. Fils de parents enseignants, il est confronté à la dépression et à des problèmes de santé mentale. À 21 ans, on le retrouve dans un logement pour personnes itinérantes; à 28 et 35 ans, il est carrément à la rue. Puis, surprise, vers ses 40 ans, Neil devient conseiller municipal puis prédicateur dans une église.

Au fil des épisodes, on voit aussi la relation entre le réalisateur et ses «sujets» s'approfondir. La démarche d'Apter fait elle-même l'objet d'un regard réflexif et critique de la part de plusieurs participant-es. Certain-es sont absent-es pendant quelques épisodes avant de revenir (ou pas). Plusieurs évoquent l'angoisse montante lorsqu'un nouveau jalon de sept ans approche. D'autres critiquent explicitement le portrait que le réalisateur a fait d'eux, ou les questions déplacées qu'il a pu poser par le passé. Par exemple, même si elle demeure très attachée au projet, Jackie reproche à Apter le double standard genré dans les questions qui ont été posées à 21 ans (d'ordre politique pour les hommes et liées au mariage pour les femmes). Le format de l'émission et le développement d'une relation de confiance ouvrent ainsi un espace pour un regard critique sur la mise en récit télévisuelle elle-même. Il est plutôt rare de voir une telle remise en cause du regard de surplomb qui accompagne presque inévitablement la division des rôles propres aux médias de masse du 20^e siècle.

L'édition la plus récente (celle de 2019, où les participant-es ont 63 ans) sera probablement la dernière, puisqu'une des 14 protagonistes était déjà décédée et qu'Apter lui-même s'est éteint en 2021. ▶

L'INTERNET ARCHIVE

Fondée en 1996, «*Internet Archive est un organisme à but non lucratif consacré à l'archivage du web qui agit aussi comme bibliothèque numérique. Ces archives électroniques sont constituées de clichés instantanés (copies de pages prises à différents moments), de pages web, de logiciels, de films, de livres et d'enregistrements audio.*» (Wikipédia) En juin 2020, le groupe Hachette et d'autres éditeurs ont initié une poursuite contre l'Internet Archive, pour leur «bibliothèque nationale d'urgence» initiée suite à la pandémie de COVID-19. Les plaignants soutiennent que cette bibliothèque viole le droit d'auteur et n'est pas protégée par l'utilisation équitable (*fair use*). En mars 2023, le juge a donné raison aux éditeurs, mais l'Internet Archive a annoncé son intention de porter la cause en appel.

Pour plus d'explications, voir Martin Clavey, «Internet Archive perd son procès contre Hachette et compagnie», *Next Inpact*, 28 mars 2023. www.nextinpact.com/article/71336/internet-archive-perd-son-proces-contre-hachette-et-compagnie

LES PROMESSES MANQUÉES DU NUMÉRIQUE

Le lectorat intéressé par ces films se demandera sans doute où il est possible de les visionner. Le documentaire sur Marion Stokes est relativement accessible: on peut l'acheter sur iTunes ou sur Amazon Prime Video. La dernière mouture de la série *7 up - 63 up* est également facile à repérer. Mais dès que l'on remonte à *56 up* et avant, cela devient pratiquement introuvable. Les films sont bien sur iTunes, mais ils ne peuvent être achetés depuis le Canada.

Il y a une étrange ironie à ce que des films consacrés à une forme d'archivage soient eux-mêmes si peu disponibles. L'ère numérique amenait avec elle la promesse d'un réservoir de culture presque infini, facilement accessible pour tout foyer disposant d'un bon accès à Internet. Quelques décennies plus tard, il y a bien quelques sites qui cultivent cet idéal, notamment YouTube du côté commercial (et



désorganisé), ainsi que l'Internet Archive et la fondation Wikimedia du côté des projets à but non lucratif. Et pourtant, pour voir les huit premiers épisodes de la série *7 up - 63 up*, c'est du côté du partage des fichiers par *torrent*, qu'on pourrait décrire comme une forme criminalisée d'archivage, qu'il faut se tourner. Autrement, c'est le néant.

Il n'est pas nécessaire de chercher des documents étrangers ou anciens pour se heurter à des difficultés quasi insurmontables. Le documentaire *Le Dernier Nataq* de Lisette Marcotte (2019), qui porte sur les racines abitibiennes de Richard Desjardins, n'est disponible absolument nulle part, pour autant que je sache. Ni en format numérique ou DVD ni en bibliothèque ou par *torrent*, nulle part. Le film *Les fils* de Manon Cousin (2019), qui documente le travail d'organisation communautaire de prêtres dans le quartier montréalais de Pointe-Saint-Charles dans les années 1970, peut être loué pendant 48 heures, mais il semble totalement impossible de le conserver.

Du côté de la fiction, la série de Xavier Dolan *La nuit où Laurier Gaudreault s'est réveillé* (2022) est uniquement disponible sur la plateforme Illico (et en *torrent*). Il faut donc s'abonner pour pouvoir la visionner

et l'enregistrement ne peut être que temporaire. Même les écoles ont de la difficulté à accéder au cinéma québécois, apprenait-on récemment¹.

LE PIÈGE DE LA « DÉCOUVRABILITÉ »

Que s'est-il passé? Où le bateau a-t-il été manqué? Il y a sans doute plusieurs explications à trouver, mais il me semble qu'on ne peut écarter une piste majeure, à savoir l'attitude à la fois corporatiste, réactionnaire et répressive d'une large part de l'industrie culturelle face à l'irruption de l'environnement numérique.

Presque 25 ans après l'ascension de Napster dans le paysage musical, l'attitude de l'industrie a finalement très peu changé: plutôt que de chercher de nouvelles manières de financer la culture à l'ère numérique (notamment en s'alliant aux batailles contre les paradis fiscaux et l'évasion fiscale des géants du numérique, les principaux gagnants de ce nouveau contexte), on se crispe autour d'un droit d'auteur mal adapté et qu'il aurait fallu repenser. On se retrouve aujourd'hui avec une culture enfermée dans toutes sortes de considérations légales, au point où il est difficile non seulement de se l'approprier, mais même parfois de simplement y accéder.

On peut aisément constater l'impact de ce corporatisme et ce manque de vision lorsqu'on se penche sur le concept de «découvrabilité», de plus en plus populaire dans le milieu. D'ailleurs, selon l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), ce concept est né au Québec. L'OIF définit la découvrabilité comme «le processus de rencontre entre un contenu et son public dans l'environnement numérique», ce qui inclut trois dimensions: la *repérabilité* (notamment par les moteurs de recherche), la *disponibilité* et enfin la *visibilité par les recommandations* (des algorithmes en particulier)².

Il est nécessaire de se donner des repères fiables dans l'environnement numérique et en cela, le concept de découvrabilité peut être utile. Par ailleurs, le terme a surtout connu un essor dans un contexte où des plateformes très voraces



(Google/YouTube, Spotify, Netflix, etc.) sont parvenues à avoir une mainmise quasi monopolistique sur l'accès des citoyen·nes à toutes sortes de contenus culturels. La mobilisation actuelle du milieu culturel autour de la découvrabilité ne s'inscrit donc pas dans le cadre d'une bataille plus fondamentale contre cette mainmise des géants et pour l'appropriation collective de la culture, mais cherche principalement à amener un maximum de paires d'yeux et d'oreilles face à de la culture produite chez nous.


Ainsi, alors que les libéraux fédéraux ont fait adopter en avril dernier une loi incitant Netflix, Spotify et compagnie à ajuster leurs algorithmes pour qu'ils recommandent davantage d'œuvres canadiennes et québécoises, on ne remet pas en question le fait que ce modèle d'affaires nous ramène à un statut passif de spectateur·trices accédant à la culture par l'intermédiaire de serveurs distants. On ne remet pas non plus en question le fait que la circulation des œuvres est sévèrement entravée par une lecture du droit d'auteur devenue parfois contre-productive. De fait, selon cette logique, il vaut mieux ne pas pouvoir voir *Le Dernier Nataq*, et donc n'en tirer aucun revenu, que de le laisser à la disposition du public.

Dans la même veine, la récente série de Xavier Dolan a soulevé une autre cruelle ironie. En effet, le cinéaste a affirmé avoir dû renoncer à l'inclusion de chansons québécoises à ses épisodes, parce que des chansons d'Isabelle Boulay et Bruno Pelletier, par exemple, « sont en fait des chansons dont les droits ont été cédés [...] les artistes étaient au début de leur carrière et ils voulaient céder leurs droits à leur "label". Ces [maisons de disques-là] ont fait faillite ou ont cédé leur catalogue à de plus gros joueurs »³. Voilà pour la (re) découvrabilité.

L'ARCHIVAGE COMME PROJET MILITANT

Bien sûr, il faudrait sans doute mieux distinguer l'archivage de productions culturelles du passé de l'accessibilité aux œuvres du présent. Or, la possibilité d'accéder et de télécharger les créations

contemporaines est garante de l'archivage du futur. De fait, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les stations de télé ne conservent pas tout le matériel qu'elles produisent. Sans la contribution bénévole (et parfois militante) de personnes dévouées comme Marion Stokes, mais aussi d'un grand nombre de fans, une vaste quantité de matériel télévisuel serait aujourd'hui perdue. Après tout, quel est l'intérêt économique, pour un média privé, à conserver des archives? Le stockage, le traitement et l'entretien par des archivistes professionnel·les représentent des coûts importants pour des bénéficiaires commerciaux minimes. De plus, les archives peuvent contenir des passages embarrassants ou qui ont mal vieilli, ce qui peut inciter des organisations à les laisser tomber dans l'oubli.

La capacité citoyenne d'archiver, en partie par le téléchargement, doit être revendiquée avec beaucoup plus de force qu'elle ne l'est actuellement, pour contrer le virage en cours qui nous amène à être locataires de notre propre culture. On ne peut faire confiance ni aux entreprises médiatiques, ni aux ayants droit ou aux gigantesques plateformes commerciales du numérique pour entretenir ces archives. Il faut plutôt considérer celles-ci comme des communs, et soutenir les initiatives qui vont en ce sens: bibliothèques publiques, centres d'archives – tant physiques que numériques – mais aussi stockage et partage citoyens. Disques durs de tous les foyers, unissez-vous! 

POUR ALLER PLUS LOIN

Claude Vaillancourt, « YouTube, l'archivage en folie », *À bâbord!*, n° 65, été 2016. www.ababord.org/YouTube-l-archivage-en-folie

Anne Klein et Annaëlle Winand, « Les archives : des alternatives à l'exclusion officielle », *À bâbord!*, n° 73, février/mars 2018. www.ababord.org/Les-archives-des-alternatives-a-l-exclusion-officielle

Stéphanie Dupuis, « Pirates contre-attaquent », Série de cinq articles, Radio-Canada.ca, 1^{er} mai 2023.

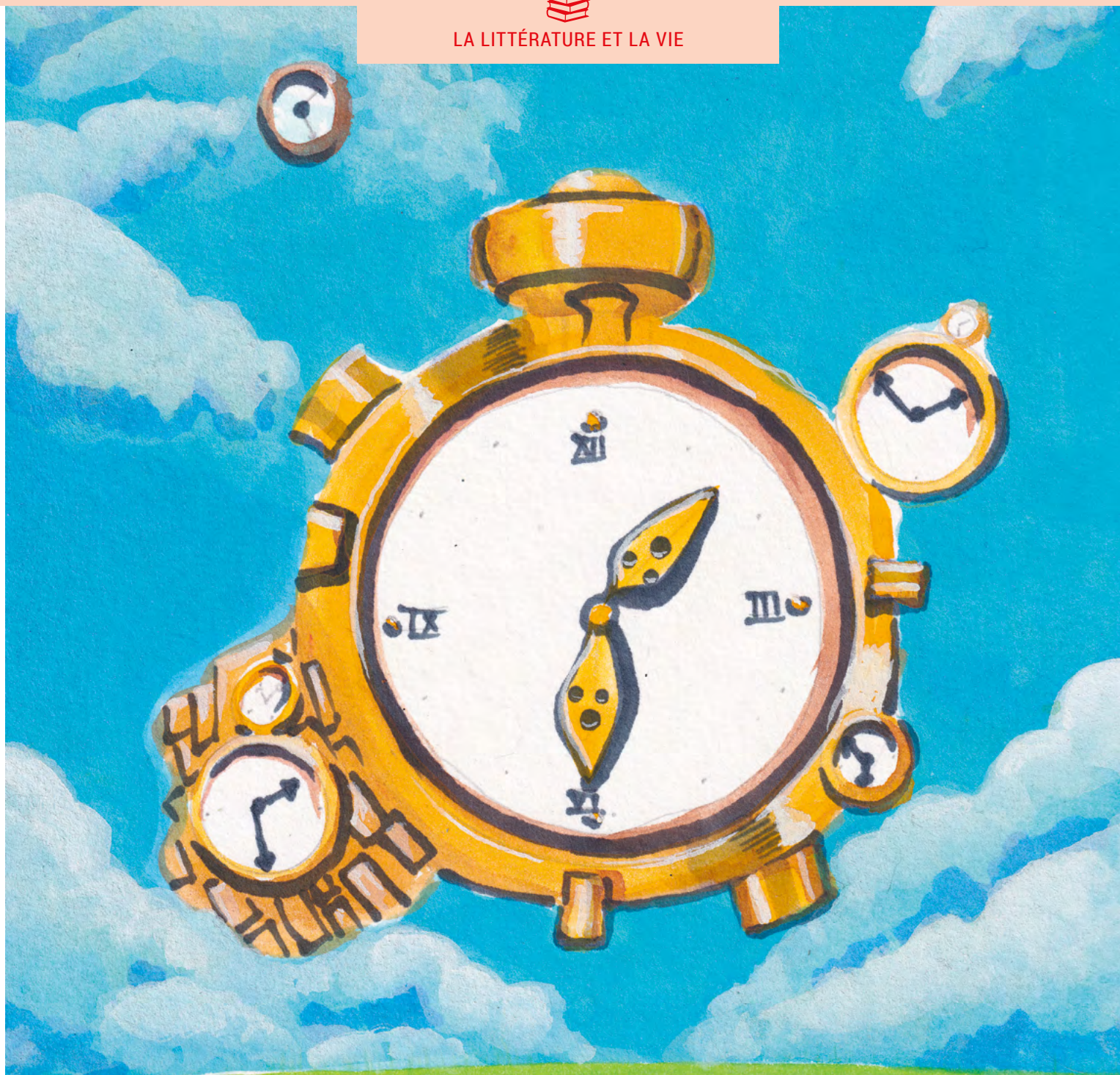
Pour consulter les enregistrements de Marion Stokes sur le site l'Internet Archive: archive.org/details/marionstokesvideo

1. Olivier Du Ruisseau, « Le cinéma québécois, pas toujours accessible dans les écoles », *Le Devoir*, 24 avril 2023.

2. Organisation internationale de la francophonie, « La découvrabilité des contenus culturels francophones », YouTube, 7 décembre 2021. www.youtube.com/watch?v=pZJY2jPaRLQ

3. Cité dans Agence QMI, « Xavier Dolan a dû renoncer à une dizaine de chansons québécoises pour sa série », *Le Journal de Québec*, 3 décembre 2022. www.journaldequebec.com/2022/12/03/xavier-dolan-a-du-renoncer-a-une-dizaine-de-chansons-quebecoises-pour-sa-serie





QUAND LE TEMPS DEVIENT FOU

Jacques Pelletier ◀

L'expression « temps fou » désigne d'abord une revue culturelle et politique ayant connu deux moments : une première existence couvrant les années 1978-1983, suivie d'une seconde, un rebondissement dix ans plus tard de 1993 à 1998. Véronique Dassas, auteure de *Chronique d'un temps fou*¹, a participé aux deux périodes de cette aventure, dirigeant la deuxième mouture de la revue avec enthousiasme et brio.

Esi - 25

Le temps fou désigne également une atmosphère plus englobante, qualifiant notre époque depuis, en gros, les années 1980, qui serait caractérisée par un temps dérégulé, sorti de ses gonds, dont les guerres récentes seraient un des principaux symptômes, un retour de la barbarie sous des formes sophistiquées. C'est cet air du temps qu'évoque l'auteure dans la première partie de son livre, tandis que la seconde est constituée « d'exercices d'admiration », constituant autant de célébrations d'écrivain-es et d'artistes particulièrement affectionné-es.

BIFURQUER

Si les sujets abordés sont nombreux, ils relèvent toutefois d'une approche générale que Dassas qualifie de bifurcation, dans laquelle il s'agit non seulement de critiquer les productions culturelles et les pratiques politiques d'aujourd'hui, mais d'en imaginer, d'en inventer de nouvelles dans une période où l'utopie d'une révolution globale, qui avait inspiré les militant-es des années 1960-1980, est disparue, sauf dans quelques groupes ultraminoritaires.

L'effervescence culturelle remplace depuis les années 1980 la désaffection politique. Les nouveaux créateurs et les nouvelles créatrices sont souvent, dans cette perspective, des militant-es reconvertis qui deviennent acteur-rices dans les milieux de l'art et de la communication ou qui se professionnalisent : d'étudiant-es contestataires, ils et elles deviennent par exemple des professeur-es bien intégrés dans les institutions qu'ils et elles critiquaient naguère.

Dassas, pour sa part, se tient à la fois à l'intérieur et en dehors de cette transformation générale par son approche oblique caractérisée par une lucidité qui ne laisse guère de place aux illusions lyriques.

GUERRE À LA GUERRE

Son invention d'un « abécéguerre » pour désigner les véritables motifs des guerres contre l'Irak témoigne de cette prise de conscience de la réalité concrète de ces affrontements, très différente de la rhétorique « démocratique » qui les légitime. La guerre soi-disant « juste » pour la

« libération » du Koweït en 1991 s'avérera dans les faits un véritable massacre, dont les victimes se compteront à quelques centaines pour les Américains et leurs alliés et à plus de 100 000 du côté irakien. Il en ira de même pour la seconde guerre du Golfe en 2003, justifiée par la présence présumée d'armes de destruction massive dont l'existence ne sera jamais prouvée et qui ne « fut, note Dassas, qu'une vaste mise en scène indigne d'Hollywood ». On pourrait en dire autant pour l'Afghanistan tenu pour responsable de la destruction des tours de New York en septembre 2001, dont l'invasion sera considérée comme nécessaire et juste sous prétexte qu'al-Qaïda y avait son QG.

Cette lucidité et cette vigilance sont également présentes dans l'analyse que propose l'auteure de la guerre entre la Russie de Poutine et l'Ukraine. Dans ce conflit, elle donne tort à Poutine et, dans une moindre mesure, à Zelensky pour son nationalisme guerrier, guère porté, comme son adversaire, à des compromis et elle prône une « trêve », afin de comprendre un peu mieux les fondements historiques et politiques de cette guerre qui apparaît absurde et impensable à première vue. Cela permettrait de s'interroger notamment sur le rôle de l'OTAN dans cet affrontement, engagement qui implique une généralisation de la guerre, un accroissement des armes et, du coup, du nombre de morts. Cela permettrait également de réfléchir sur la russophobie qui s'est emparée de l'Occident au point de s'en prendre à la culture russe, autrefois louangée, et devenue objet de suspicion dont il convient de se méfier. Bref, elle propose des nuances qui s'opposent à la seule logique guerrière au nom de la complexité et de la nécessité de savoir sans donner raison pour autant à Poutine et à sa volonté impériale.

Sur un autre plan, bien que féministe convaincue, Dassas s'interroge sur la nécessité de la présence des femmes dans les armées revendiquée au nom du principe d'égalité entre les femmes et les hommes. S'adressant à ses amies féministes, elle affirme que cela ne justifie pas « qu'il nous faille passer par toutes les institutions que les hommes ont taillées à leur image en nous

conformant à leurs règles, à leurs perversions, à leurs barbaries ». Et elle conclut : « je pense que l'armée, comme la police, ne sont pas faites pour les femmes », car ce sont des « institutions massacreuses ».

FÉMINISTE INORTHODOXE ?

Cette conception souple du féminisme sous-tend son analyse de la critique féministe du film célèbre de Denys Arcand, *Le déclin de l'empire américain*, qui fut l'objet de controverses passionnées au moment de sa sortie en 1986. Succès de salle, note Dassas, le film devient bientôt « succès de salon » qui fait beaucoup jaser dans les chaumières du Québec, y compris dans le camp des féministes. On lui reprochera entre autres de reprendre à son compte des représentations sexistes et éculées de la femme qui sont une caricature de sa condition réelle dans la vie sociale. En cela, le film constituerait une sorte de mensonge, sinon une trahison, des femmes et de leurs combats pour l'émancipation et du coup son auteur est considéré comme conservateur, sinon réactionnaire, et profondément machiste.

Cette critique contient une part de vérité, bien entendu, mais elle est limitée, remarque Dassas, par les « simplifications de l'idéologisme » qui s'en tient aux représentations explicites des femmes sans tenir compte du regard et de la vision du monde du cinéaste, essentiellement pessimiste et qui n'épargne pas davantage les hommes, relevant plutôt d'un cynisme généralisé en ce qui a trait à la condition humaine et à l'avenir d'un monde voué au déclin. « Les choses sont plus complexes », note l'auteure, que ce que met en relief une certaine critique féministe qui insiste davantage sur la justesse (ou non) des représentations des femmes que sur le fondement qui la soutient : une vision profondément satirique et critique de la décadence non seulement de l'empire américain, mais du type de civilisation mortifère qu'il répand sur l'ensemble de la planète.

LA VENUE À L'INDÉPENDANTISME

On retrouve cette attitude nuancée dans le traitement que réserve Dassas au nationalisme qu'elle associe d'emblée à la ►

xénophobie, voire au racisme, et qu'elle perçoit sur le mode de la tragédie, sous la forme du fascisme ou du national-socialisme davantage que sous celle des luttes pour la décolonisation.

C'est la situation du Québec où elle arrive dans les années 1970 qui lui fera connaître la dimension positive de l'indépendantisme dans sa phase progressiste que lui présentent des amis de gauche: «*Et moi qui n'aimais ni le peuple, ni les nations, ni les élections, écrit-elle, je devins indépendantiste par sympathie.*» L'adhésion à l'indépendantisme, favorisée par la contagion amicale, vaut toutefois dans la mesure où elle est une composante d'une lutte plus générale pour l'émancipation qu'elle retrouve dans le PQ des débuts, dont elle prendra ses distances lorsqu'il paraîtra s'engager dans le nationalisme identitaire qui émerge déjà au début des années 1980 et qui s'imposera au premier plan dans les années récentes. Elle s'inscrit donc dans le courant indépendance-socialisme prôné par Parti pris, revue phare des années 1960 et qui innerve le RIN et le PQ dans sa période d'émergence.

Sur tous les sujets qu'elle aborde, Dassas propose une analyse fine et pénétrante reposant sur un fond de scepticisme qui favorise un questionnement critique qui s'exprime toutefois sur le mode empathique. Les exemples évoqués ici, prélevés sur un large corpus, en témoignent de même que les «exercices d'admiration» qui constituent la deuxième partie de son livre.

ÉLOGE DES SINGULARITÉS

Les personnages évoqués dans cette partie se distinguent par leur profonde humanité ou leur destin original et parfois fantasque. J'en retiens ici deux à titre d'exemples parmi une dizaine décrits par l'auteure.

Primo Levi, auteur de *Si c'est un homme*², incarne le premier cas de figure. Détenu durant la dernière année d'existence d'Auschwitz, il a décrit la condition effroyable des prisonnier·ères dans un enfer qui n'a d'autres lois et d'autres règles que celles de la survie à tout prix, y compris au détriment des autres incarcéré·es. Dans cet univers insensé, il n'y a que deux sortes d'individus: ceux que l'on considérerait

dans la vie ordinaire comme des profiteurs qui recourent à tous les moyens pour demeurer vivants, y compris au détriment des autres qui, pour leur part, en raison de leur vulnérabilité et de leur faiblesse, sont voués à devenir des «musulmans», c'est-à-dire des morts-vivants condamnés à une mort aussi indigne que certaine.


Dans le camp, il n'y a pas de troisième voie, de conduite qui permettrait de vivre dans la décence. On survit dans l'infamie et grâce à la chance davantage que par le courage et le mérite. Du moins c'est la conclusion que Levi tire de son expérience à Auschwitz et qui la rend particulièrement éclairante pour Dassas.

Le personnage de Patrick Straram pourrait apparaître comme l'envers, le négatif du portrait de Levi, endossant plutôt celui de l'intellectuel excentrique et irresponsable. Français et parisien, issu d'une grande famille bourgeoise, il déserte l'école et la famille au profit de la vie de bohème dans les clubs et les bars de Saint-Germain-des-Prés dès l'adolescence. En 1958, il s'installe à Montréal où il se fait rapidement connaître dans le milieu culturel, se liant d'amitié avec tout ce qui compte dans cet univers en ébullition. Il s'implique à la revue Parti pris dans laquelle il tient une chronique significativement intitulée «Interprétations de la vie quotidienne». Ce sont surtout des textes autobiographiques dans lesquels il s'explique sur sa quête de l'absolu à travers des conduites extrêmes comme ses fameuses «dérives», déambulations accompagnées de beuveries, qui lui donnent une image de délinquant intellectuel qui fascine certain·es et qui en rebute d'autres.

Il est ensuite attiré par la contre-culture. Il aime le mode de vie de ses adeptes axé sur l'importance de la vie quotidienne et la place qu'elle accorde au sexe, aux drogues et autres pratiques de la marge. Et il vit de petits contrats et d'expédients, devenant de plus en plus pauvre et malade au fil des années, sombrant dans le désespoir et mourant de ses excès en tous genres qui comportent une dimension suicidaire.

Par sa trajectoire, Straram incarne à sa manière la figure de l'écrivain maudit. Il

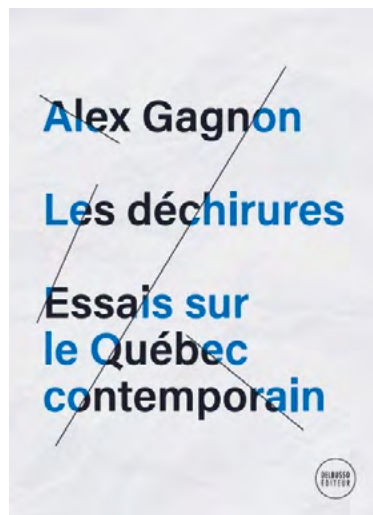
est admiré par Dassas parce qu'il fait partie des rares individus qui agissent selon leurs convictions, sans compromis, quitte à payer un lourd tribut. C'est cette détermination qu'elle met en relief et qui n'est pas le moindre mérite d'un personnage haut en couleur, dans son œuvre comme dans sa vie.

Le livre de Véronique Dassas s'offre comme un témoignage passionnant, autant dans sa dimension critique que dans son éloge de ceux et celles qui se proposent toujours de transformer le monde dans les périodes favorables comme dans celles rongées par le doute et le désespoir. Il évoque à sa manière fine, souple et nuancée la transition qui s'opère entre la période des grandes espérances des années 1960-1980 et celle des grandes déceptions que nous connaissons aujourd'hui à travers les événements et les acteurs qui l'ont marquée pour le meilleur et pour le pire. En quoi, elle offre, de manière pointilliste, une fresque historique qu'on a tout intérêt à connaître pour mieux saisir les enjeux auxquels nous sommes actuellement confronté·es. 

1. Véronique Dassas, *Chronique d'un temps fou*, Montréal, Lux éditeur, 2023.

2. Primo Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Robert Laffont, 1996. Publié en italien en 1947.

RECENSIONS



**LES DÉCHIRURES.
ESSAIS SUR LE
QUÉBEC
CONTEMPORAIN**
Alex Gagnon, Montréal,
Del Busso, 2023, 350 p.

Dans *Les déchirures*, le docteur en littérature Alex Gagnon propose quatre «essais sur le Québec contemporain», qui sont en fait des analyses de discours assez techniques portant sur quatre objets de polémique des dernières années: les chroni-

queurs de droite du *Journal de Montréal*, l'ouvrage *L'empire du politiquement correct*, de Mathieu Bock-Côté, le «Manifeste contre le dogmatisme universitaire» paru dans le *Devoir* en 2020, et l'affaire Lieutenant-Duval. Gagnon affirme d'emblée qu'«avoir des opinions [... l']intéresse peu» (p. 10). Il préconise plutôt une approche «descriptive» (p. 11) surtout fondée sur les théories discursives de Marc Angenot et sur la sociologie des champs de Pierre Bourdieu.

L'auteur applique plus ou moins la même méthode à ses quatre sujets. Pour chacun, il identifie deux camps, et cherche à faire ressortir les similarités et les différences dans le style argumentatif. Son travail n'est pas strictement descriptif; il se permet des critiques, surtout envers le côté «droit» des polémiques (Richard Martineau, Bock-Côté, et le Manifeste), et dans l'affaire VLD, il prend clairement le parti de la liberté académique. Mais il trouve le moyen d'y adosser le côté «gauche» et parfois, cela donne des incongruités, comme le rapprochement des styles de Bock-Côté et de Francis Dupuis-Déri (p. 106-8), ou l'acharnement sur une pétition de gauche radicale somme toute insignifiante comme principal interlocuteur des pro-VLD, alors que pourtant, la plupart des interventions publiques contre l'usage sans retenue du «mot en N» furent modérées et constructives.

Il y a une forte intention chez Gagnon de se placer au-dessus de la mêlée, mais comme il ne s'intéresse pas vraiment au contexte sociopolitique (sauf pour l'affaire VLD, qu'il décrit assez bien), cela nous donne un portrait de la polémique au Québec où les antagonistes ne valent pas mieux l'un que l'autre. Il termine l'ouvrage avec une présentation plutôt intelligente des théories de Bourdieu, mais il surestime gravement l'«effet de classement». Pour lui, «les membres d'une société prennent les positions idéologiques qu'ils "choisissent" [...], non pas pour elles-mêmes, parce qu'ils les trouvent vraies ou justes, mais pour l'identité sociale qui s'y rattache» (p. 342). Gagnon insiste là-dessus: les «polémistes»

de tous côtés ne croient pas vraiment ce qu'ils disent, tout cela ne serait qu'un jeu sémantique de classement et de déclasserment (p. 344-345). Qu'en est-il alors de son propre travail? Il affirme à la toute fin qu'on peut faire de la «science» en valorisant «l'usage idéal de la raison» comme marqueur identitaire (p. 346). Il croyait s'en sortir, mais tout le monde dans le champ polémique affirme faire usage de raison contrairement à leurs adversaires obnubilés par les idéologies...

Learry Gagné



**MONOCULTURES
DE L'ESPRIT**
Vandana Shiva, Éditions
Wildproject, 2022, 196 p.

Au départ, je me disais qu'il s'agissait certainement d'un livre sur la culture au sens de musique, écriture, images, etc. Même si cette analogie y trouve tout autant des pistes critiques et résistantes, il s'agit d'un recueil de cinq essais acérés concernant l'agriculture au sens large comme, seuls, selon cette autrice physicienne de

renom, militante écologiste et écoféministe indienne d'influence mondiale, les savoirs traditionnels la conçoivent. La question du «développement», supportée par les vérités colportées par une science occidentale vouée aux diktats économiques – plus particulièrement capitalistes –, fausse lamentablement notre rapport macroscopique à la terre et à la Terre, en instillant nombre de biais mortifères et, finalement, non seulement contreproductifs, mais également délétères au point de rendre stériles les meilleures terres agricoles. Un de ces biais consiste à considérer en silo l'agriculture et la foresterie qui, dans les faits, sont intimement interreliées. La culture du sapin de Noël, comme on cultive les laitues, peut faire rigoler, mais rappelons qu'il s'agit là d'une énième variante de cette pensée scientifique frelatée... Évidemment, de marginaliser, voire d'éjecter les savoirs ancestraux «véritablement durables» plonge des millions de personnes dans la pauvreté. Incidemment, dans ce livre tonique et limpide, l'autrice appelle nommément à une «insurrection des connaissances subjuguées par la démocratisation des savoirs légitimant la diversité».

Valentin Tardi ▶



LE PRIVILÈGE DE DÉNONCER
Kharoll-Ann Souffrant,
Remue-ménage,
2022, 120 p.

Dans ce petit essai percutant né aux Éditions du Remue-ménage, l'autrice féministe Kharoll-Ann Souffrant, collaboratrice d'*À bâbord!* dont les travaux de recherche et les interventions publiques portent sur les croisements entre racisme anti-noir, genre et violences sexuelles, s'adresse à ses consœurs sur-

vivantes de violences sexuelles.

Le privilège de dénoncer nous initie au concept de « misogynie raciste », encore peu utilisé au Québec: cette misogynie raciste pratiquée envers les femmes et les filles noires. En se basant sur ce concept, Kharoll-Ann Souffrant décortique pourquoi et comment les femmes et les filles noires sont invisibilisées dans l'espace public lorsqu'on parle de violences sexuelles: elle nous entretient des impacts actuels de l'esclavage et du colonialisme, du sexisme, des graves carences du système de justice quand il est question de violences sexuelles, des stéréotypes liés à la sexualité des femmes et des filles noires, etc.

Kharoll-Ann Souffrant démontre que les femmes et les filles noires sont invisibilisées en tant que survivantes de violences sexuelles, mais qu'elles sont aussi invisibilisées au sein de la lutte contre les violences sexuelles et au sein du mouvement féministe dominant en nous rappelant (ou nous apprenant, c'est selon) que le mot/mouvement *#MeToo* a été originalement lancé en 2007 par une femme noire, Tarana Burke, pour dénoncer les violences sexuelles perpétrées envers les femmes racisées. Mais qui sait cela aujourd'hui?

D'entrée de jeu, Kharoll-Ann Souffrant nous fait aussi connaître son choix juste et assumé de ne pas faire sienne la honte que les agresseurs et le système veulent imposer aux victimes de violences sexuelles, le premier chapitre de l'ouvrage étant une dénonciation de tous ceux – institutions et individus – qui n'ont pas agi pour l'appuyer et contre son agresseur alors qu'elle était jeune adolescente.

La honte doit changer de camp, on ne le dira jamais assez. Et pour ce faire, il faut absolument élargir la compréhension sociale des violences sexuelles en prenant en compte l'intersectionnalité des oppressions, ce concept honni par le gouvernement Legault. Cet ouvrage nous presse de le faire.

Eve-Marie Lacasse



LA RÉBELLION EST-ELLE PASSÉE À DROITE ?
Pablo Stefanoni, La
Découverte, 2023, 220 p.

Ne prenons pas quatre chemins: *La rébellion est-elle passée à droite?* est un livre nécessaire qui doit se retrouver sur le chevet des forces militantes progressistes. Dans cet essai remarquablement bien appuyé par une recherche de grande qualité, Pablo Stefanoni, historien et journaliste au *Monde diploma-*

tique et à la revue *Nueva Sociedad*, propose un portrait des diverses forces, idées et discours actuels de l'extrême droite. L'originalité de son approche réside dans le fait que Stefanoni prend acte de la grande diversité des idées, groupes et discours qui composent la nébuleuse de la nouvelle droite « dure » (nationalisme radical, paléolibertarisme, misogynie violente, écofascisme, suprémacisme blanc, islamophobie, pour n'en nommer que quelques-uns) pour montrer comment ces divers « *topoi* » (p. 278), bien qu'en apparence distincts, se rejoignent pour former des alliances surprenantes.

Ainsi, si Stefanoni montre comment le libertarianisme classique s'est rapproché des classes moyennes et prolétaires américaines, sous l'impulsion de Myrray Rothbard, en devenant un « paléolibertarianisme », soit une défense du tout au marché couplé avec des valeurs conservatrices dures (famille, Église), sa démonstration se complète en montrant comment les idées paléolibertariennes percent d'autres sociétés que celles des États-Unis, comme l'Argentine, grâce aux efforts de diffusion de Javier Milei, ou le Brésil et l'Espagne, par l'entremise de Agustin Laje. Et grâce aux efforts de ces derniers, les idées paléolibertariennes auront même fini par ensemercer les politiques de Jair Bolsonaro ou du parti d'extrême droite espagnol Vox (p. 186), où on devine que le tout au marché libertarien finit par défendre un nationalisme dangereux aux implications autoritaires.

Ces rencontres et liens, Stefanoni les multiplie: des nouvelles formes de nationalisme à la peur paranoïaque du « marxisme culturel », le « politiquement incorrect » comme manière à la fois de dénoncer les prétentions à l'égalité et de choquer pour polariser à outrance les débats, de la normalisation des droits LGBT à l'islamophobie ou du nationalisme grincheux à l'écologie et les idéologies *new age*, le livre de Stefanoni permet à une gauche confuse de mieux saisir l'adversaire qui lui fait face.

Le livre de Stefanoni s'inscrit en effet dans un bilan pessimiste et négatif de la gauche. Force est de le constater, ce qu'on nomme la gauche s'est rangé, souvent bien malgré elle, à défendre le « *capitalisme tel qu'il est contre le capitalisme tel qu'il menace de*

devenir» (p. 30-31). La capacité de s'indigner et de canaliser les forces vives de la colère serait passée de la gauche, devenue partisane de l'establishment néolibéral, aux mouvances réactionnaires, qui dénoncent l'alliance du pouvoir traditionnel avec les forces progressistes et réformistes.

Que faire alors? En proposant une exploration des articulations des différents discours de la nouvelle droite, on comprend finalement que le moyen ne réside peut-être pas à établir un «populisme de gauche», reflet progressiste du populisme réactionnaire (p. 278). Cette stratégie a échoué notamment parce qu'elle ignorait les articulations propres à la nouvelle droite réactionnaire. Toutefois, l'exploration de Stefanoni révèle justement ces articulations, *et comment elles sont fragiles*: peut-être est-il temps de *se moquer* des nouveaux thuriféraires de la droite (p. 280), d'opposer le rire cinglant à leur venin, plutôt que l'indignation qu'ils attendent déjà. Loin d'être une simple soupape esthétique, cette stratégie permettrait de dé-polariser le débat et de montrer la droite dure pour ce qu'elle est: une opération de manipulation (p. 34).

À voir comment réagissent nos propres bonzes québécois de la réaction, les Martineau, Bock-Côté ou Rioux, dès qu'on élève un peu la voix contre eux, cette proposition riieuse mérite d'être considérée bien sérieusement.

Samuel-Élie Lesage ◀



LA FIN DU NÉOLIBÉRALISME. REGARD SUR UN VIRAGE DISCRET

Claude Vaillancourt, *Écosociété*, 2023, 197 p.

Va-t-on enfin voir la fin du néolibéralisme? Au regard des crises récentes, le crash financier de 2007, le réchauffement climatique et la COVID-19, on ne peut que l'espérer. Malgré son titre choc, le dernier livre de Claude Vaillancourt décrit plutôt un

virage discret dans notre monde actuel, avec ses opportunités et ses dangers.

Le propos est convaincant. Le cadre idéologique qu'offrait le néolibéralisme depuis les années 1980 a perdu de son attrait. On ne peut plus aujourd'hui affirmer sans ombrage que des politiques de libre-échange, de laissez-faire, de privatisation ou d'austérité vont engendrer, de façon automatique, un avenir meilleur. De plus en plus de personnes se rendent compte, en effet, que de telles politiques accentuent les inégalités, ne garantissent pas l'accès à

des produits essentiels et sont nuisibles pour la planète. Aussi, les grandes firmes transnationales, comme les GAFAM, les entreprises pétrolières ou les grands groupes financiers sont régulièrement critiqués pour leurs manquements à l'éthique, leurs fraudes fiscales et leurs contributions aux problèmes écologiques.

Malgré ces critiques, les changements substantiels se font cependant attendre, affirme Claude Vaillancourt. Le monde d'hier était surtout polarisé entre la vision néolibérale du développement et celle, plus minoritaire, des altermondialistes. Pour l'auteur, deux tendances se dessinent actuellement: la croissance d'un discours progressiste timoré dans la majorité des partis, de centre droit et de centre gauche, et la montée des partis d'extrême droite, décomplexés. Signe des incertitudes actuelles, les votes aux dernières élections dans de nombreux pays se sont répartis entre quatre ou cinq partis. C'est le cas au Québec, malgré la victoire de la CAQ surtout pour des raisons de mode de scrutin, et en France. Aux États-Unis, les deux grands partis se sont partagés entre les partisans de Trump et les autres républicains, et entre les partisans de Bernie Sanders et les démocrates de Joe Biden.

Après cette analyse politique, l'auteur se livre à une lecture sociologique de notre société. En six courts chapitres, il couvre la dangereuse montée de l'extrême droite dans de nombreux pays, l'ouverture à la diversité parfois pour des raisons mercantiles, l'hystérisation de la communication et l'hypermultiplication des médias, la place grandissante que certaines entreprises multinationales prennent dans nos vies, l'hégémonie culturelle des États-Unis malgré ses excès, et le péril bien réel du réchauffement climatique après des décennies de mensonge et de lobbyisme.

Sortir du virage discret et entrer dans l'ère «post-néolibérale», propose Claude Vaillancourt, demandera de nouvelles stratégies de militantisme. Si la fin du néolibéralisme apporte son lot d'incertitudes et de dangers, elle libère aussi les esprits et les actions potentielles. L'auteur conseille aux mouvements sociaux de ne pas tomber dans le piège des divisions internes, mais de rallumer l'élan commun, éteint par la pandémie. Il suggère aussi d'inventer des stratégies différentes pour contrer l'extrême droite. Venant d'un militant avec plus de 20 ans d'expérience, membre du conseil du Front commun pour la transition énergétique (FCTÉ), président d'Attac-Québec et membre du collectif d'À bâbord, ce livre offre des analyses et des conseils précieux. ▶

Thierry Pauchant

À TOUT PRENDRE !

Ramon Vitesse ◀

Sur les ondes de CKUT 90.3 FM,
Pirate & libre ! — www.ckut.ca
ramonvitesse.wordpress.com/blog

JEUNES ET FONCEUSES



Caroline Mérola, *Mina et sa bête, La Courte échelle*, 2022, 160 p.
Jean-Yves Casterman, *À contresens, Les 400 coups*, 2023, 40 p.

Ces deux filles font comme bon leur semble et avancent gaillardement. Pour le livre de Caroline Mérola, voilà une copieuse fiction écologiste entre BD et album jeunesse. Le noir et blanc éloquent de l'autrice, autant que cette délurée de Mina qui parvient à dialoguer avec la « bête » chassée du boisé désormais en chantier, touchent à quelque chose de sensible. Aux frontières de l'envoutement et du réalisme, les enfants qui prennent fait et cause pour défendre le boisé se heurtent à l'inertie adulte... Heureusement, le dégel de la rivière inondera le chantier ! La planchiste urbaine libre et affranchie roule ; sans ambages, elle choisit le contresens. Le suivisme, les « qu'en dira-t-on » ou la frilosité ambiante de *À contresens*, un livre aux textures riches et un peu rêches, sont traversés par la fulgurance de cette skateuse audacieuse en harmonie avec l'univers ! Pour en rajouter, l'auteur, en fin d'album, liste des inspiratrices : Safia Nolin, Chantal Akerman, Julie Doucet, Astrid Lindgren, etc.

TROP HUMAINS, TROP CRÉTINS

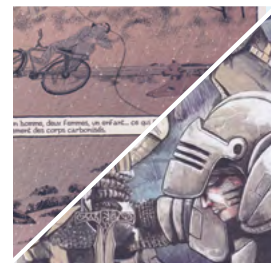


Émile Bravo, *Spirou L'Espoir malgré tout (Quatrième partie)*, Dupuis, 2022, 49 p.
Geneviève Bigué, *Parfois les lacs brûlent, Front Froid*, 2022, 190 p.

Depuis *Spirou journal d'un ingénu*, on reconnaît une relecture innovante et humaine du célèbre groom tandis que la guerre fait rage et pousse tout un chacun à ses limites. La force de Bravo consiste à mettre en histoire les doutes, les sentiments, les idéaux et les errances des personnages qui deviennent autant de sources de réflexions par-delà les dogmes aux origines mêmes des guerres. Pour son premier album BD, Geneviève Bigué impressionne : sa bande d'adolescents et d'adolescentes, de prime abord banale, se trouvera écartelée lors d'une ballade vers un lac enflammé... La légende, qui veut que lorsque le lac prend feu, tout ce qu'on y plonge se transforme en or, motivait l'excursion qui vire mal. L'un des jeunes manque à l'appel. L'amitié, c'est aussi de survivre...



FAIRE DES ACCROIRES



Igort, *Les cahiers ukrainiens, Journal d'une invasion*, Futuropolis, 2022, 169 p.
Christian Quesnel, *Advocatus Diaboli Le linceul de Turin*, Moelle Graphik, 2023, 148 p.

Igort, avec son prénom russe donné par des parents italiens russophiles et sa conjointe ukrainienne, avait déjà à son actif des cahiers russes et ukrainiens qui exploraient des années abominablement sombres en effectuant de fréquents allers-retours entre le passé et le présent de vies défigurées pour entrevoir l'horreur. Le trait d'Igort, un bijou de clairs-obscurs, de dessins au trait ou d'épures, souvent format carte postale, se fait porte-parole du petit monde systématiquement et sadiquement piétiné, affamé autant qu'étranglé. Ce second cahier ukrainien relate un faisceau de témoignages et de situations sur les cent premiers jours de ce qui, indubitablement, s'avère une invasion brutale et mensongère. Ceci dit, Igort souligne : « Une guerre n'est jamais qu'une saloperie de guerre. Il n'y a pas d'épopée, pas de gloire, que de la misère. » Les guerres de religion en sont certainement une variante. Le livre de Quesnel, par-delà les avatars du linceul tristement célèbre, s'attache, de son œuvre en roman graphique éminemment contemporaine, à jouer du trombone avec le temps, avec les époques. À la fois artiste et universitaire, l'auteur ambitionne de repousser les limites des mécanismes graphiques qui agiraient comme des « passerelles temporelles » dans la BD. Le texte qui suit la BD développe précisément ses recherches passionnantes sur les anacoluthes graphiques.

ARTISTES EN PÉRIL



Massaruto et Squaz, *Mingus, Presque Lune*, 2023, 158 p.
Étienne Poisson et Olivier Robin, *Tuer le peintre, Moëlle Graphik*, 2023, 79 p.

Contrebassiste, pianiste, compositeur et chef d'orchestre, Charles Mingus se trouve au pinacle des créateurs de jazz;

d'autant qu'il s'est démarqué dès la fin de l'épopée du Swing, en passant par le BeBop, le Jazz Poetry et le radical Free Jazz. Son non-statut de métisse a fait de lui un paria. Incidemment, le bonhomme a dû combattre en étant, de surcroît, rebelle. Le pari relevé par les auteurs est d'offrir une anthologie de quelques morceaux clés en osant adopter une approche fantasmée parfois troublante. Le second livre, récipiendaire du Bédély's indépendant 2022 pour sa première édition, présente un Western facétieux, mais tragique avec un zigue qui embauche un tueur à gages pour trucidier C. M. Russell, le peintre qui a osé l'immortaliser... Si cet artiste a bel et bien existé, le traitement déjanté ajoute un piment aussi fort que bienvenu à ce roman graphique.

UN MONDE SURRÉEL



Zerocalcare, *No Sleep Till Shengal*, Cambourakis, 2022, 205 p.
Lewis Trondheim, *31 juillet*, 2023, 48 p.

En 2014, l'auteur avait déjà fait une incursion auprès de l'armée des femmes et des résistants kurdes luttant contre Daech. Le voici, dans une saga digne de Kafka, pour ne serait-ce que rejoindre Les Ézidis de Shengal en Irak... Journalisme de l'impossible et du risque. Dans un minuscule livre en couleurs, Trondheim s'amuse à nous dévoiler le contre champ effrayant de ce qui semblait une agréable balade en forêt. Renversant !

DE JUSTICE ET D'INJUSTICE

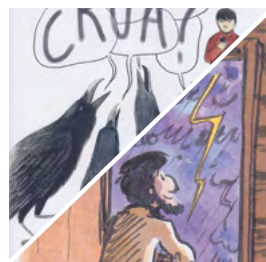


Mathieu Blanchin, *Comment je ne suis pas devenu un salaud*, Futuropolis, 2023, 255 p.
Trondheim, Keramidas, Findakly, *Superino*, Dupuis, 2022, 112 p.

Blanchin reprend ici le livre qui l'avait fait connaître il y a vingt ans en l'augmentant. Rien de drôle dans ce parcours autobiographique replongeant dans la violence et les tourments qui lui brûlaient littéralement les entrailles. Et pourtant, il était l'agresseur ou le complice ! Sortir de l'enfance fleur bleue et réaliser le travail à accomplir sur soi a quelque chose de

salvateur ici où le trait sous haute tension de l'auteur reflète si bien un parcours douloureux. Superino est un pastiche drolatique des superhéros américains dont le projet de traduction avait été stoppé en même temps que la BD elle-même, menacée par une injonction de la mafia napolitaine qui s'y était sentie ridiculisée. La justice, les méchants autant que les bons sont pourtant équitablement ridiculisés dans cet hommage reprenant même de fausses pubs et des trames...

INSPIRATION NATURE



Camille Royer et Geoffrey Le Guilcher, *La Femme corneille*, Futuropolis, 2023, 160 p.
Henri David Thoreau et Troub's, *Walden ou la Vie dans les bois*, Futuropolis, 2022, 350 p.

Le premier est sous-titré : « Enquête sur le monde caché des oiseaux noirs »,


il relate les travaux et observations d'un chercheur au Jardin des Plantes. Le dessin au crayon de couleur de Royer, notamment avec des mauves rares, sied à raconter ces oiseaux qui auraient inspiré l'humain préhistorique avant de devenir une cible à éradiquer ! On ne présente plus ce livre de Thoreau – bien que j'admets l'avoir relu en me disant que j'avais l'impression de le lire pour la toute première fois tellement les enseignements sont d'actualité pour renouer avec la nature, sa nature. Les illustrations de Troub's conviennent parfaitement aux nécessités contemplatives et méditatives exigées par un texte des plus denses.

MUSIQUE



Keith Kouna, *Métastases (Du Prince, 2023)*

Le parcours de Kouna étourdit : chanteur de rue, de bars et dans les squats en Europe de 1997 à 1999, au retour il lance Les Goules (4 albums) – un iconoclaste rock métal folk, il fera aussi des lieder de Franz Schubert ainsi qu'un Kid Kouna

pour les enfants. *Métastases* se trouve à être son cinquième album solo – *Shérif*, le précédent, datait de 2017. Généreux avec une heure et vingt pièces qui s'entrechoquent en se foutant éperdument d'un public unique. Allant du coq à l'âne, au chien dans un jeu de quilles ou du grunge en passant par le métal et le punk, il y a aussi bien des chansons désarmantes dont un émouvant hommage country à Renée Martel et une chanson anar avec accordéon pour déboulonner... *Le Travail*. Et vive la liberté Keith Kouna un rebrousse-poil rassérénant!!! 

**Le SEECRDL, c'est plus de
100 profs engagé-e-s dans
leur milieu et interpellé-e-s
par la qualité de la formation
de leurs étudiant-e-s !**



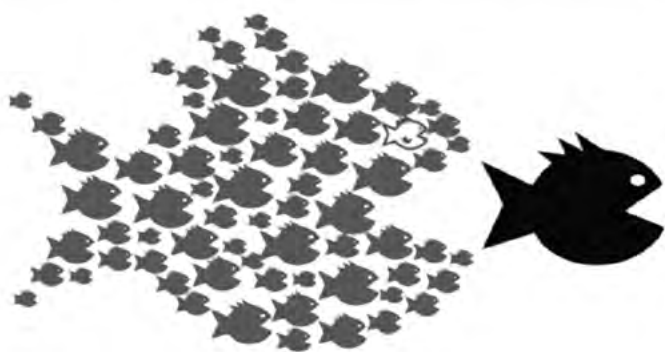
SEECRDL

Syndicat des enseignant-e-s
du Cégep de Rivière-du-Loup

FEC · CSQ

Passez à l'ATTAC !

paradis fiscaux - taxe sur les
transactions financières - libre-échange



**Devenez membre
dès aujourd'hui !**

www.quebec.attac.org



LE MOUTON NOIR

**journal indépendant
plus mordant
que le loup !**

moutonnoir.com

REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES



ARTS VISUELS
LITTÉRATURE
CRÉATION LITTÉRAIRE
CULTURE ET SOCIÉTÉ
HISTOIRE ET PATRIMOINE
CINÉMA, THÉÂTRE ET MUSIQUE
THÉORIES ET ANALYSES

sodep
revues culturelles
québécoises

SODEP.QC.CA


On
est là!



Fédération de
l'enseignement
collégial (CSQ)

NÉGO
2023



Centrale des syndicats
du Québec

Pour le réseau collégial

Première ligne médicale
et psychosociale



Le lobby du privé en santé vise à faire des profits sur le dos
des gens malades.

Le privé en santé est le problème, pas la solution!

UN RÉSEAU 100% PUBLIC:
LA SOLUTION POUR UN ACCÈS
ÉQUITABLE AUX SOINS ET SERVICES!



Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN 
CSN

 Conseil central du Montréal
métropolitain-CSN

www.cmm-csn.qc.ca

Pour se syndiquer :
1-800-947-6177



IRIS

**Institut de recherche
et d'informations
sociéconomiques**

1710, Beaudry, bureau 3.4
Montréal, Québec, H2L 3E7

secretariat@iris-recherche.qc.ca
514.789.2409

appuyez l'IRIS, devenez membre :
www.iris-recherche.qc.ca/membres

L'ÉDUCATION VOUS PRÉOCCUPE?

La maternelle 4 ans, les inégalités scolaires, le décrochage scolaire des filles, l'accueil et la francisation, etc.



NOUS, ON Y A PENSÉ.

Lisez
nos grands
dossiers



Etienne GRANDMONT

Député de Taschereau

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de transport et de mobilité durable



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

GABRIEL NADEAU-DUBOIS

Chef parlementaire du deuxième groupe d'opposition

514 864-6133   

Découvrez le nouveau balado

PRENDRE LES DEVANTS

prendrelesdevants.com 

Animé par le président Éric Gingras



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE

Tout le monde à bord !

Abonnez-vous en ligne
ababord.org/abonnement

ou en remplissant ce formulaire
et en le retournant à l'adresse ci-dessous :

Abonnements d'un an / 4 numéros

- | | | |
|--------------------------|--------------------------------------|-------|
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel | 45 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement de soutien | 60 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement individuel 2 an | 85 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement étudiant et faible revenu | 30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement électronique | 30 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Abonnement institutionnel | 70 \$ |
| <input type="checkbox"/> | Don de soutien | _____ |

CES TARIFS SONT TAXES INCLUSES

Nom _____

Organisation / Institution _____

Adresse _____

Ville _____ Code Postal _____

Tel. _____

Courriel _____

Faites parvenir votre coupon et votre chèque à l'ordre de

SODEP (Revue À Bâbord !)
Service d'abonnement
716-460 rue Sainte-Catherine Ouest
Montréal (Québec) H3B 1A7

**TÉLÉCHARGEZ LE COUPON D'ABONNEMENT-CADEAU
ET ENVOYEZ-LE PAR LA POSTE**



à bâbord !

REVUE SOCIALE ET POLITIQUE



COMMENTEZ, ÉCHANGEZ AVEC NOUS

sur www.ababord.org

ou sur Facebook @revueababord

ANNONCEZ DANS LA REVUE info@ababord.org



Avoir un toit abordable, salubre,
et se sentir en sécurité, c'est
essentiel pour la santé physique
et mentale...

Parce que trop de personnes n'y
ont pas accès, nous militons pour
le droit au logement.



FIQ | SECTEUR PRIVÉ

PARTOUT AU QUÉBEC,
DE LA MATERNELLE À L'UNIVERSITÉ

On prend
parti **pour**
l'éducation

fneeq 
Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec

MANIFESTATION NATIONALE POUR NOS SERVICES PUBLICS

SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2023
MONTRÉAL



**FRONT
COMMUN**

